

Université de Montréal

Agnès Sorel: mythe et réalité

par

Marie-Josée Taillon

Département d'histoire

Faculté des arts et sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures  
en vue de l'obtention du grade de  
Maître ès arts (M.A.)  
en histoire

août, 1998

© Marie-Josée Taillon, 1998



D

7

U54

1999

n. 014

Université de Montréal

École de génie chimique

1999

École de génie chimique

Département d'histoire

Faculté des arts et sciences

Édition imprimée en 1999 par le Service de la diffusion

et de la documentation de l'Université de Montréal

à Montréal, Québec, Canada

© 1999

1999



1999

Université de Montréal  
Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé:

Agnès Sorel: mythe et réalité

présenté par:

Marie-Josée Taillon

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes:

Mme. Denise Angers  
M. Serge Lusignan  
M. Claude Sutto

Mémoire accepté le:.....99-02-17.....

## SOMMAIRE

La recherche que nous vous présentons aujourd'hui a pour sujet Agnès Sorel, la première maîtresse royale officielle de France, qui a vécu au XV<sup>ième</sup> siècle. Notre objectif principal est de redécouvrir un personnage historique à l'aide des sources, principalement des chroniques et des documents d'archives.

Le nouveau rôle inauguré par Agnès Sorel heurte de plein fouet les valeurs morales et sociales de l'époque. De plus, la présence de bâtards, en l'occurrence les trois filles issues de la liaison, constitue un bouleversement important des normes et des règles de transmission du pouvoir royal par le sang. Nous croyons toutefois que l'acceptation sociale de ces enfants s'est faite plus facilement car elle s'inscrivait dans une conjoncture particulière à la fin du Moyen-âge.

Pour effectuer cette étude, nous avons d'abord privilégié un retour aux sources de même qu'une relecture de celles-ci qui nous permettait de dégager de l'information utile, dans la mesure où celle-ci nous donnait la possibilité d'élargir vers de nouvelles problématiques telles: une analyse du mythe, une étude du vocabulaire des chroniqueurs, du milieu social dans lequel évolue Agnès, de même que du phénomène de la bâtardise à cette époque.

Même si nous n'avons pas découvert de nouvelles sources au cours de notre recherche, l'importance du travail effectué n'en demeure pas moins grande. Agnès Sorel est devenu un personnage marquant de l'histoire de France dès sa reconnaissance publique et l'intérêt qu'ont eu ses contemporains pour celle-ci s'est perpétué jusqu'à nos jours. Cette recherche a permis de nous éloigner de l'histoire anecdotique à laquelle nous



avaient habitué les biographes et les romanciers. De plus, une étude du comportement social et politique d'Agnès nous informe sur l'impact de sa position à la cour.

L'acceptation sociale des enfants constitue un bon exemple de la conjoncture particulière qui a prévalu à cette époque et dont les bâtards, autant nobles que du milieu des gens de robe, ont bénéficié. Le roi qui se crée une vie de famille en marge de sa fonction soulève des questions au sujet du poids du lignage et de la transmission du sang royal.

En fait, cette une meilleure connaissance de cette période et du milieu social que constitue la cour, que nous offre cette étude. Le ton de l'opinion publique, de même que la réelle perception de nouveauté du phénomène à travers le vocabulaire des chroniqueurs sont quelques-uns des thèmes qui n'ont jamais été abordés sous cet angle que nous proposons.

## TABLE DES MATIÈRES

Sommaire	i
Table des matières	iii
Liste des tableaux	iv
I-Introduction	1
II- <u>Chapitre 1</u> : Agnès Sorel: des histoires et des sources	3
a) Agnès Sorel: l'état de la question	3
b) Les chroniques et les sources littéraires	12
c) Agnès Sorel racontée par les chroniqueurs	25
d) Les sources d'archives	32
e) XVI <sup>ième</sup> siècle: la légende se met en place	41
- <u>Chapitre 2</u> : Agnès Sorel: la biographie par les sources	47
a) Agnès Sorel: le portrait moral	47
b) Agnès Sorel: le cours des événements	56
- <u>Chapitre 3</u> : Agnès Sorel et la société curiale de son époque: un nouveau rôle	72
a) Agnès Sorel: une étude du vocabulaire des chroniqueurs	73
b) Agnès Sorel: sa place et son comportement social	80
c) Agnès Sorel: ses enfants	88
d) La bâtardise au temps d'Agnès Sorel	102
III-Conclusion	109
IV-Bibliographie	111
V-Annexe	125

**LISTE DES TABLEAUX**

Tableau I: Les chroniqueurs et leurs oeuvres	16
Tableau II: Les chroniqueurs traitant d'Agnès Sorel et leur utilisation par les biographes modernes	24

## DÉDICACE

A mes parents, Luc Taillon et Monique Villeneuve

## REMERCIEMENTS

Je tiens tout d'abord à remercier mon directeur de recherche, M. Serge Lusignan pour son soutien continu, sa grande disponibilité et sa confiance, qui m'ont permise de mener à bien ce projet.

Je remercie également messieurs Pierre Jacques, André Côté et Jacques Tremblay qui m'ont, au fil des années, prodigués conseils et soutien.

Finalement, je remercie sincèrement tous mes proches et amis qui, à toutes les étapes de ce projet, m'ont soutenue par leurs encouragements et leur patience, plus spécialement: Marc D., Monique V., Claudette V., Élizabeth S., Barbara L., Diane G. et Gilles P.

Avec toute ma reconnaissance,

Marie-Josée Taillon

## INTRODUCTION

Les personnages historiques dont la légende s'est saisie ont cette faculté de pouvoir nous faire croire que leur histoire nous est si familière qu'on sait tout d'eux. C'est toutefois lorsqu'on se penche sur eux que l'on réalise à quel point la fascination dont ils ont fait l'objet a masqué leur véritable existence et leur histoire. Agnès Sorel est de ces légendes qu'on connaît trop mal pour avoir cru qu'on les connaissait trop bien. Avant même de devenir un mythe, elle a été une femme bien vivante du XV<sup>ième</sup> siècle dont un roi, Charles VII, s'est épris jusqu'à en faire sa maîtresse et la présenter ainsi aux yeux de tous, allant ainsi à l'encontre des lois et des valeurs de son époque.

L'étude du phénomène Agnès Sorel constitue une occasion précieuse de se pencher sur des thèmes tels: la vie personnelle du roi Charles VII, l'apparition d'un nouveau modèle familial, l'intégration sociale des bâtardes royales, le comportement social et politique de la maîtresse du roi, le vocabulaire de l'époque en ce qui concerne l'infidélité conjugale. La nouveauté du rôle de maîtresse royale officielle et tout ce qui semble découler de cette fonction font d'Agnès Sorel, la première d'entre toutes, un sujet de recherche unique et riche pour une meilleure connaissance du milieu de la cour de Charles VII et de ses valeurs.

Le titre *Agnès Sorel: mythe et réalité* annonce bien notre intention de décortiquer le personnage pour en dégager une certaine réalité personnelle et sociale dans le contexte de la fin du Moyen-Âge. Pour ce faire, nous avons privilégié l'approche thématique suivante: au premier chapitre, nous proposerons une revue des écrits postérieurs à la période qui nous intéresse, nous nous pencherons ensuite sur les sources littéraires et sur

les documents d'archives pour nous arrêter enfin à la légende qui s'est tissée autour du personnage dès le XVI<sup>ième</sup> siècle. Au second chapitre, c'est la réalité de la personne, donc sa biographie à travers les sources qui retiendra notre attention. Le troisième chapitre sera plutôt préoccupé par la nouvelle réalité sociale qui se cache derrière le phénomène Agnès Sorel.

Il nous apparaît important d'appliquer à ce sujet toute la rigueur de la discipline historique pour le débarrasser d'une certaine réputation de frivolité et le replacer dans le contexte socio-politique riche de la seconde moitié du XV<sup>ième</sup> siècle. C'est ce que nous nous proposons de faire, selon la thématique précédemment exposée, dans les pages qui suivent.

## Chapitre I

### Agnès Sorel: des histoires et des sources

#### a) Agnès Sorel: l'état de la question

Les écrits historiques modernes concernant Agnès Sorel et Charles VII se retrouvent principalement dans des ouvrages de type biographique ayant pour objet l'un ou l'autre des deux personnages. Inutile d'ajouter qu'ils sont nombreux et ce, dans les deux cas. On retrouve aussi, mais en moindre quantité, des recueils et quelques articles qui s'intéressent plutôt à Agnès. Nous nous proposons donc d'en faire la revue et l'analyse, ce qui nous donnera une idée de l'état de la recherche à ce jour en ce qui concerne la liaison du roi de France et de la "Dame de Beauté".

La plupart des ouvrages consacrés à Agnès Sorel datent de la fin du XIX<sup>ième</sup> siècle et du premier tiers du XX<sup>ième</sup> siècle. En effet, notre bibliographie en contient cinq qui s'échelonnent sur une période de quarante-quatre ans entre 1887 et 1931. On passe ensuite à 1966 pour arriver au texte le plus récent qui date de 1983. On retrouve aussi des références à Agnès dans des ouvrages de type synthétique consacrés aux maîtresses royales célèbres ou aux "histoires d'amour" royales, mais ils sont moins nombreux. Notre bibliographie en contient quatre qui, à l'exception des *Dames galantes* de Brantôme, datent tous de la seconde moitié du XX<sup>ième</sup> siècle. Douze articles provenant de huit périodiques d'origines plutôt régionales sont disponibles. Par exemple: *Annales de la Société des Lettres, Sciences et Arts des Alpes Maritimes*, *Bulletin de la Société des amis*



*du vieux Chinon* (3), *Bulletin de la Société historique et archéologique de Nogent-sur-Marne et du Canton de Nogent* (2), *Bulletin trimestriel de la Société archéologique de Touraine* (2) ou encore, *Aux carrefours de l'histoire, Connaissance des Arts, Revue Lorraine populaire, Vieux Monfermeil*. Les sept biographies de Charles VII que nous avons retenues, à deux exceptions près, soit celles de Dufresne de Beaucourt et de Valet de Viriville qui furent publiées respectivement en 1881-1891 et 1862-1865, datent d'après 1970. L'objet principal de ces ouvrages n'est toutefois pas la vie d'Agnes Sorel mais bien celle de Charles VII. Les auteurs doivent forcément consacrer une partie de leur ouvrage à la liaison du Roi avec "La Dame de Beauté" mais ils s'en tiennent à un chapitre tout au plus.

Malgré l'intérêt indéniable dont Agnes Sorel fut l'objet et ce, à travers l'histoire, on se rend bien vite compte que parmi la multitude d'auteurs qui se sont penchés sur ce problème historique, on retrouve plus d'écrivains et de romanciers que d'historiens sérieux. Le niveau de l'histoire anecdotique est rarement dépassé, il en résulte donc, dans la plupart des ouvrages consacrés à Agnes Sorel une absence de rigueur scientifique et de souci de s'appuyer sur des sources, ainsi que l'absence de toute interprétation plus générale de l'affaire. Voyons comment celle-ci peut se traduire en faisant une revue un peu plus détaillée des biographies que nous avons consultées dans le cadre de notre recherche, selon l'ordre chronologique de parution des ouvrages. Nous débutons en 1887 avec Capefigue<sup>1</sup> chez qui on remarque l'absence de bibliographie vaguement compensée par quelques notes qui nous apprennent que les sources qu'il a utilisées, quoique

---

<sup>1</sup> Capefigue, M. *A King's Mistress, or Charles VII & Agnes Sorel and Chivalry in the XV<sup>th</sup> Century*. Edinburg, Privately Printed, 1887. 2 vol.

pertinentes, sont en très petit nombre. Trois chroniqueurs et quelques pièces d'archives composent le maigre corpus. Robert Duquesne dans son ouvrage de 1888<sup>2</sup> nous donne une bibliographie dont les références sont quelquefois imprécises, les notes sont peu nombreuses mais il complète son texte par une série de pièces justificatives. C'est en 1912 que Frank Hamel<sup>3</sup> publie sa biographie d'Agnès Sorel. La bibliographie est sommaire et imprécise, en contrepartie il utilise des notes en bas de page, deux annexes et, surtout, une série de portraits illustrant les principaux acteurs de l'époque. Pierre Champion<sup>4</sup> y va de sa contribution sur le sujet en 1931. Il ne nous fournit pas de bibliographie mais ses notes sont nombreuses ( 185 ) et les références qui les composent sont complètes. De plus, Champion a inclus une quinzaine d'illustrations et vingt-trois pièces justificatives. L'ouvrage de Jehanne d'Orliac<sup>5</sup> date de 1931 également. Ce dernier ne comporte pas de bibliographie, seulement huit notes et très peu de références aux chroniqueurs non accompagnées de leur provenance exacte. Environ une quinzaine de photos sont disséminées à travers le texte. Le livre de Mart Vanssonius<sup>6</sup> édité en 1966 a trouvé une place dans notre processus de recherche surtout pour consulter sa bibliographie puisqu'il est écrit en néerlandais, langue que nous ne maîtrisons pas. Cette dernière est relativement courte. Enfin, paraissait en 1983 un ouvrage de Robert Philippe<sup>7</sup>. Sa bibliographie complétée par des notes exhaustives, un index ainsi qu'une

<sup>2</sup> Duquesne, Robert. *Agnès Sorel "La Dame de Beauté" : monographie historique de la célèbre maîtresse du roi Charles VII*. Paris, Albin Michel éditeur, 1888. 332 pages.

<sup>3</sup> Hamel, Frank. *The lady of beauty (Agnès Sorel)*. London, Chapman and Hall, 1912. xvi, 312 pages.

<sup>4</sup> Champion, Pierre. *La Dame de Beauté, Agnès Sorel*. Paris, Librairie Ancienne Honoré Champion, 1931. 209 pages.

<sup>5</sup> Orliac, Jehanne d'. *The lady of beauty: Agnès Sorel, first royal favourite of France*. Philadelphia, J.B. Lippincott, 1931. 243 pages.

<sup>6</sup> Vanssonius, Mart. *Agnès Sorel, Koningin van delinkerhand*. La Haye, Kruseman, 1966. 221 pages.

série de tableaux généalogiques en font un outil important. Le bilan de cette revue des biographies sur Agnès Sorel n'est finalement pas très reluisant. A l'exception des ouvrages de Pierre Champion et de Robert Philippe chez qui on doit noter une véritable rigueur, la grande majorité des autres se rapprochent plus de la biographie romancée que du travail d'historiens sérieux. Les nombreuses contradictions entre les ouvrages concernant notamment la date de naissance d'Agnès Sorel, la durée de sa liaison avec le Roi, ou, tout simplement, l'interprétation des sources, posent de graves problèmes. On tente de reconstituer la vie d'Agnès Sorel en se basant sur des sources mais, lorsque celles-ci sont incomplètes ou comportent des lacunes, on se laisse aller à l'imagination et à la fantaisie. Il devient difficile, voire impossible au chercheur rigoureux de s'y fier. Très tôt après son décès, la légende qui entoure Agnès Sorel et sa vie se met en place. Elle devient rapidement l'héroïne dont romanciers, écrivains et même historiens s'emparent. Avec une rigueur qui est d'ailleurs plutôt inégale, on a lu et relu les oeuvres des mêmes chroniqueurs et on a retenu à peu près les mêmes exemples et citations qui servent à infirmer ou confirmer les différentes théories et affirmations des auteurs ( surtout les biographes ). Le problème, pour les chercheurs d'aujourd'hui, est de s'y retrouver, tant les faits, la légende et le roman sont enchevêtrés dans les ouvrages existants jusqu'à ce jour. En effet, jusqu'à maintenant les auteurs n'ont pas su remettre les événements en perspective, pour en comprendre la signification profonde pour l'histoire de France. Très peu de recherches ou de travaux récents ont été effectués sur celle que l'on a appelé *La Dame de Beauté* . La façon d'aborder le sujet découle en ligne directe du fait que peu d'historiens rigoureux se sont penchés sur celui-ci.

---

<sup>7</sup> Philippe, Robert. *Agnès Sorel*. Paris, Hachette, 1983. 264 pages.

De la douzaine d'articles que nous avons répertoriés, aucun ne constitue de véritable travail scientifique. En effet, de provenance et d'intérêt régional, ces derniers parlent d'Agnès Sorel de façon générale et plutôt superficielle. Les auteurs utilisent comme principales sources quelques biographies (voir notre revue de ces mêmes ouvrages plus haut), arrosent le tout avec un certain nombre (restreint la plupart du temps) de références aux chroniqueurs (imprécises), et le tour est joué. Comme nous l'avons déjà mentionné, les périodiques dans lesquels se retrouvent les articles dont il est question ici servent quelquefois d'accompagnement à des sociétés archéologiques ou historiques basées dans diverses régions françaises. Ils semblent aussi servir de documents à caractère touristique, ce qui est loin d'en faire des lectures intéressantes et pertinentes pour des chercheurs ou des historiens.

L'objet des ouvrages synthétiques sur les maîtresses royales étant surtout de raconter, souvent brièvement et de façon romancée les épisodes marquants de l'histoire des femmes qui se sont succédées à ce rôle, l'utilisation de sources précises et fiables est fréquemment négligée. Lorsque les auteurs se donnent la peine de nous communiquer leurs sources, ils le font dans des termes si vagues qu'il nous est difficile de s'y fier. Les quatre ouvrages de ce type que nous avons consultés ne font pas vraiment exception<sup>8</sup>.

---

<sup>8</sup> Brantôme, Pierre de Bourdeille, seigneur de. *Les Dames galantes*. Paris, Librairie Générale Française, 1962 et 1990. xvi, 497 pages. (Coll. "Le livre de Poche").

Pollitzer, Marcel. *Le règne des favorites: Agnès Sorel, la duchesse d'Étampes, Diane de Poitiers, Gabrielle d'Estrées*. Avignon, Aubanel, 1973. 276 pages.

Chaussinand-Nogaro, Guy. *La vie quotidienne des femmes du roi, d'Agnès Sorel à Marie-Antoinette*. Paris, Hachette, 1990. 262 pages.

Breton, Guy. *Histoires d'amour de l'histoire de France, tome 1*. Paris, Presses de la Cité, 1991. 1117 pages. (Coll. "Omnibus").

Les références bibliographiques sont minces lorsqu'elles nous sont fournies et les notes sont ramenées à l'extrême minimum.

Les biographies du roi sont, en général, mieux construites que celles d'Agnès. Entre 1862 et 1865 paraissait la biographie de Charles VII par Vallet de Viriville<sup>9</sup>. Pour nous faciliter la tâche et pour appliquer une rigueur toute historique à l'ouvrage, l'auteur accompagne son texte de nombreuses notes en bas de pages, et d'un index très utile. Comme on le verra plus loin, l'intérêt de Vallet de Viriville pour le cas Agnès Sorel a dépassé le cadre de cette biographie, même s'il laisse à celle-ci une place indéniable dans la biographie dont il est question ici. Nous devons ici mentionner de façon particulière l'Histoire de Charles VII de Dufresne de Beaucourt<sup>10</sup> parue de 1881 à 1891, qui est d'une qualité exceptionnelle. Si son sujet central n'est pas Agnès Sorel, quoique nous ayons relevé plus de soixante pages où il est fait mention de la "Dame de Beauté", la valeur de son ouvrage est indiscutable en ce qui concerne Charles VII. Bibliographie, notes exhaustives et index complètent cette biographie du roi qui reste, encore de nos jours, une oeuvre incontournable pour les historiens de la fin du Moyen-âge. A partir d'ici toutefois la qualité des ouvrages diminue dramatiquement. Philippe Erlanger<sup>11</sup> nous offre en 1973 un texte qui n'utilise pas de notes indiquant la provenance de ses informations et ce n'est pas la bibliographie résumée en fin de volume qui peut compenser ce manque de précision. Peut-être la seule exception, le livre de Vale<sup>12</sup> paru en 1974, qui se distingue

---

<sup>9</sup> Vallet de Viriville, Auguste. *Histoire de Charles VII, roi de France, et de son époque, 1403-1461*. Paris, J. Renouard, 1862-1865. 3 volumes.

<sup>10</sup> Beaucourt, Gaston Du Fresne, marquis de. *Histoire de Charles VII*. Paris, Librairie de la Société bibliographique, 1881-1891. 6 volumes.

<sup>11</sup> Erlanger, Philippe. *Charles VII et son mystère*. Paris, Perrin, 1973. 409 pages. (Coll. "Présence de l'Histoire").

<sup>12</sup> Vale, Malcolm Graham Allan. *Charles VII*. London, Eyre Muthuen, 1974. 267 pages.

des autres ouvrages récents par sa rigueur. Même s'il consacre peu d'espace à Agnès Sorel, nous devons noter la qualité de l'ouvrage qui se reconnaît à sa bibliographie complète, à ses nombreuses notes et au souci du détail dont il semble avoir fait preuve. Nous retournons ensuite à la biographie romancée avec Michel Hérubel qui publie en 1981 sa biographie de Charles VII<sup>13</sup>. On remarque un extrême minimum de notes en bas de pages, une bibliographie sommaire où les sources sont en petit nombre et une façon de relater des événements à l'aide de dialogues comme si il y était. Georges Bordonove<sup>14</sup>, quant à lui, y va d'un chapitre sur Agnès dans son ouvrage de 1985 où les notes sont absentes et la bibliographie moyenne. Enfin, Philippe Bully<sup>15</sup> a, en 1994, également publié un livre sur Charles VII. Encore là, pas de bibliographie mais quelques notes en fin de volume.

Le cas Agnès Sorel soulève une foule de questions sur des problématiques aussi variées que l'histoire de la famille, celle des femmes, du lignage, du pouvoir et de la vie privée au XV<sup>ième</sup> siècle. La nouveau rôle qu'elle a inauguré a heurté de plein fouet la conception traditionnelle de la famille. De plus, l'idéologie du lignage, de la transmission du sang royal et du pouvoir s'en sont trouvées affectées. Il existe actuellement peu de recherches qui se penchent sur ces thèmes, sauf peut-être les articles de Mikhaël Harsgor et Françoise Autrand sur l'essor des bâtards dans les milieux de la noblesse et dans celui des gens de robe aux XIV<sup>ième</sup> et XV<sup>ième</sup> siècles<sup>16</sup> et encore moins qui font le lien avec Agnès Sorel.

---

<sup>13</sup> Hérubel, Michel. *Charles VII*. Paris, O. Orban, 1981. 389 pages.

<sup>14</sup> Bordonove, Georges. *Charles VII le Victorieux*. Paris, Pygmalion/G. Watelet, 1985. 318 pages. (Coll. "Les rois qui ont fait la France, les Valois: tome 2").

<sup>15</sup> Bully, Philippe. *Charles VII: le "Roi des merveilles"*. Paris, Tallandier, 1994. 339 pages. (Coll. "Figures de proue").

Bref, nous croyons que, malgré l'abondance d'ouvrages concernant Agnès Sorel et le Roi Charles VII, il est difficile de trouver des réponses aux questions légitimes qu'on est en droit de se poser sur la signification profonde du phénomène. Les auteurs ont choisi de retenir, avec plus ou moins de succès et de rigueur, les étapes d'une vie et d'une relation qui nous parviennent teintées d'éléments romancés ou romantiques. Dès le XVI<sup>ième</sup> siècle, Agnès est devenue l'une des héroïnes du roman de la reconquête française aux côtés de Jeanne d'Arc, de Dunois et de bien d'autres encore grâce, en grande partie à Brantôme qui en a fait dans ses *Dames galantes*<sup>17</sup> l'inspiratrice d'un Charles VII bien peu pressé de repartir à la guerre. Il est grandement temps de retourner aux sources et de remettre en perspective un problème historique sur lequel tout n'a sûrement pas été dit.

Il nous paraît essentiel de mettre de l'ordre dans tout cet amas d'informations souvent contradictoires, pas toujours basées sur des sources fiables, ou tout simplement utilisées hors contexte. Ce sujet a peu bénéficié de la rigueur des historiens à travers les siècles. Une révision et une relecture des sources citées dans les biographies et études précédentes, dans le but de reconstituer la vie d'Agnès Sorel en s'appuyant strictement sur celles-ci ont beaucoup à apporter à la recherche, et ne peut qu'être utile pour nous éclairer sur le phénomène de la maîtresse, de la bâtardise et de la structure familiale dans la France du XV<sup>ième</sup> siècle. Nous avons besoin d'une histoire rigoureuse de celle qui inaugura le rôle de maîtresse officielle du roi, rôle qui sera, dans les règnes suivants, pratiquement toujours occupé par des femmes qui sont quelques fois passées à la

---

<sup>16</sup> Autrand, Françoise. "Naissance illégitime et service de l'État: les enfants naturels dans le milieu de robe parisien XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle". *Revue historique*, n° 267, 1982, pp.289-303.

Harsgor, Mikhaël. "L'essor des bâtards nobles au XV<sup>ième</sup> siècle". *Revue historique*, vol. 2, n° 253, pp.319 à 354.

<sup>17</sup> Brantôme, *Les Dames Galantes.*, p.239.

postérité à l'exemple de la première d'entre elles. L'étude de ce phénomène qu'est l'adoption d'une "favorite" ou d'une "maîtresse" officielle est digne d'intérêt pour l'état de nos connaissances actuelles. Car, ce qu'il pouvait impliquer dans une "institution" telle que la royauté française constitue l'une des questions morales et politiques importantes du XV<sup>ème</sup> siècle. Une analyse de l'aspect du poids du lignage et des liens du sang dans le milieu royal représente une contribution de taille pour notre compréhension de cette époque et de ce cadre bien particulier.

L'une des étapes les plus cruciales de tout processus de recherche historique consiste à identifier les sources. Pour le chercheur, ce retour à l'origine de l'information, aux documents ou aux textes contemporains de l'époque étudiée est l'essence même de la démarche historique. En ce qui concerne plus particulièrement notre démarche méthodologique, en voici les grandes lignes.

Comme nous l'avons déjà mentionné plus haut, la première étape du cheminement s'est avérée celle de l'identification des sources. Pour ce faire, nous avons décortiqué le plus grand nombre d'ouvrages possibles concernant Charles VII et Agnès Sorel: nous avons donc forcément travaillé sur des biographies, sept sur Charles VII et six sur Agnès, ajoutant à cela quelques articles et recueils synthèses sur les maîtresses royales célèbres. Après une lecture minutieuse de ces ouvrages impliquant de relever toute citation, note en bas de page et référence bibliographique se rapportant aux sources pertinentes pour le sujet qui nous occupait plus spécialement, il a été nécessaire de procéder à un examen plus approfondi des renseignements sur les sources recueillis dans les ouvrages de type biographique. Lors du classement des données, il s'est avéré que nous avions affaire à



deux genres de sources: les sources littéraires (les chroniques et les oeuvres littéraires) et les documents d'archives, que nous décrirons plus en détails ultérieurement.

Avant d'aller plus loin, nous devons mentionner que pour des questions pratiques, nous avons eu accès à un nombre très limité de documents d'archives. Nous dépendons entièrement d'impératifs liés à l'imprimerie, n'ayant pas accès aux manuscrits et chartes conservés dans les centres d'archives français. Toutefois nous avons pu en recueillir quelques-uns édités que nous présenterons plus loin.

### **b) Les chroniques et les sources littéraires**

La chronique est le type de source littéraire sur lequel nous nous sommes appuyée principalement pour effectuer notre recherche. A la fin du Moyen-âge, la chronique est un genre historiographique et littéraire qui trouve son origine dans la fusion des *Annales* des *Chroniques* et de *l'Histoire*. Les *Annales*, qui font leur apparition vers les VII<sup>ième</sup>-VIII<sup>ième</sup> siècles consistent en "... de brèves notes écrites une année après l'autre, dans les marges des tables pascales, grâce auxquelles une communauté entendait garder la mémoire du ou des événements marquants d'une année." <sup>18</sup>. Graduellement, elles se rapprochent du récit bref en continuant toutefois à consigner les événements dans un ordre chronologique qui n'implique pas un effort de composition très marqué. La *Chronique* est "... l'oeuvre consciente et élaborée d'un historien qui, suivant et prolongeant l'effort d'Eusèbe de Césarée, tente de reconstruire la chronologie du passé." <sup>19</sup>. C'est autour du XII<sup>ième</sup> siècle que l'on cesse de distinguer les deux démarches

---

<sup>18</sup> Guenée, Bernard. *Histoire et Culture historique dans l'Occident médiéval*. Paris, Aubier Montaigne, 1980. pp.203-204.

<sup>19</sup> *Ibid.*, p.204.

qui forment un premier genre historique. Toutefois on continue d'opposer *chronique* et *histoire*; la première étant préoccupée par le temps, les dates, l'ordre chronologique, les années et, surtout la brièveté du récit alors que la seconde donne la priorité au récit même si l'ordre chronologique est respecté. La fin du Moyen-âge voit enfin la réconciliation des deux modèles qui se fondent pour former un genre mixte "...qui retint de l'histoire son art du récit et de la chronique sa rigueur chronologique" ainsi, "la pratique médiévale créa la forme où le déroulement des faits et l'enchaînement des causes purent cohabiter." <sup>20</sup>.

Devant la quantité impressionnante de chroniques qui tissent la trame des événements survenus à la fin du Moyen-âge, il devenait nécessaire d'établir des bornes chronologiques. D'abord, nous nous en sommes tenus au XV<sup>ème</sup> siècle: plus particulièrement au règne de Charles VII (1422 à 1461) avec toutefois quelques incursions du côté du règne de Louis XI (1461 à 1483). La date de naissance d'Agnès Sorel est incertaine (les historiens et biographes la situe entre 1409 et 1422 environ), de même que le moment où s'est amorcée la relation entre le roi et la *Dame de Beauté*. La confusion règne tout autant lorsqu'il est question des dates de naissance des trois filles survivantes, Marie, Charlotte et Jeanne issues de la liaison. La seule certitude relative dans le cas d'Agnès est la date de son décès: elle meurt à Jumièges entre le 9 et le 11 février 1450, selon qu'on se fie à la *Chronique Martiniane*<sup>21</sup>, aux lettres des exécuteurs testamentaires d'Agnès<sup>22</sup> ou à Jean Chartier<sup>23</sup>.

---

<sup>20</sup> *Ibid.*, p.211.

<sup>21</sup> Mamerot, Sébastien. *Chronique Martiniane*. Paris, H. Champion éd., 1907, p.61.

<sup>22</sup> Vallet de Viriville, Auguste. "Recherches historiques sur Agnès Sorel". *Bibliothèque de l'École des Chartes*. Tome 1, 1849, pp.322 et 323.

<sup>23</sup> Chartier, Jean. *Chronique de Charles VII, roi de France*. édition et notes de Vallet de

Nous avons dû, par la suite, identifier les chroniqueurs, les oeuvres concernées et, quelquefois les recueils de textes dans lesquels se retrouvaient les chroniques en question. Afin de compléter nos informations sur les chroniqueurs et les chroniques, de même que pour nous assurer de n'avoir pas laissé de côté certaines chroniques pertinentes pour le sujet qui nous intéressait, nous avons consulté *Les sources de l'histoire de France des origines à la fin du XV<sup>ème</sup> siècle* d'Auguste Molinier<sup>24</sup>. Inutile de mentionner que nous avons ratissé plutôt large pour être certaine de ne rien laisser passer, ce qui fait que de nombreux chroniqueurs et/ou oeuvres qui n'avaient pas été retenus par les biographes ont quand même subi un examen attentif, mais sans grand succès, nous devons l'admettre. Au total: seize chroniqueurs ou auteurs littéraires parlent d'Agnès Sorel.

Ceci dit, une fois que les chroniqueurs et leurs chroniques nous semblaient avoir le plus de potentiel pour cette recherche furent identifiés, il nous restait à les analyser. L'étude approfondie des sources reste, on le sait, la portion la plus importante d'un travail de recherche. Nous avons donc lu et relu chaque chronique, à la recherche du moindre passage où est mentionnée la liaison entre le roi et la Dame de Beauté et aussi pour s'assurer que les biographes/historiens n'avaient pas omis certains passages pertinents. Nous n'avons toutefois rien trouvé de nouveau. Ensuite, nous avons fiché chacun des passages pertinents, en tenant compte du contexte dans lequel ils apparaissent par rapport au reste du récit qui forme la chronique. La notation du contexte ainsi que la datation étaient primordiales pour notre futur travail d'analyse. Nous avons, aussi, tenté d'établir un inventaire des événements à l'occasion desquels les faits relatifs à Agnès Sorel sont

---

Viriville, Paris, P. Jannet Libraire, 1858, volume 2, p.186.

<sup>24</sup> Molinier, Auguste Émile Louis Marie. *Les Sources de l'histoire de France des origines à la fin du XV<sup>ème</sup> siècle*. réédition, Paris, A. et J. Picard, 1971. 6 volumes.

relatés, c'est-à-dire, une liste des épisodes particuliers où Agnès semble apparaître dans la chronique: par exemple, l'arrestation de Jacques Coeur, la mort du roi et les événements semblables.

Voyons maintenant, plus en détails, quelles sont les chroniques que nous avons retenues, qui en sont les auteurs, d'où viennent-ils et qui sont leurs mécènes puisque l'attitude face à Agnès peut être influencée par le conflit franco-bourguignon par exemple. Précisons aussi que deux des textes qui ont servi à la recherche ne sont pas à proprement parler des chroniques: *Le Jouvencel* de Jean de Bueil et *Recollecion des merveilles advenues en notre temps* de Georges Chastellain qui sont respectivement un roman et un poème. Par souci de clarté, nous avons choisi de présenter ces informations sous forme de tableau. Les sources principales sur lesquelles nous nous sommes appuyés pour obtenir cette synthèse de renseignements sur les sources pertinentes sont: le *Dictionnaire des lettres françaises: le moyen-âge* de Geneviève Hasenohr et Michel Zink, le *Dictionnaire des lettres françaises: le XVI<sup>ième</sup> siècle* de Georges Grente, le *Dictionnaire de la France médiévale* de Jean Favier ainsi que *Les sources de l'histoire de France des origines à la fin du XV<sup>ième</sup> siècle* d'Auguste Molinier.

Tableau I: Les chroniqueurs et leurs oeuvres

CHRONIQUEUR	OEUVRE
<p><u>Anonyme:</u>            -Probablement un parisien, clerc de l'Université, docteur en théologie, peut-être chanoine à Notre-Dame.            -Prend clairement parti du côté bourguignon, mais ne s'empêche pas de contester Jean Sans Peur en 1419 et Philippe le Bon dès 1422.</p>	<p><u>Journal d'un bourgeois de Paris:</u>            -Raconte les événements parisiens de 1405 à 1449.            -Écrit par périodes, sous forme de notes brèves, présentées annuellement.            -Raconte la vie quotidienne: les fêtes, solennités de la ville, entrées et sorties de charge des magistrats, gens d'Église, déplacements des souverains, cérémonies universitaires, mouvements d'opinion des parisiens...</p>
<p><u>Thomas Basin:</u>            (Caudebec-en-Caux, 1412 / Utrecht, 1489).            -1424 à 1437: étudiant à la Faculté des Arts de Paris, à l'Université de Louvain et à la Faculté de Théologie de Pavie. Maître es Arts, licencié en droit civil et en droit canon.            -1437 à 1447: recteur de l'église paroissiale de Saint-Germain-de-Carville du diocèse de Rouen, courts séjours en Normandie, voyages en Italie où il a des protections à la curie papale (1437), chargé de mission en Hongrie pour le pape (1439-1440), chargé d'enseigner le droit canon à Caen par Henri VI (1441), recteur de l'Université de Caen(1442).            -1447: évêque-comte de Lisieux, prête serment de fidélité au roi anglais.            -1449: lors de la reconquête de la Normandie, il négocie la capitulation de sa cité, prête un nouveau serment de fidélité au roi de France, entre au Conseil royal et reçoit une pension.            -1466 à 1489: en défaveur sous Louis XI, il s'installe à Louvain, puis dans le sud du royaume qu'il quitte en 1468. Le reste de sa vie se passe entre Genève, Bâle, Louvain, Trêves, Rome et Utrecht.</p>	<p><u>Histoire de Charles VII:</u>            -Écrite en latin en cinq livres, composée en 1471 et 1472.            -Récit chronologique de l'histoire de son temps, parsemé de fragments autobiographiques, avec dates, entrecoupé de portraits des protagonistes, d'opinions et d'idées personnelles.            -Les témoignages des gens qu'il approche et ses souvenirs personnels sont sa source principale.</p>

<p><u>Jean Bouchet:</u> (Poitiers, 31 janvier 1476 / entre 1557 et 1559). -Poète et historien il appartient à l'école des grands rhétoriciens. -Il entre au service de la maison de La Trémoille où il est en rapport avec plusieurs lettrés dont: le père de Ronsard, Rabelais et Jean d'Auton.</p>	<p><u>Les Annales d'Aquitaine:</u> -Récit chronologique de l'histoire de la France avec une attention particulière à tout ce qui concerne l'Aquitaine, il commence par l'origine des Gaules et termine vers 1555. -Il semble s'être inspiré de la <i>Chronique de Charles VII</i> de Jean Chartier lorsqu'il traite de cette période. -Son récit est entrecoupé de commentaires personnels.</p>
<p><u>Jean de Bourdigné:</u> (Angers, fin XV<sup>ième</sup> / Angers, 1547). -Prêtre, docteur ès-droit et il devint chanoine de Saint-Laud, puis de Saint-Maurice.</p>	<p><u>Chroniques d'Anjou et du Maine:</u> -Oeuvre unique du chroniqueur, il commence son récit au temps du déluge. -On lui reconnaît une réelle valeur de source historique lorsqu'il se rapproche de son temps. -Son style possède un agrément et une <i>saveur qui sent encore le moyen-âge</i>. -Il aborde son récit du point de vue de l'Anjou comme son titre l'indique et c'est donc des relations d'Agnès Sorel avec cette famille qu'il parle lorsqu'il s'arrête sur le personnage.</p>
<p><u>Jean Chartier:</u> (? / 19 février 1464) -1430: mentionné dans les registres capitulaires de Saint-Denis, prévôt de la Garenne. -1433: prévôt de Cergy et Auvers, puis Mareuil et Poincy-en-Brie. -1435: précepteur et hôtelier de Saint-Denis. -1437: nommé par le roi historiographe de France (peut-être depuis 1420 ou 1422). -1441: commis au gouvernement temporel de Saint-Denis. -1445: grand chantre de Saint-Denis (peut-être depuis 1441). -1450: accompagne Charles VII lors de la campagne de Normandie et il assiste au siège de Harfleur.</p>	<p><u>Chronique de Charles VII, roi de France:</u> -Il se base sur sa <i>Chronique latine du règne de Charles VII (1422-1450)</i>, qu'il a commencée en 1437 et qui est une suite naturelle du Religieux de Saint-Denis. -En 1445, il révisé et traduit son texte. Parmi les modifications à noter: chapitres ajoutés, supprimés ou plus développés, plus de détails à partir de 1440, continuation jusqu'à 1461. -La chronique de Charles VII a été incorporée aux <i>Grandes chroniques de France</i> qu'elle termine.</p>

<p><u>Georges Chastellain:</u> (Comté d'Alost en Flandre, 1405 ou 1415 / 20 mars 1475). -Fait ses études à Louvain. -À dix-huit ans, il est à la cour de Philippe le Bon qu'il sert. -1435: entre au service de Charles VII après le Traité d'Arras. Il accomplit pour celui-ci deux missions diplomatiques auprès du duc de Bourgogne. -1446: de retour la cour de Bourgogne, il est écuyer panetier du duc Philippe. -1451: il est écuyer tranchant. -1455: nommé chroniqueur officiel de Bourgogne, une pension importante de même qu'une demeure à Valenciennes dans l'hôtel ducal lui sont offertes. -1456: il est élevé au rang des conseillers et chargé de missions. -1473(2 mai): Charles le Téméraire le crée chevalier de la Toison d'Or au titre littéraire et il est nommé chroniqueur officiel de l'Ordre.</p>	<p><u>Chronique:</u> -La chronique s'étend de l'assassinat de Jean sans Peur en 1419 et s'arrête inachevée en 1474. -La copie complète est perdue et il nous en reste environ un tiers (1419 à 1422, 1430, 1431, 1452, 1454 à 1458, qui forme le seul livre complet, le quatrième, 1461 à 1470). -Le conflit entre le roi et le duc de Bourgogne reste dominant dans la chronique. -Il s'intéresse tout particulièrement aux actions des ducs Philippe (son héros) et Charles.</p> <p><u>Poème:</u> -Sorte d'abrégé en vers de sa chronique, la <i>Recollection des merveilles advenues en notre temps</i> est écrite vers 1462. -Il relate les grands et les petits événements qui l'ont frappé à son époque.</p>
<p><u>Jacques du Clercq:</u> (Lille, 1420 / Arras, 1501) -Fils d'un conseiller de Philippe le Bon. -1448: il commence à prendre des notes et à recueillir des anecdotes qui lui serviront dans l'écriture de ses Mémoires.</p>	<p><u>Mémoires:</u> -Elles couvrent les années 1448 à 1467 (mort de Philippe le Bon). -Il raconte les dernières batailles de la guerre de Cent ans, celles de la guerre des Deux Roses, les différends entre Philippe le Bon et ses sujets et dénonce les moeurs "désordonnées" de son temps, qu'il croit être tolérées par le duc de Bourgogne. -L'Artois l'intéresse tout particulièrement. -Son souci d'impartialité et d'indépendance le distingue des autres chroniqueurs bourguignons.</p>

<p><u>Mathieu d'Escouchy:</u> (Quesnoy-le Comte en Hainaut, vers 1420 / ?)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-1447: prévôt de Péronne</li> <li>-1465: rejoint l'armée royale à Montlhéry où il est fait prisonnier.</li> <li>-1467: libéré, il devient procureur du roi à Saint-Quentin</li> <li>-1473: garde des sceaux royaux du baillage de Senlis.</li> <li>-Après 1482 on perd sa trace.</li> </ul>	<p><u>Chronique:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Il présente sa chronique comme une suite de celle de Monstrelet.</li> <li>- Elle couvre les années 1444 à 1461 dont il relate les principaux événements.</li> <li>-On dénote un effort d'impartialité envers les Bourguignons qui est inexistant chez Monstrelet qui ne cache pas sa sympathie pour ces derniers.</li> </ul>
<p><u>Nicole Gilles:</u> (? / 1503)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-7 février 1475: notaire et secrétaire du roi depuis cette date au plus tard.</li> <li>-1482-83: clerc extraordinaire à la Chambre des comptes.</li> <li>-1484 à 1503: clerc et contrôleur du trésor.</li> <li>-Il appartient à la noblesse de robe.</li> <li>-A l'exception des missions dont il fut chargé par le roi et qui le conduisirent en Poitou, en Normandie et à Florence, il quitta peu Paris où il possédait une maison et un hôtel.</li> <li>-Il était marguillier de l'église Saint-Paul.</li> <li>-Il constitua une importante bibliothèque et son goût des livres fit de lui un collaborateur des éditions d'Antoine Vérard, dont l'impression des <i>Cent Nouvelles nouvelles</i> en 1486.</li> </ul>	<p><u>Les Chroniques et Annales de France:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-La chronique s'étend des origines troyennes à Charles VIII.</li> <li>-Jusqu'à Louis XI, l'ouvrage est essentiellement une compilation issue des <i>Grandes chroniques de France</i>, par la suite il devient vraiment original et sa valeur en est accrue.</li> <li>-Imprimé dès 1492 et réédité en 1498, l'ouvrage sera fréquemment édité et continué entre 1510 et 1617.</li> <li>-Ce sont sa forme, sa conception et sa langue qui en font un ouvrage important de l'historiographie française.</li> </ul>



<p><u>Sébastien Mamerot:</u> (f.l. 1458/1489) -Clerc, chapelain et serviteur de Louis de Laval, gouverneur du Dauphiné, de Gênes et de Champagne qui le charge d'écrire et de traduire différents ouvrages entre 1458 et 1488 environ.</p>	<p><u>Chronique Martiniane:</u> -Traduction d'une compilation historique qui comprend: la chronique des papes, une histoire de la déposition de Richard II, le traité de Jean de Montreuil de 1416 sur les prétentions des rois d'Angleterre à la couronne de France, une longue chronique de Charles VII, la <i>Chronique scandaleuse</i> qui couvre le règne de Louis XI, une courte histoire du règne de Charles VIII et quelques feuillets sur les premières années du règne de Louis XII jusqu'à 1500. -La chronique de Charles VII n'a pas été rédigée avant 1489. On la croit l'oeuvre d'un familier d'Antoine de Chabannes car plusieurs lettres reçues par ce dernier y sont insérées et on y glorifie la maison de Chabannes. -Elle est surtout importante pour l'histoire militaire. -On y retrouve de nombreux passages de la chronique de Jean Chartier.</p>
<p><u>Olivier de la Marche:</u> (Villegaudin en Saône et Loire, vers 1425 / Bruxelles, 1<sup>er</sup> février 1502) -1437: il devient page de Philippe le Bon. Il servira la Maison de Bourgogne jusqu'à sa mort. -1488: il s'installe à Malines et se consacre à l'écriture.</p>	<p><u>Mémoires:</u> -Elles couvrent les années 1435 à 1488 et se présentent en deux livres. -Premier livre: commencé en 1470, il relate les faits de 1435 à 1467. -Deuxième livre: consiste en des notes prises au fil des événements. -Même s'il écrit pour les bourguignons, son livre n'est pas une commande ce qui lui laisse une relative indépendance et un style plus simple que celui des chroniqueurs officiels.</p>

<p><u>Aeneas Sylvius Piccolomini:</u> (Corsignano, 1405 / Ancône, 1464)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Fils d'une noble famille siennoise, il fait des études de droit et de lettres.</li> <li>-1431: secrétaire du cardinal Capranica qu'il accompagne au Concile de Bâle.</li> <li>-1439: secrétaire de Félix V, il défend les thèses conciliaires et se rend en ambassade auprès de l'empereur Frédéric III qui le nomme poète impérial. Il devient secrétaire de l'empereur et reste à ses côtés plusieurs années.</li> <li>-vers 1445: il décide de réformer sa vie sous l'influence de Saint-Bernardin de Sienna.</li> <li>-1446 ou 1447: il est ordonné prêtre puis il est vite nommé évêque de Trieste, puis de Sienna.</li> <li>-1456: nommé cardinal.</li> <li>-1458: élu pape sous le nom de Pie II.</li> <li>-1464: il meurt au moment de s'embarquer pour une croisade contre les Turcs, projet important qui avait occupé une grande partie de son pontificat. Il avait tenté d'y intéresser les grands princes européens.</li> </ul>	<p><u>Commentarii:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-L'écriture a eu toute sa vie une grande importance. Passionné des auteurs antiques, il a écrit, toujours en latin, des poésies, des comédies, de l'histoire contemporaine des traités et de la correspondance.</li> <li>-Ses <i>Commentaires</i> sont une autobiographie doublée d'une histoire de son époque.</li> </ul>
<p><u>Aliénor de Poitiers:</u> (f.l. ?/1491)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Fille de Jean de Poitiers, seigneur d'Arcis-sur-Aube et d'Isabelle de Souza l'une des dames d'honneur d'Isabelle de Portugal, la duchesse de Bourgogne.</li> <li>-Elle réside à la cour de Bourgogne avec sa mère dès l'âge de sept ans.</li> <li>-Elle est l'épouse de Guillaume, seigneur de Stavèle, vicomte de Furnes.</li> </ul>	<p><u>Les honneurs de la cour:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Composé entre 1484 et 1491.</li> <li>-Traité sur l'étiquette qui relate les usages de cour du début du règne de Charles VI jusqu'au courant du règne de Charles VIII.</li> <li>-Elle raconte ce dont elle a été témoin ou ce que sa mère lui a appris.</li> </ul>

<p><u>Jean de Roye:</u> (vers 1425 / avant 1495) -On le nomme également par erreur typographique Jean de Troyes. -Il appartient à une famille de la bourgeoisie parisienne. -Il est pourvu d'une charge de notaire au Châtelet de Paris dès le début du règne de Louis XI. -En 1469, il est chargé de dresser l'inventaire des biens parisiens du cardinal La Balue et il doit prendre note des dépositions des témoins interrogés pour le procès intenté contre lui. -Au moins depuis 1465, il assume aussi les fonctions de secrétaire du duc Jean II de Bourbon et de garde de l'hôtel familial.</p>	<p><u>Chronique scandaleuse:</u> -Ce nom a été attribué à la chronique au XV<sup>ième</sup> siècle. -La chronique, qui tient plus du journal au jour le jour des événements qui marquent le règne de Louis XI. -Elle est plus détaillée entre 1464 et 1477. -C'est une source précieuse pour l'histoire de Paris en particulier.</p>
<p><u>Jean de Bueil:</u> (entre 1404 et 1406 / château de Vaujours, 1477). -Il est de tous les combats de la Guerre de Cent ans sous Charles VI et Charles VII. -1434: fait chevalier par Charles d'Anjou. -1450: nommé grand amiral par Charles VII. -Disgracié par Louis XI au début du règne, la faveur royale lui revient après le mariage de son fils Antoine avec Jeanne de Valois, fille de Charles VII et d'Agnès Sorel. -1465: entre dans la Ligue du Bien Public. -1469: il est pardonné en même temps que les autres instigateurs de la révolte. -Choisi comme grand conseiller, il reçoit l'ordre de Saint-Michel pour bons services entre le roi et son frère, le duc de Berry.</p>	<p><u>Le Jouvencel:</u> - Ouvrage didactique et roman à clef dont l'auteur serait le héros. -Les trois parties sont datables de 1461 à 1468. -Première partie, <i>monastique</i>: apprend à un homme seul à se gouverner. -Deuxième partie, <i>économique</i>: enseigne à diriger une maisonnée. -Troisième partie, <i>politique</i>: traite du gouvernement des pays et des cités. -Jean de Bueil se sert de son expérience pour le rédiger.</p>

Le tableau I ne laisse aucune place à Enguerrand de Monstrelet. Sa chronique est divisée en deux livres et raconte des événements advenus entre 1400 et 1444. On lui a toutefois attribué le récit d'événements postérieurs à cette date puisqu'il avait annoncé son

intention de poursuivre sa chronique dans un troisième livre. Il est maintenant reconnu que ce troisième livre qu'on croyait lui devoir s'avère être plutôt la *Chronique de Mathieu d'Escouchy*, qui nous raconte les années 1444 à 1461, et qui se présente lui-même comme le continuateur de Monstrelet<sup>25</sup>. Après lecture de la chronique de ce dernier, nous sommes arrivés à la conclusion que les renseignements qu'on attribuait à Monstrelet en ce qui concerne la liaison entre Charles VII et Agnès Sorel, faisaient plutôt partie de la *Chronique de Mathieu d'Escouchy*.

Dans le but de mesurer l'influence de ces différentes chroniques sur les portraits modernes d'Agnès Sorel, nous avons procédé à un petit décompte indiquant combien de fois un chroniqueur et/ou un auteur était cité comme source dans les treize biographies modernes d'Agnès Sorel et de Charles VII que nous avons retenues:

i)Bordonove / BO	viii)Hamel / HA
ii)Bully / BU	ix)Hérubel / HÉ
iii)Capefigue / CA	x)Orliac / OR
iv)Champion / CH	xi)Philippe / PH
v)Du Fresne de Beaucourt / DB	xii)Vale / VA
vi)Duquesne / DU	xiii)Vallet de Viriville / VV
vii)Erlanger / ER	

Nous allons décrire ces chroniques et ces oeuvres littéraires un peu plus loin<sup>26</sup>.

---

<sup>25</sup> Favier, Jean. *Dictionnaire de la France Médiévale*, Paris, Fayard, 1993. p.389.  
Hasenohr, Geneviève et Michel Zink, dir. *Dictionnaire des lettres françaises: le moyen-âge*, 1<sup>ière</sup> édition. Paris, Fayard, 1964. La poche, Le livre de poche, 1992. p.1000.

<sup>26</sup> Les références complètes de ces ouvrages se trouvent dans la section *liste d'études* de ma bibliographie.

**Tableau II: Les chroniqueurs traitant d'Agnès Sorel et leur utilisation par les biographes modernes.**

<b>CHRONIQUEURS ET AUTEURS</b>	<b>INVENTAIRE DES BIOGRAPHIES DANS LESQUELLES ON CITE LES CHRONIQUEURS</b>	<b>TOTAL</b>
Anonyme (Journal d'un bourgeois de Paris)	BO, CH, DB, DU, HA, HE, OR, PH, VV.	9/13
Thomas Basin	CH, DB, HA, HE, OR, PH, VA, VV.	8/13
Jean Bouchet	DU, HA.	2/13
Jean de Bourdigné	HA, PH, VV.	3/13
Jean de Bueil	BO, CH, HA, OR, PH VV.	6/13
Jean Chartier	BO, CA, CH, DB, DU, HA, HE, PH, VV.	9/13
Georges Chastellain	CH, DU, HA, OR, PH, VA, VV.	7/13
Jacques du Clercq	CH, DB, DU, HA, OR, PH, VV.	7/13
Mathieu d'Escouchy	CH, DB, PH, VA, VV.	5/13
Nicole Gilles	DU, VV.	2/13
Sébastien Mamerot (Chronique Martiniane)	CH, DU, VV.	3/13
Olivier de la Marche	BO, CA, CH, DB, HA, HE, PH, VA.	8/13
Mathieu d'Escouchy (Enguerrand de Monstrelet)	CA, DB, DU, HE, OR, VV.	6/13
Aeneas Sylvius Piccolomini (Pie II)	BU, CH, DB, DU, ER, HA, OR, PH, VV.	9/13
Aliénor de Poitiers	CH, DB, HA, PH.	4/13
Jean de Roye (Jean de Troyes)	CH, OR.	2/13

Il est important de noter qu'aucun historien moderne ne cite tous les chroniqueurs et auteurs littéraires.

### c) Agnès Sorel racontée par les chroniqueurs

Les chroniques, nous l'avons déjà mentionné, forment un récit respectant généralement l'ordre chronologique. Toutefois, ce qui alimente la trame du récit peut quelquefois sembler erratique au lecteur. Que ce soit la vie quotidienne d'une cité, les campagnes militaires ou les batailles, les événements marquants à la cour du roi Charles VII ou ceux de la cour du duc de Bourgogne, Philippe le Bon; les chroniqueurs peuvent parfois passer d'un sujet à l'autre de façon déconcertante. Les associations d'idées et les retours en arrière font aussi partie de la composition des chroniques. Ce qui signifie que, partir à la recherche d'Agnès Sorel avec pour guides le Bourgeois de Paris, Thomas Basin, Jean Bouchet, Jean de Bourdigné, Jean de Bueil, Jean Chartier, Georges Chastellain, Jacques du Clercq, Mathieu d'Escouchy, Nicole Gilles, Olivier de la Marche, Sébastien Mamerot, Pie II, Aliénor de Poitiers et Jean de Roye tient parfois de l'imprévisible.

L'une des pistes qui a donné les meilleurs résultats lors de l'étude des chroniques, s'intéressait plus particulièrement au contexte dans lequel on retrouvait généralement des informations ou des citations concernant Agnès Sorel. En effet, nous avons fait l'exercice de relever à quel propos le souvenir d'Agnès Sorel surgissait chez les chroniqueurs. Il est intéressant de noter que ces derniers parlent tardivement d'Agnès, souvent lorsqu'ils font référence à des événements qui se sont produits après sa mort en 1450, par exemple à l'occasion de la mort du roi ou de celle de la reine, de l'arrestation de Jacques de Coeur ou de la fuite du dauphin chez le duc de Bourgogne. En fait, Agnès est rarement au coeur des récits des chroniqueurs. Voici donc les différents événements qui amènent les

auteurs à parler d'Agnès Sorel que nous relatons, en respectant l'ordre chronologique des événements ou de leur apparition dans les chroniques.

Un premier événement qui suggère la présence d'Agnès Sorel auprès du roi, dans les chroniques, est la rencontre entre Charles VII et la duchesse de Bourgogne, Isabelle de Portugal<sup>27</sup> à Châlons<sup>28</sup>. Dans ses mémoires, Olivier de la Marche situe en 1443 cette entrevue. C'est l'occasion pour cette troisième épouse de Philippe le Bon<sup>29</sup> de partager ses déboires conjugaux avec Marie d'Anjou, reine de France, qui était en mesure de comprendre, étant donné la liaison du roi avec Agnès Sorel<sup>30</sup>. Aliénor de Poitiers, écrivant longtemps après les événements qu'elle raconte, évoque également cette rencontre. Elle ne parle toutefois pas des deux épouses trompées, mais profite de cette occasion pour expliquer le conflit entre le roi et le dauphin qui s'exilera auprès du duc de Bourgogne, à cause d'Agnès Sorel<sup>31</sup>.

Vers 1445, Nicole Gilles qui relate la mort de la dauphine Marguerite d'Écosse<sup>32</sup> raconte qu'à cette époque une dame de compagnie de la reine du nom d'Agnès Sorel était en la grâce du roi<sup>33</sup>.

---

<sup>27</sup> Elle est la fille du roi Jean I<sup>er</sup> du Portugal et de Philippa de Lancastre. C'est en 1429 qu'elle épouse Philippe le Bon, duc de Bourgogne à qui elle donnera deux fils, Antoine qui meurt en 1431 et le futur Charles le Téméraire.

<sup>28</sup> Il s'agit ici de Châlons-sur-Marne. En réalité, cette entrevue eut lieu en 1445.

<sup>29</sup> On dit qu'il eut seize bâtards de diverses maîtresses.

<sup>30</sup> Olivier de la Marche, *Mémoires*, Paris, éd. H. Beaune et J. d'Arbaumont, 1883-1886. vol.2. pp. 54-55.

<sup>31</sup> Saint-Palaye, *Mémoires sur l'Ancienne Chevalerie*, Paris, Delongchamps, 1829. vol.2. p.165.

<sup>32</sup> Fille du roi Jacques I<sup>er</sup> d'Écosse, mariée en 1436 au futur Louis XI, elle meurt le 16 août 1444 sans enfants.

<sup>33</sup> Nicole Gilles, *Chroniques et Annales de France*, Paris, Gabriel Buon, 1566, volume 2, fo.cj.

Le Bourgeois de Paris, quant à lui, inclut la visite d'Agnès Sorel à Paris en avril parmi les événements marquants de 1448<sup>34</sup>. La raison officielle de ce voyage à Paris est un pèlerinage à Sainte-Geneviève. La coïncidence semble trop grande pour y croire, puisqu'au même moment Pierre de Brézé subit son procès devant le Parlement de Paris. En effet, celui-ci était victime des contrecoups de l'affaire Mariette<sup>35</sup> et des intrigues du dauphin visant à l'écartier du grand conseil et par ricochet à se débarrasser d'Agnès.

Dans le cas de Jean de Bueil qui nous présente la première oeuvre littéraire qu'il nous est donné d'étudier pour cette recherche, il est plus difficile de dater, même approximativement, l'incident qu'il relate puisque *Le Jouvencel* est ce qu'il convient d'appeler un roman à clé. Il faut donc se baser sur les faits d'armes du héros qui jalonnent le texte. Nous pensons donc pouvoir situer à environ 1449 l'épisode où l'on croit reconnaître Agnès Sorel parmi les dames de la reine qui suivent le roi dans ses appartements après dîner et qui, familièrement, demande au roi: "Sire...menez nous en la guerre..."<sup>36</sup>.

Au début de 1450, Jean Chartier consacre un chapitre entier à Agnès Sorel à l'occasion de la mort de celle-ci. Ce chapitre s'inscrit dans le récit de la reconquête de la Normandie par le roi Charles VII, que nous relate Chartier en plusieurs chapitres, avant et après l'épisode "Agnès"<sup>37</sup>. La *Chronique Martiniane* fait aussi le récit de la reconquête de la Normandie et intercale une note annonçant la mort de la *damoiselle de Beauté*<sup>38</sup>.

---

<sup>34</sup> Anonyme, *Journal d'un Bourgeois de Paris*, éd. et notes de Michaud et Poujoulat, Lyon/Paris, Guyot Frères, 1851. ( Coll. "Mémoires pour servir à l'histoire de France depuis le XIII<sup>ième</sup> siècle jusqu'à la fin du XVIII<sup>ième</sup> siècle", vol. 3, p.298. ).

<sup>35</sup> Gaston Du Fresne de Beaucourt, *Histoire de Charles VII*, Paris, Librairie de la société bibliographique, 1881-1891. vol. 4. pp.202 à 219.

<sup>36</sup> Jean de Bueil, *Le Jouvencel*, Paris, Renouard, 1887-1889. vol.2. pp.136-137.

<sup>37</sup> Jean Chartier, *Chronique de Charles VII, roi de France*, notes de V. de Viriville, Paris, P. Jannet Librairie, 1858. ( Coll. "Bibliothèque Elzévirienne" vol.2. pp.181 à 186 ).



Toutefois, il nous faut mentionner que de nombreux passages de la *Chronique Martiniane* sont empruntés à la chronique de Jean Chartier. Jean Bouchet semble s'être inspiré de Chartier dans sa façon de raconter la mort d'Agnès au milieu de la reconquête normande<sup>39</sup>. Jean de Bourdigné et Nicole Gilles profitent également de leur récit de la campagne en Normandie pour annoncer la mort d'Agnès<sup>40</sup>.

L'arrestation de Jacques Coeur en juillet 1451, d'abord accusé par Jeanne de Bretagne d'avoir empoisonné ou fait empoisonner Agnès Sorel, puis sa condamnation pour d'autres crimes en 1453 ont attiré l'attention de Mathieu d'Escouchy<sup>41</sup>, de la *Chronique Martiniane*<sup>42</sup> et de Thomas Basin<sup>43</sup>. Chacun à son tour raconte comment le grand argentier, injustement accusé de ce crime, en fut rapidement innocenté. Il fut victime de ses rivaux, bien souvent aussi ses débiteurs, jaloux de sa richesse et de sa faveur. Encore une fois, la source de la chronique Martiniane pour cet incident est Jean Chartier.

Les *Commentarii* de Pie II décrivent les événements marquants de la reconquête française de la Guyenne vers 1453, tels la prise de Bordeaux, la mort de Talbot et les défaites anglaises. Il effectue ensuite un retour en arrière pour nous exposer les événements qui ont mené à la querelle entre le roi Charles VII et le dauphin Louis, qui aboutit à la fuite de ce dernier vers le Dauphiné, puis, à la cour de Bourgogne. Selon le

<sup>38</sup> Sébastien Mamerot, *Chronique Martiniane*, Paris, H. Champion éd., 1907. p.61.

<sup>39</sup> Jean Bouchet, *Les Annales d'Aquitaine*, Poitiers, A. Mounin, 1643, pp.258-59.

<sup>40</sup> Jean de Bourdigné, *Chroniques d'Anjou et du Maine*, Angers, Quatrebarbes, 1842, volume 2, p.199.

<sup>41</sup> Nicole Gilles, *Chroniques et Annales de France*, volume 2, p. fo. cvi.

<sup>41</sup> Mathieu d'Escouchy, *Chronique*, Paris, J. Renouard, 1863-1864. ( Coll. "Société de l'histoire de France" vol. 2. pp.280 à 289 ).

<sup>42</sup> Sébastien Mamerot, *Chronique Martiniane*, p.72.

<sup>43</sup> Thomas Basin, *Histoire de Charles VII*, Paris, éd. C. Samaran, 1944. vol. 2. pp.283 à 287.

Pape, Agnès Sorel en serait la cause, et il profite de l'occasion pour nous raconter sa liaison avec le roi, puis les fruits de celle-ci<sup>44</sup>.

En décembre 1454, Georges Chastellain nous parle d'une ambassade dont est chargé Simon de Lalaing par le duc de Bourgogne. Il est envoyé auprès de Charles VII pour obtenir son appui à un projet de "croisade" contre les Turcs. On apprend sans autres précisions qu'aux côtés du roi se trouvait la demoiselle de Villequier, "nièce" de la Belle Agnès<sup>45</sup>. Vers 1455, Jacques du Clercq raconte que le duc de Bourgogne est à la recherche de subsides en Artois et dans ses autres possessions, pour aller combattre les Turcs. Il en profite aussi pour nous faire part de divers événements ou incidents arrivés durant cette période. Parmi ceux-ci, il nous parle d'Antoinette de Villequier, une certaine "nièce" d'Agnès Sorel, qui aurait pris sa place auprès du souverain<sup>46</sup>.

Par la suite, on arrive à l'année 1456, où la *Chronique Martiniane*<sup>47</sup> et Jacques du Clercq<sup>48</sup> nous peignent sensiblement le même tableau de la détérioration des relations entre le roi et son fils. On apprend que le roi a envoyé Antoine de Chabannes en Dauphiné pour se saisir du Dauphin et reprendre la province, mais que Louis est allé chercher refuge auprès du duc de Bourgogne. Les deux sources font porter à Agnès Sorel, pourtant décédée à cette époque, le fardeau d'avoir causé cette animosité. Deux

---

<sup>44</sup> Pie II, *Pii II commentarii rerum memorabilium que temporibus suis contigerunt / ad codicum fidem nunc primum editi ad Adriano Van Heck*, Città del Vaticano: Biblioteca Apostolica Vaticana, 1984. vol. 1. p.397.

<sup>45</sup> Georges Chastellain, *Oeuvres*, Genève, Slatkine reprints, 1971. vol. 3. pp.17-18.

<sup>46</sup> Jacques du Clercq, *Mémoires de Jacques du Clercq*, éd. et notes de J-A. Buchon, Paris, Verdière Librairie, 1826-1827. ( Coll. "Collection des chroniques nationales françaises écrites en langue vulgaire du XIII<sup>ième</sup> siècle au XVI<sup>ième</sup> siècle". vol. 38, livre 13. p.177 ).

<sup>47</sup> Sébastien Mamerot, *Chronique Martiniane*, pp.96 à 98.

<sup>48</sup> Jacques du Clercq, *Mémoires*, volume 38, livre 13, pp.190-191.

raisons sont invoquées: soit le dauphin en voulait à Agnès de l'humiliation causée à sa mère, soit il était lui-même un amoureux malheureux de la *Dame de Beauté*.

Le 22 juillet 1461, le roi Charles VII s'éteint, et Thomas Basin nous offre deux chapitres qui forment en quelque sorte le portrait du roi et un bilan de son règne. Les deux chapitres sont séparés par le récit de l'arrestation et de la condamnation de Jacques Coeur. Le "portrait" du roi que nous offre Basin consiste, en partie, à nous décrire les "travers personnels" qui l'affligent. Agnès Sorel en fait évidemment partie. Il critique aussi les dépenses importantes du roi qui taxe lourdement ses sujets pour entretenir son "goût des femmes"<sup>49</sup>. Jacques du Clercq y va aussi de son bilan du règne où Agnès Sorel et Antoinnette de Villequier ne sont pas absentes<sup>50</sup>.

La fin de Marie d'Anjou, la veuve de Charles VII, le 29 novembre 1463, est également une occasion de parler des liens qui avaient uni le roi et la *Belle Agnès*. Peu avant sa mort, la reine Marie envoie un courrier, vraisemblablement au duc de Bourgogne, pour lui signifier son appui à la croisade qu'il projette. Chastellain en profite pour nous offrir un bilan de sa vie auprès de Charles VII. Ses déboires conjugaux y tiennent une place importante<sup>51</sup>.

Il semble que l'intérêt pour Agnès n'ait pas diminué avec les années. En effet, sous le règne de Louis XI les chroniqueurs parlent encore de sa liaison avec Charles VII. Le fait qu'ils écrivent quelquefois longtemps après les événements qu'ils relatent souligne donc à quel point elle a marqué les esprits. George Chastellain nous fait part en 1464 d'un

<sup>49</sup> Thomas Basin, *Histoire de Charles VII*, Paris, éd. C. Samaran, 1944. vol. 2. pp.281 à 283 et p. 307.

<sup>50</sup> Jacques du Clercq, *Mémoires*, volume 39, livre 14, pp.131-132.

<sup>51</sup> Georges Chastellain, *Oeuvres*, vol. 4. pp.365 à 368.

voyage effectué par l'épouse de Louis XI auprès du duc de Bourgogne. Parmi ses dames on retrouve la *dame de Mauny, fille bastarde du roy Charles*. Celle-ci est en fait Charlotte de Brézé, épouse de Jacques de Brézé, comte de Maulévrier et seigneur de Mauny, fille d'Agnès Sorel et de Charles VII<sup>52</sup>. En 1467, raconte Jean de Roye, lors du mariage de *maistre* Nicole Balue, frère de l'évêque d'Évreux, à la fille de *messire* Jean Bureau, chevalier, seigneur de Montglat tenu à l'hôtel de Bourbon, leur faisaient l'honneur d'assister: le roi, la reine, monseigneur de Bourbon et sa femme, monseigneur de Nevers, madame de Bueil et tout leur entourage noble. Cette *madame de Bueil* était Jeanne, la troisième fille de Charles VII et d'Agnès Sorel, mariée depuis 1461 à Antoine de Bueil<sup>53</sup>. Jeanne de Bueil devint aussi marraine d'une fille de *sire* Denis Hesselin dont le roi était le parrain<sup>54</sup>. Jean de Roye raconte également dans sa *Chronique Scandaleuse* comment cette même Charlotte de Brézé fut, en juin 1476, assassinée par son époux qui l'avait surprise avec un autre homme<sup>55</sup>.

Enfin, dans la seconde oeuvre littéraire qu'il nous a paru pertinent de consulter pour cette recherche, les *Recollections des merveilles advenues en notre temps*, Chastellain raconte sous la forme poétique les événements marquants de son époque en n'oubliant pas de mentionner la liaison entre le roi et Agnès Sorel<sup>56</sup>.

Comme on le remarque, il existe un nombre assez limité d'événements impliquant Agnès Sorel ou amenant les chroniqueurs à aborder ce sujet. La visite de la duchesse de Bourgogne à la cour de France est utilisée par Olivier de la Marche et Aliénor de Poitiers.

---

<sup>52</sup> *Ibid.*, vol. 5. p.28.

<sup>53</sup> Jean de Roye, *Chronique scandaleuse*, Paris, Renouard, 1894-96. volume 1, pp.178-79.

<sup>54</sup> *Ibid.*, volume 1, p.182.

<sup>55</sup> *Ibid.*, volume 2, pp.15 à 17.

<sup>56</sup> Georges Chastellain, *Oeuvres*, vol. 7. p.190.

La reconquête de la Normandie et la mort d'Agnès ont retenu l'attention de Jean Chartier et de la *Chronique Martiniane*. L'arrestation et la condamnation de Jacques Coeur sont abordées à la fois par Mathieu d'Escouchy, Thomas Basin et la *Chronique Martiniane*. Le conflit entre le roi et le dauphin, ayant pour cause la liaison entre Charles VII et d'Agnès Sorel, nous est raconté par Pie II, par Jacques du Clercq et par la *Chronique Martiniane*. Ces deux derniers introduisent le sujet en relatant la mission qu'Antoine de Chabannes avait reçue du roi, soit: se rendre en Dauphiné, se saisir du dauphin et reprendre le contrôle de la province. Enfin, Chastellain en 1454, lors du récit de l'ambassade de Simon de Lalaing auprès du roi de France, et Jacques du Clercq en 1455 attestent tous deux de la présence, auprès de Charles VII d'Antoinette de Villequier la "nièce" d'Agnès Sorel.

On remarque à la suite de l'étude des chroniques et des autres types d'oeuvres littéraires que l'on présente peu ou pas Agnès Sorel comme un acteur des événements, on en fait plutôt un portrait moral. Les auteurs médiévaux profitent de circonstances extérieures à l'action pour nous la décrire, la plupart du temps après sa mort. Dans plusieurs cas, le souvenir d'Agnès Sorel est évoqué à l'occasion d'événements postérieurs à sa vie. L'aspect "emblème moral" l'emporte clairement sur la part active prise dans les événements dans les choix, délibérés ou non, effectués par les chroniqueurs.

#### **d) Les sources d'archives**

Comme nous l'avons mentionné plus haut, notre accès aux documents d'archives s'est souvent heurté à des contraintes liées à l'édition de ces sources étant donné

l'impossibilité pour nous d'aller faire de la recherche dans les centres d'archives français. Cela dit, nous avons quand même été en mesure de trouver un certain nombre de pièces pertinentes que nous présentons brièvement dans les pages qui suivent. Dans le but de respecter une certaine logique, nous avons regroupé les diverses pièces en ordre chronologique sous les deux grands thèmes suivants: Agnès Sorel et les enfants d'Agnès et de Charles VII. A propos d'Agnès Sorel on dénombre les sources suivantes: la liste des dames d'honneur d'Isabelle de Lorraine, ensuite les documents qui concernent les donations qu'elle a reçues, celles qu'elle a effectuées et les documents relatifs à sa succession puis, en second lieu toutes les pièces relatives à ses enfants. Nous devons spécifier ici que dans plusieurs cas les cotes qui nous étaient fournies étaient lacunaires, soit qu'elles soient désuètes, imprécises ou incomplètes, et qu'il ne nous était pas possible de les corriger puisque les catalogues nécessaires se trouvent à Paris. Lorsque nous avons été confrontés à ce type de problème, nous avons donné la référence qui nous était indiquée telle quelle, ainsi que celle de l'ouvrage qui avait édité la pièce en question.

Auguste Vallet de Viriville s'est particulièrement intéressé à la liaison entre Charles VII et Agnès Sorel. Dans ses *Recherches historiques sur Agnès Sorel* parues en deux articles dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*<sup>57</sup>, il publie de nombreux documents, certains inédits, qui nous renseignent sur divers aspects de sa vie. La première pièce que nous retenons date de 1444 (janvier à juillet) et consiste en une mention d'Agnès Sorel comme dame d'honneur de la reine de Sicile, Isabelle de Lorraine, dans une liste de gages des dames et officiers de l'hôtel de cette souveraine (Bibl. nat.,

---

<sup>57</sup> Vallet de Viriville, Auguste. "Recherches historiques sur Agnès Sorel". *Bibliothèque de l'École des Chartes*. Tome 1, 1849, pp.297 à 326 et 477 à 499.

nouv. acq. fr., 2340, fol. 697.). Elle constitue la première preuve de la présence d'Agnès à la cour.

Les prochains documents que nous présentons concernent des donations et fondations faites en faveur d'Agnès. On retrouve la donation de la terre de Roquecezière<sup>58</sup> en 1446 (Arch. nat., Table des mémoriaux, registre 15312, I. Bourges, fol. 36, renvoyant au fol. 66 du mémorial ancien.)<sup>59</sup>. Pour l'année 1447, Agnès reçoit du roi une pension de 3000 livres (Bibl. nat., mss., coll. des 500, t. 214, fol. 299 v<sup>o</sup>.)<sup>60</sup>. Les deux pièces suivantes sont des quittances de revenus de seigneurie données et signées par Agnès Sorel. La première quittance date du 18 avril 1448 et Vallet de Viriville ne nous donne pas de cote, il nous indique seulement qu'il a vu cette pièce à la Bibliothèque nationale dans une montre vitrée à la galerie Mazarine<sup>61</sup>. La seconde quittance date du 12 février 1449 n.s. et se trouve à la Bibliothèque nationale dans la Collection de dom Villevieille, t. XXXIII<sup>62</sup>. On nous présente ensuite, datée du 8 juillet 1452, une lettre de Louis XI alors dauphin, qui décharge Jean de Daillon de tapisseries prises par lui au comte d'Armagnac au château de l'Isle-Jourdain et offertes à Agnès Sorel probablement vers 1444 (Bibl. nat., mss., boîte IX, n° 3946, extrait des archives du comte de Lude par dom Housseau, monuments de l'histoire de Touraine.)<sup>63</sup>.

Les documents suivants concernent les donations effectuées par la maîtresse de Charles VII. Agnès Sorel semble s'être particulièrement attachée à l'église collégiale de

---

<sup>58</sup> Département de l'Aveyron, arrondissement de Saint-Affrique, canton de Saint-Sernin, commune ou hameau de Laval-la-Roquecezière.

<sup>59</sup> Vallet de Viriville, Auguste. "Recherches historiques sur Agnès Sorel". *Bibliothèque de l'École des Chartes*. Tome 1, 1849, p.313.

<sup>60</sup> *Ibid.*, p.314.

<sup>61</sup> *Ibid.*, p.305.

<sup>62</sup> *Ibid.*, pp.305-306.

<sup>63</sup> *Ibid.*, pp.307-308-309.

Loches dont elle s'institue la bienfaitrice et la patronne dès que sa situation à la cour atteint l'importance que l'on sait. En 1444, elle fait don au chapitre d'une statuette d'argent doré représentant sainte Marie Madeleine<sup>64</sup>. Vers 1448, un des canonicats étant vacant, le nombre de chanoines de Loches étant fixé à douze, les chanoines saisirent l'occasion pour favoriser l'exécution du désir d'Agnès de fonder dans cette église quatre enfants de chœur et un *maître de psalette*<sup>65</sup>. Le projet se réalisera seulement après sa mort (Bibl. nat, mss., D. Housseau, Monum. de la Touraine, boîte ou tome XVIII.)<sup>66</sup>. L'obituaire de la collégiale de Loches nous renseigne sur les nombreux bienfaits reçus de la part d'Agnès Sorel (Arch. nat., section domaniale, hommages de Touraine, titres originaux, portefeuille 4177, p. 12.)<sup>67</sup>. Au sujet des fondations d'Agnès Sorel à Loches, M. de Viriville nous donne également des extraits de l'obituaire de Notre-Dame de Loches, tirés d'archives privées<sup>68</sup>. Au sujet des fondations d'Agnès Sorel à Jumièges, nous avons les lettres des exécuteurs testamentaires du 14 mars 1450, vidimées le 23, copiées et collationnées à la chambre des comptes le 29 novembre 1627<sup>69</sup>. En date du 22 mars 1450 n.s., des lettres des religieux, abbé et couvent de l'église de Saint-Pierre de Jumièges, font mémoire qu'ils devront dire et célébrer pour le salut des âmes du roi, de

---

<sup>64</sup> *Ibid.*, p.319. C'est l'inscription qui accompagne la statuette qui constitue le document d'archive dans le cas présent. Pécheresse repentie dans l'évangile de *Luc*, VII, 37, on l'identifie aussi à Marie de Béthanie, soeur de Marthe et de Lazarre (*Jean*, XII, 1-8), qui serait miraculeusement débarquée avec Marthe, Lazarre, Marie-Salomé et Marie-Cléophas à un endroit sur la côte qu'on appellera plus tard les Saintes-Marie-de-la-Mer. Elle se serait ensuite retirée dans la grotte de la Sainte-Baume. (*Dictionnaire Robert 2, Dictionnaire de la France médiévale*).

<sup>65</sup> Il s'agit ici de fonder une école d'enfants de chœur et de lui donner un maître (*Dictionnaire du moyen français*, p.511).

<sup>66</sup> Vallet de Viriville, Auguste. "Recherches historiques sur Agnès Sorel". *Bibliothèque de l'École des Chartes*. Tome 1, 1849, p.319.

<sup>67</sup> *Ibid.*, p.321.

<sup>68</sup> *Ibid.*, pp.325-326.

<sup>69</sup> *Ibid.*, pp.322-323.



ses prédécesseurs et de ses successeurs quatre obits solennels et perpétuels par an (Arch. nat., J 467, n° 100.)<sup>70</sup>. Charles VII confirmait et étendait ainsi la fondation faite par Agnès Sorel en faveur de l'abbaye que nous avons mentionnée dans les pièces précédentes. Parmi les dispositions testamentaires qu'elle avait prises, on retrouve une donation en faveur de l'abbaye de Jumièges de *800 saluz d'or de 60 au marc* pour convertir et employer à l'achat de 60 livres tournois de rente, pour le salut de la défunte (Arch. départ. de la Seine-Maritime, fond de Jumièges.)<sup>71</sup>. Daté du 7 janvier 1533, il reste un acte capitulaire de l'abbé de Jumièges relatif au service anniversaire d'Agnès Sorel<sup>72</sup>. Enfin, nous pouvons voir une quittance notariée du chapitre de Saint-Martin de Léré, en date du 8 avril 1453, de 20 écus d'or légués par Agnès Sorel (Archives du département du Cher, chapitre de Léré, pièces diverses, liasse 2°. Ancienne cote: Léré, liasse X, n° 41.)<sup>73</sup>.

Du vivant d'Agnès, il nous reste deux documents qui la concernent mais qui n'ont pas trouvé place à l'intérieur des grandes rubriques que nous avons établies. Le 27 octobre 1446, à Tours a lieu la déposition de Guillaume Benoist et Galchaux au sujet de Messieurs de Bueil, sénéchal et autres (Bibl. nat., mss. fr., nouv. acquis., 1001, fol. 34 r°.)<sup>74</sup>. En 1448 eut lieu le procès de Guillaume Mariette dont nous avons parlé précédemment. On retrouve une copie de celui-ci dans le manuscrit Saint-Germain français, vol. 2044<sup>75</sup>. Il est question des complots liés à ces documents au chapitre deux, aux pages 59, 60 et 61.

---

<sup>70</sup> *Ibid.*, pp.317-318.

<sup>71</sup> *Ibid.*, p.320.

<sup>72</sup> *Ibid.*, pp.324-325.

<sup>73</sup> *Ibid.*, p.326.

<sup>74</sup> Jean de Bueil, *Le Jouvencel*. Paris, Renouard, 1887-89. vol. 2, pp.335 à 347.

Les pièces suivantes sont liées de près à la mort d'Agnès. En effet, Vallet de Viriville termine son article avec des informations sur Robert Poitevin, médecin de Charles VII et Louis XI et exécuteur testamentaire d'Agnès Sorel. Fin 1449, début 1450, il est au chevet d'Agnès à titre de médecin, conseiller du roi et exécuteur testamentaire. Dans une charte de Charles VII relative à la fondation faite par lui à Jumièges, suite à la mort d'Agnès, il agit comme témoin (Arch. nat., reg. 14927; 1450-1, janvier 29.)<sup>76</sup>. Son témoignage de médecin est invoqué par les défenseurs de Jacques Coeur accusé d'avoir empoisonné Agnès Sorel (Bibl. nat., mss., 8431, DeMesme 401, fol. 58.)<sup>77</sup>. Ces deux dernières pièces nous semblaient pertinentes pour la recherche et c'est la raison pour laquelle nous en faisons mention ici. Toutefois, elles ne sont pas éditées par V. de Viriville et il nous est impossible de vérifier faute de cote valable et compte tenu que les ressources nécessaires à ce genre de travail se trouvent à Paris.

Nous présentons maintenant les documents proprement liés à la succession d'Agnès. On retrouve un extrait de lettre donnée le 18 décembre 1450 à Montbason par Charles VII, par laquelle il rachète des bijoux et autres objets de la succession d'Agnès Sorel. Cette pièce consiste en des fragments qui devaient être à l'origine des cahiers contenant une série d'inventaires de titres et de biens (Bibl. nat., *Documents provenant de la chambre des comptes*, R.R. 430.)<sup>78</sup>. Mme. P. Cavailler, toujours dans la revue de la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, nous offre les fragments du compte d'exécution testamentaire d'Agnès Sorel retrouvés en 1948 parmi les archives du château de

---

<sup>75</sup> Mathieu d'Escouchy, *Chronique*, vol. 3, pp.265 à 341.

<sup>76</sup> Vallet de Viriville, "Recherches historiques sur Agnès Sorel", *Bibliothèque de l'École des Chartes*. Tome 1, 1849, p.490, note 2.

<sup>77</sup> *Ibid.*, p.490, note 2.

<sup>78</sup> *Ibid.*, pp.306-307.

Fleury-en-Bière. Il s'agit de cinq feuilles de parchemin de grand format qui devaient faire partie à l'origine d'un manuscrit de plus de soixante folios (Archives de Seine-et Marne, 427 F 327.)<sup>79</sup>. Enfin il reste datée de juin 1456, une lettre de rémission en faveur d'Etienne de Manné, qui avait donné à vendre en Angleterre, une pièce de fourrure ayant appartenu à Agnès Sorel, puis déposée chez Jacques Coeur après sa mort (Arch. nat., section JJ 187, pièce 47.)<sup>80</sup>.

Voici enfin les documents d'archives qui concernent plus particulièrement les trois filles d'Agnès et de Charles VII. A la date du 28 octobre 1458, on retrouve une lettre donnée à Vendôme, à l'occasion du mariage de sa fille Marie de Valois avec Olivier de Coëtivy et par laquelle Charles VII constitue pour celle-ci une dot de 12 000 écus d'or ainsi que les terres et seigneuries de Royan et de Mornac en Saintonge, (Arch. nat., registre 14927, f° 196 et suiv., extrait du mémorial de la chambre des comptes, L, f° vii<sup>xxij</sup> verso.)<sup>81</sup>. Il nous a été possible de trouver une copie datée du 23 décembre 1461 du contrat de mariage entre Antoine de Bueil et Jeanne de France, fille d'Agnès et de Charles VII (Bibl. nat., mss. fr., 20422, fol. 18.)<sup>82</sup>. En septembre 1462, une lettre de Louis XI donne l'autorisation à Olivier de Coëtivy de répéter<sup>83</sup> en justice les terres et seigneuries de Royan et de Mornac et lui accorde provisoirement la seigneurie de Rochefort-sur-Charente (Arch. nat., recueil des mémoriaux: reg. 14927, p. 294 et suiv.)<sup>84</sup>. Deux chartes

<sup>79</sup> Cavailler, Mme. P. " Le compte des exécuteurs testamentaires d'Agnès Sorel". *Bibliothèque de l'École des Chartes*. Tome 94, 1957(1956), pp.97 à 114.

<sup>80</sup> Vallet de Viriville, "Recherches historiques sur Agnès Sorel", *Bibliothèque de l'École des Chartes*. Tome 1, 1849, pp.309 à 311.

<sup>81</sup> *Ibid.*, pp.481 à 483.

<sup>82</sup> Copie notariée datée du 10 mai 1510.  
Jean de Bueil, *Le Jouvencel...*, volume 2, pp.401 à 405.

<sup>83</sup> Le terme répéter, inconnu de nos jours dans le contexte où on le retrouve ici, s'utilisait notamment en droit dans le sens de redemander, réclamer.

<sup>84</sup> Vallet de Viriville, "Recherches historiques sur Agnès Sorel", *Bibliothèque de l'École des*

de Louis XI datées du 26 et du 31 octobre 1465 nous informent sur l'issue de la procédure et la possession des terres de Rochefort et de Taillebourg (Bibl. nat., mss. de H.Housseau, n<sup>os</sup> 4005 et 4007.). Enfin en mars 1479 des lettres patentes confirment qu'Olivier de Coëtivy est réintégré dans sa seigneurie de Taillebourg dont il avait été plusieurs fois dessaisi, il rentre également en possession du domaine de Rochefort (Arch. nat., petite collection des mémoriaux de la chambre des comptes, tome VI, f<sup>o</sup> 80.).

Toujours grâce à la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, M. Douet d'Arcq a réuni divers documents relatifs au procès criminel intenté contre Jacques de Brézé, grand sénéchal de Normandie, au sujet du meurtre de sa femme Charlotte, fille de Charles VII et d'Agnès Sorel, dans la nuit du 31 mai au 1<sup>ier</sup> juin 1477<sup>85</sup>. La première pièce qui nous est donnée est un cédule du trésor du 26 mai 1464, constatant le paiement de 1790 livres tournois, comptées à Pierre de Brézé, en déduction d'une somme de 4500 livres tournois, *ordonnée* par le roi audit de Brézé sur les 40000 écus d'or qu'il lui avait promis pour le mariage de son fils (Arch. nat., R carton 70, pièce n. 18.)<sup>86</sup>. En second lieu, un don en date du mois d'octobre 1481 fait par Louis XI à Louis de Brézé, de toutes les terres et seigneuries cédées au roi par Jacques de Brézé, son père (Arch. nat., Mémorial R fol. 117.)<sup>87</sup>. Probablement vers 1482, nous avons une lettre de Jacques d'Estouteville, prévôt de Paris, au roi Louis XI, touchant une tentative d'évasion de Jacques de Brézé (Bibl. nat., manuscrit Béthune, n. 8448, fol. 23.)<sup>88</sup>. Au 14 août 1483, nous avons une cession

---

*Chartes*. Tome 1, 1849, pp.483 à 485.

<sup>85</sup> D'Arcq, Douet. "Procès criminel intenté contre Jacques de Brézé, grand sénéchal de Normandie, au sujet du meurtre de sa femme, 1467-1486". *Bibliothèque de l'École des Chartes*. Tome 5 (2<sup>ième</sup> série), 1848(1849), pp.211 à 239.

<sup>86</sup> *Ibid.*, p.239.

<sup>87</sup> *Ibid.*, pp.230 à 235.

<sup>88</sup> *Ibid.*, pp.229-230.

par Jacques de Brézé à Louis de Brézé, son fils, de tout ce qu'il possédait dans la vicomté de Turenne (Arch. nat., Mémorial R fol. 117.)<sup>89</sup>. Nous avons ensuite la plaidoirie de l'avocat Michon, pour Jacques de Brézé datant du 3 mai 1484 (Arch. nat., Parlement, reg. du criminel coté X 8882.)<sup>90</sup>. Enfin, nous pouvons voir une lettre de rémission datée du mois d'août 1486 pour Jacques de Brézé, comte de Maulevrier et grand sénéchal de Normandie, au sujet du meurtre de sa femme (Arch. nat., Trésor des chartes, J. registre 218, pièce n. 50.)<sup>91</sup>.

Parmi la correspondance personnelle de Louis XI, nous avons retrouvé quelques missives dont la signature très familière est révélatrice du type de relations entretenues par le roi avec ses soeurs illégitimes. Adressées au seigneur de Taillebourg, *mon frère* ou alors *mon bon frère*, Olivier de Coëtivy, époux de Marie de Valois, une lettre datée du 13 octobre 1479, n° 1381 (Orig. Arch. de M. le duc de la Trémoille), une autre du 20 janvier 1480, n° 1409 (Orig. Arch. de M. le duc de la Trémoille), une troisième du 4 février 1480, n°1418 (Orig. Arch. de M. le duc de la Trémoille), une dernière du 15 février 1480, n° 1423 (Orig. Arch. de M. le duc de la Trémoille)<sup>92</sup>. Le roi s'occupe également des affaires qui touchent ses autres soeurs naturelles ou leurs enfants comme le montre cette lettre datée du 18 mars 1480, n° 1435 où il donne l'ordre au Parlement d'examiner à nouveau un certain procès intenté contre Jacques de Brézé, dans lequel les intérêts de ce dernier et ceux de *noz chiers et amez nepveuz et niepces, ses enfans* semblent avoir été lésés (Orig. Arch. nat., X<sup>1A</sup> 9318, fol. 60.)<sup>93</sup>. Dans une lettre du 16

---

<sup>89</sup> *Ibid.*, pp.237 à 239.

<sup>90</sup> *Ibid.*, pp.224 à 228.

<sup>91</sup> *Ibid.*, pp.220 à 224.

<sup>92</sup> Louis XI, *Lettres de Louis XI*, Paris, Renouard, 1883-1909. volume 8, pp.82-83, 122-123, 137, 140.

juillet 1481, n° 1609 le roi qui s'adresse au président de la chambre des comptes est mécontent de *l'empeschement qu'on a donné à mon frere le sire de Bueil et à ma soeur naturelle, Jehanne de France, sa femme* de jouir d'un domaine dont il leur avait fait don. Il ordonne donc que soient faites les vérifications nécessaires (Orig. Bibl. nat., Coll. D. Grenier, vol. 238, fol. 62.)<sup>94</sup>. Nous avons enfin une lettre au Parlement datée du 18 décembre 1481, n° 1658 dans laquelle le roi ordonne que l'on juge le procès pendant entre *notre nepveu de Taillebourg*, fils de sa soeur naturelle Marie et d'Olivier de Coëtivy, et le vicomte de Brosse touchant la seigneurie de Rays et que l'on traite favorablement le même neveu dans un autre procès contre la veuve et les héritiers de feu Jean Bureau<sup>95</sup>.

Il est remarquable que très peu des pièces d'archives concernent Agnès Sorel de son vivant. La grande majorité d'entre elles concernent ses dispositions testamentaires, celles prises par le roi à son sujet ou encore le destin de ses enfants. L'imprécision qui caractérise la plupart des cotes d'archives constitue un problème de taille. L'importance du travail qu'il y aurait à faire pour corriger la situation met encore une fois en évidence le pauvre traitement réservé à Agnès Sorel par ceux qui lui ont manifesté un certain intérêt.

#### e) XVI<sup>ième</sup> siècle: la légende se met en place

Agnès Sorel avait déjà su attirer l'attention des chroniqueurs et de ses contemporains au cours de sa courte vie. Cet intérêt ne s'est jamais démenti par la suite. En effet, très tôt après son décès, la légende qui lui assurera l'immortalité se met en place. La vitesse avec laquelle elle s'imprimera dans la mémoire collective et la crédibilité qu'elle

---

<sup>93</sup> *Ibid.*, vol. 8, pp.159-160-161.

<sup>94</sup> *Ibid.*, vol. 9, pp.55-56.

<sup>95</sup> *Ibid.*, vol. 9, pp.116-117-118.

acquerra avec les années en font l'un des éléments incontournables de l'étude du phénomène Agnès Sorel. Le petit Robert définit le mot *légende* de la façon suivante: "*Représentation de faits ou de personnages réels, accréditée dans l'opinion, mais déformée, ou amplifiée par l'imagination, la partialité.*". Cette définition s'applique parfaitement au cas Agnès Sorel qui nous occupe présentement.

C'est Brantôme qui assurera la postérité à cette légende en racontant dans ses *Dames Galantes* écrites vers 1583-84 la désormais célèbre anecdote suivante:

*Nous en avons un tres-bel exemple de la belle Agnez, laquelle, voyant le roy Charles VI<sup>e</sup> ennamouraché d'elle et ne se soucier que de luy faire l'amour, et, mol et lasche, ne tenir compte de son royaume, luy dit un jour que, lorsqu'elle estoit encores jeune fille, un astrologue luy avoit predit qu'elle seroit aymée et servie de l'un des plus vaillants et courageux roys de la chrestienté; que, quand le roy luy fit cet honneur de l'aymer, elle pensoit que ce fust ce roy valleurieux qui luy avoit esté predit; mais, le voyant si mol, avec si peu de soin de ses affaires, elle voyait bien qu'elle estoit trompée, et que ce roy si courageux n'estoit pas luy, mais le roy d'Angleterre, qui faisoit de si belles armes, et luy prenoit tant de belles villes à sa barbe. " Dont, dit-elle au roy, je m'en vais le trouver, car c'est celui duquel entendoit l'astrologue. " Ces paroles picquerent si fort le coeur du roy qu'il se mit à plorer; et de là en avant, prenant courage et quittant sa chasse et ses jardins, prit le frain aux dents; si bien que, par son bonheur et vaillance, chassa les Anglois de son royaume.<sup>96</sup>*

Nous savons maintenant que Brantôme a "emprunté" cette histoire à Bernard de Girard, seigneur du Haillan qui la racontait presque textuellement dans son *Histoire de France* parue en 1576 et, il semblerait selon Pierre Champion<sup>97</sup> que Brantôme n'ait pas été le seul à "s'inspirer" de du Haillan<sup>98</sup>. Bien vite cette fable deviendra vérité. Roger de Collerye,

<sup>96</sup> Brantôme, *Les Dames Galantes.*, p.239.

<sup>97</sup> Pierre Champion, *La Dame de Beauté*, pp.115 à 118.

<sup>98</sup> voir: Pasquier, Etienne. *Les recherches de la France.* Paris, Pierre Ménard, 1643. pp.439 et 453.

poète dont les oeuvres sont publiées vers la fin de sa vie en 1536, avait écrit dans sa jeunesse un *Blazon des Dames*. Sous la forme d'un dialogue entre *Beau Parler* et *Recueil Gracieulx* le poète nous fait l'éloge des femmes en nous donnant des exemples de leurs bienfaits:

**Beau parler**  
*Par ung bon advis diuturne,*  
*Par ung prudent veiller nocturne,*  
*Judith deffist Holofernès*  
**Recueil Gracieulx**  
*Ne fut pas la belle Agnès*  
*Le Roy Charles Septiesme pris ?*  
**Beau Parler**  
*Ses vouldoirs en estoient seduictz,*  
*Et en vraye amour purs et nectz,*  
*Qui sont choses de tresgrant pris.*  
**Recueil Gracieulx**  
*On ne sçauroit estre repris*  
*De donner aux dames bon bruyt.<sup>99</sup>*

Le poète Jean-Antoine de Baif renchérit. C'est en effet une visite au Mesnil-sous-Jumièges qui lui inspire le poème *Du Ménil la Belle, Agnès Sorelle au seigneur Sorel*<sup>100</sup>, qui sera publié avec l'ensemble de ses oeuvres antérieures en 1573. C'est l'amour qui sauve la France par l'entremise de la belle Agnès. La littérature vient de s'emparer d'une héroïne à la hauteur de ses aspirations. Celle qui a fait son entrée littéraire parmi les *Dames Galantes* se rachète par son rôle déterminant auprès de Charles VII. On lui doit la dite "transfiguration" de celui-ci donc, le recouvrement du royaume.

---

<sup>99</sup> Collerye, Roger de. *Oeuvres de Roger de Collerye*. Paris, P. Jannet, 1855. pp.127-128. (Coll. Bibliothèque elzévirienne.).

<sup>100</sup> Voir Annexe p.125 et suiv.



L'iconographie constitue enfin un élément important dans la formation puis dans la diffusion de la légende d'Agnès Sorel. Robert Philippe, dans sa biographie *Agnès Sorel* publiée en 1983, affirme avoir recensé pas moins de vingt-trois "visages" d'Agnès Sorel entre le milieu du XV<sup>ième</sup> siècle et le XIX<sup>ième</sup> siècle. C'est *La vierge à l'enfant* de Jean Fouquet, à l'origine un panneau du diptyque de Melun actuellement au Musée royal des Beaux-Arts d'Anvers, qui inaugure la série. On dit que le diptyque était une commande d'Etienne Chevalier, trésorier de France et exécuteur testamentaire d'Agnès Sorel à Jean Fouquet, le peintre attitré de la cour de France sous Charles VII et Louis XI, célèbre pour ses portraits. Celui de la vierge couronnée qui emprunte les traits de la maîtresse de Charles VII date approximativement de 1450. Il représente une Madone portant couronne et hermine, les yeux baissés, le corselet délassé dévoilant un sein. Elle tient un enfant et des anges, chérubins et séraphins composent l'arrière-plan du tableau<sup>101</sup>. Agnès fut aussi représentée sous forme de gisant par Jacques Morel, un maître d'oeuvre et sculpteur qui a également élevé les tombeaux du cardinal de Saluces vers 1420 et du duc de Bourbon Charles I<sup>er</sup> vers 1448<sup>102</sup>. A l'époque, on distingue chez les grands personnages, la sépulture du coeur et celle du corps. Agnès Sorel n'a pas échappé à cette règle, on a enseveli son coeur dans la chapelle de la Vierge de l'église Notre-Dame de Jumièges et son corps dans la collégiale Notre-Dame de Loches. Le gisant attribué à Jacques Morel est celui de Loches, on y voit Agnès, les mains jointes, elle porte une longue robe largement drapée, son front est ceint d'un bandeau de duchesse, deux angelots entourent sa figure et, à ses pieds, deux agneaux emblèmes de la douceur

<sup>101</sup> Ring, Grete. *A century of French Painting: 1400-1500*. New York, Hacker Art Books, 1979 (London, 1949). p.210.

<sup>102</sup> Robert Philippe, *Agnès Sorel*, p.182.

veillent<sup>103</sup>. Restaurée en 1807-1808, la statue a été transférée dans une tour du logis royal où on peut encore la voir aujourd'hui. Suivent, inspirés du tableau de Fouquet et du gisant de Loches, une série de portraits et dessins de la même époque. Citons en exemple un portrait du XVI<sup>ième</sup> siècle conservé au château de Mouchy en Picardie, qui représente Agnès les yeux mi-ouverts, debout la main gauche tenant un livre de prières appuyée sur une table et qui rappelle étrangement la vierge de Fouquet. La légende raconte que le plus ancien recueil de portraits célèbres, le recueil Montmor, composé autour de 1525 et aujourd'hui conservé à la bibliothèque Méjanes d'Aix-en-Provence, aurait été vu par François I<sup>er</sup> de retour de sa captivité à Madrid. Ce dernier aurait écrit sous le dessin numéro 27 représentant Agnès le désormais célèbre quatrain suivant :

*Plus de louange son amour sy merite  
Etant cose de France recouvrer  
Que n'est tout ce qu'en cloistre petrouver  
Clouse nonnayn ou andesert ermyte.*<sup>104</sup>

Il est maintenant établi que l'écriture du quatrain ne correspond pas à celle de François I<sup>er</sup> mais l'élément important pour la diffusion de la légende est qu'on l'ait cru pendant si longtemps et que la postérité l'ait considéré comme tel. Le message capital qui ressort de toutes ces représentations littéraires et picturales d'Agnès Sorel est qu'elles se fusionnent avec celles de Jeanne d'Arc pour servir une cause commune soit: la reconquête française.

---

<sup>103</sup> Pierre Champion, *La Dame de Beauté*, p.64.

<sup>104</sup> Voir:

Dimier, Louis. *Histoire de la peinture de portrait en France au XVI<sup>ième</sup> siècle*. Paris, Librairie nationale d'art et d'histoire, 1924-1926. volume 3, pp.5 à 14.

Rouard. *François I<sup>er</sup> chez M<sup>me</sup> de Boisy: notice d'un recueil de crayons ou Portraits aux crayons de couleur enrichi par le roi François I<sup>er</sup> de vers et de devises inédites*. Paris, Auguste Aubry libraire-éditeur, 1863. p.41.

Les romanciers, poètes, biographes et mêmes les historiens reprendront à leur manière la fameuse légende et ce, jusqu'à nos jours. La fascination qu'a toujours exercé Agnès Sorel ne s'est jamais démentie. Reflets des préoccupations de leur époque, les ouvrages qui lui sont consacrés perpétuent l'image légendaire du personnage remise au goût du jour. Lorsque la royauté a eu besoin de redorer sa légitimité au XIX<sup>ième</sup> siècle, avec Louis-Philippe après la Révolution de 1830, puis lorsque la France a eu besoin de raviver son sentiment national en 1870 lorsque s'effondre le Second Empire, on a promptement ressorti l'héroïne de la libération qu'était devenue Agnès Sorel.

## Chapitre 2

### Agnès Sorel: la biographie par les sources

Après avoir étudié les sources que nous avons présenté au premier chapitre, il ressort clairement que les chroniqueurs ont très peu rapporté de faits et d'événements qui nous permettent de reconstituer la vie d'Agnès Sorel. Ces derniers nous offrent plutôt un portrait de la *Dame de Beauté*. Les biographes contemporains nous ont, pour leur part, raconté une histoire romancée du personnage. Il nous semblait essentiel dans ces conditions de revenir aux faits. La démarche rigoureuse que nous nous sommes efforcée de maintenir jusqu'à maintenant commandait que nous nous en tenions strictement aux sources. Ce que nous tentons de faire ici est l'inventaire chronologique de ce que les sources, autant les oeuvres littéraires que les documents d'archives, nous disent de la vie d'Agnès Sorel. Nous procéderons en deux étapes: d'abord nous présenterons le portrait moral d'Agnès Sorel qui ressort des sources, puis ensuite nous tenterons de reconstituer sa biographie selon les sources.

#### a) Agnès Sorel: le portrait moral

Nous l'avons déjà mentionné, les chroniqueurs ont plutôt retenu "l'exemple moral" que raconté la vie d'Agnès Sorel. Il est donc plus difficile de situer dans le temps ces portraits moraux qui apparaissent, dans les chroniques à des périodes charnières telles: les querelles avec le dauphin, la mort du roi ou la mort de la reine par exemple. C'est d'abord

ceux-ci que nous présenterons dans une première séquence pour ensuite examiner Agnès comme un acteur des événements.

Le premier portrait moral d'Agnès nous est fourni par Olivier de la Marche qui aborde la question lorsqu'il nous raconte la visite que fit la duchesse de Bourgogne au roi de France à Châlons en juin 1445<sup>105</sup>. En fait, il avance que la reine de France et la duchesse avaient en commun la douleur d'être des épouses trompées, et que leurs soupçons n'étaient pas sans fondements puisque le roi avait depuis peu élevé au rang des plus grandes princesses du royaume une demoiselle de petite noblesse. Il enchaîne en affirmant que c'était une des plus belles femmes qu'il lui ait été donné de voir et qu'elle fit beaucoup de bien au royaume en amenant dans l'entourage du roi des gens qui le servirent bien<sup>106</sup>. Point positif pour Agnès, elle était de bon conseil. Aliénor de Poitiers racontant la même visite de la duchesse de Bourgogne à Châlons dit avoir vu le dauphin chassé de la cour de son père pour une querelle dont on a dit qu'Agnès était la cause<sup>107</sup>.

A l'année 1445, Nicole Gilles raconte la mort de la dauphine Marguerite d'Écosse, épouse du futur Louis XI<sup>108</sup> puis il rapporte qu'en cette saison se trouvait auprès de la reine une très belle demoiselle que le roi comblait de ses bienfaits. Elle avait reçu à vie le château de Beauté près du bois de Vincennes et on l'appelait la *Damoyselle de Beauté*. Le roi en fut transformé et on conseilla à la reine de ne pas montrer son déplaisir ce qu'elle fit malgré la peine que la situation lui causait<sup>109</sup>.

---

<sup>105</sup> Il s'agit de Châlons-sur-Marne. Le chroniqueur situe cette entrevue en 1443, ce qui est une erreur.

<sup>106</sup> Olivier de la Marche, *Mémoires*, vol. 2, pp.54-55.

<sup>107</sup> Aliénor de Poitiers, *Les Honneurs de la Cour*, vol.2, p. 165.

<sup>108</sup> Le 16 août 1444 est la date exacte de son décès.

<sup>109</sup> Nicole Gilles, *Croniques et Annales de France*, vol.2, fo. cj.

La mort d'Agnès, qui coïncide avec la reconquête de la Normandie, est aussi fréquemment l'occasion choisie par les chroniqueurs pour aborder le cas de *mademoiselle de Beaulté*. Jean Chartier dans sa *Chronique de Charles VII* est certainement celui qui lui consacre le plus d'espace: le chapitre CCXIII, *De la belle Agnès*. Curieusement, il s'acharne plutôt à nier la liaison entre le roi et Agnès en avançant divers arguments tels: pendant les cinq ans où elle fut au service de la reine, le roi ne délaissa pas son épouse dont il eut plusieurs enfants, le train de vie grandiose d'Agnès s'explique par le bon plaisir de la reine plutôt que celui du roi, le roi et la reine étant constamment entourés d'une suite nombreuse, les "prétendus amoureux" n'ont pas pu se retrouver seuls pour accomplir ce dont on les accuse, d'ailleurs le soir venu, ils retournaient chacun dans leur chambre respective. Chartier précise que l'amour du roi à l'endroit d'Agnès tenait plus de l'attendrissement "*...pour les folies de jeunesse, esbatemens, joyeusetez, avec son langaige honneste et bien poly qui estoient en elle, et aussi que entre les belles c'estoit la plus jeune et la plus belle du monde; car pour telle estoit-elle tenue.*"<sup>110</sup>. De plus, toujours selon Chartier, le roi avait passé les dernières années à éliminer les pillages, à réformer l'Église universelle qui retrouva par ses soins paix, union et concorde, et à reprendre la Normandie aux Anglais, ce qui ne lui aurait pas laissé de temps pour les galanteries avec la belle Agnès. Il souligne aussi qu'Agnès avait toujours mené une vie charitable et distribué largement les aumônes aux pauvres, aux églises ainsi qu'aux mendiants. Au service de la reine de Sicile puis passée ensuite au service de la reine de France, il lui aurait été extrêmement difficile d'entretenir une liaison avec le roi. Le chroniqueur admet toutefois qu'Agnès fut mère d'une fille dont elle attribuait la paternité

---

<sup>110</sup> Jean Chartier, *Chronique de Charles VII, roi de France*, Tome 2, p.183..

à Charles VII, mais il s'empresse d'ajouter que la petite ne vécut pas longtemps et que le roi "...s'en est toujours fort excusé et n'y réclama oncques rien." <sup>111</sup>. Agnès ayant eu connaissance de ces "...proclamations de mauvais exemple et publications de mal..." <sup>112</sup> s'en serait trouvée attristée et indignée.

D'autres chroniqueurs rappellent la mort d'Agnès Sorel. Jean de Bourdigné, dans ses *Chroniques d'Anjou et du Maine* lorsqu'il raconte la prise de Rouen par les français, annonce qu'au mois de février (1450) mourut *damoyselle* Agnès, reconnue comme la plus belle femme de son temps. La *damoyselle de beauté* était entrée dès sa jeunesse au service de la reine de Sicile qui l'avait comblée de ses bienfaits lui permettant ainsi de tenir un train de princesse. Le siège de *Honnefleu*<sup>113</sup> par Dunois sert aussi d'occasion à Nicole Gilles pour nous annoncer la mort à Jumièges de *Madamoyselle de Beauté* aussi nommée *la belle Agnes* que le roi, auprès d'elle à ce moment puisqu'elle avait été *fort en sa grace*, fit *honnestement* enterrer à l'abbaye du lieu<sup>114</sup>. Dans ses *Annales d'Aquitaine* écrites au début du XVI<sup>ème</sup>, Jean Bouchet qui s'est fortement inspiré de la chronique de Chartier, nous raconte que la belle Agnès, venue rejoindre le roi à Jumièges au début du mois de décembre 1449, fut très affectée par les spéculations sur les raisons de sa visite au roi. En effet, sa beauté et le grand train de vie qu'elle tenait avait fait dire aux gens qu'elle était aimée du roi qui l'entretenait. Le scandale aurait provoqué une fièvre qui, mêlée à un flux de ventre causa la mort d'Agnès le neuf février 1450<sup>115</sup>.

---

<sup>111</sup> Jean Chartier, *Chronique de Charles VII, roi de France*, Tome 2, p.184.

<sup>112</sup> *Ibid.*, Tome 2, p.184.

<sup>113</sup> Honfleur.

<sup>114</sup> Nicole Gilles, *Croniques et annales de France*, vol. 2, fo. cvi.

<sup>115</sup> Jean Bouchet, *Les Annales d'Aquitaine*, pp.258-259.

Plusieurs des portraits moraux d'Agnès Sorel dans les chroniques coïncident avec la relation d'événements survenus après sa mort. Aeneas Sylvius Piccolomini (Pie II), lorsqu'il aborde les relations difficiles du dauphin avec le roi vers 1451 les attribue en partie à la liaison que ce dernier avait entretenue avec la belle Agnès. Le pape nous rappelle donc qu'Agnès, issue de la petite noblesse était arrivée à la cour avec la suite d'Isabelle reine de Sicile et qu'elle y était demeurée en passant au service de la reine de France. Sa grande beauté aurait enflammé le roi qui, rapidement fut incapable de s'en passer "...à la table, dans la chambre à coucher, au conseil toujours il l'avait collée à son côté." <sup>116</sup>. Le roi niait son adultère et riait des accusations qui lui étaient faites par son entourage à ce sujet. "*Il s'estimait à ce point, comme tous les autres rois, avec cette légèreté qui ramolissait son âme, et comme homme ne pouvait garder sa distance face à la femme: il attirait vers lui la femme qui ajoutait à sa folie beaucoup de badineries. De plus il voulait être excusé par sa cour.*" <sup>117</sup>. Le roi lui fit don de très grandes propriétés et de biens importants mais, surtout, il l'honorait après la reine. Les filles qu'ils eurent ensemble furent considérées par Louis XI comme ses soeurs.

Jacques du Clercq dans ses *Mémoires* lorsqu'il aborde le cas d'Antoinette de Villequier vers 1455 nous dit que la *belle Agnès* avait été totalement dans la grâce du roi et qu'elle mourut très jeune. Elle fut remplacée auprès du roi par sa "nièce" la dame de Villecler, qui *gouverna* le roi autant, sinon plus, qu'Agnès ne l'avait fait <sup>118</sup>.

---

<sup>116</sup> Pie II, *Commentarii*, vol. 1, p.397.

"...in mensa, in cubiculo, in consilio lateri eius semper adhesit."

Toutes les traductions françaises de la Chronique de Pie II que l'on retrouve dans ce mémoire ont été effectuées avec l'aide de M. Serge Lusignan, mon directeur de recherche.

<sup>117</sup> *Ibid.*, vol. 1, p.397.

"Licere sibi, ut ceteris regibus, fatuum aliquem penes se habere cum quo la xandi animi gratia uersaretur, nec distare femina esset an masculus: sibi feminam obtigisse que suis delyramentis multo immisceret iocos. Atque his nugis excusari uolebat."



Les conflits entre le roi et le dauphin en 1456 sont encore une fois l'occasion de rappeler que la liaison avec Agnès avait envenimé leurs relations par le passé. La *Chronique Martiniane* aborde ce sujet vers l'année 1456 au moment où le roi envoie Antoine de Chabannes en Dauphiné pour se saisir du dauphin et reprendre la province. On y apprend que les spéculations sur la mort d'Agnès par le poison allaient bon train et que le dauphin, dans sa haine pour la favorite, aurait pu en porter la responsabilité. Le chroniqueur admet toutefois qu'on accusait peut-être injustement le dauphin en raison de sa participation à de nombreuses intrigues menées contre son père de même que pour la désapprobation qu'il manifestait à l'égard de la présence d'Agnès auprès du roi. Il poursuit en affirmant qu'Agnès avait été la plus belle jeune femme de son temps et que sa grâce auprès du roi était inégalée. La demoiselle de Villequier, sa *niepce*, qui lui succéda fut "...*indigne de ce vice*." Enfin, Sébastien Mamerot explique que le roi est bien justifié ou excusé de s'être entouré des plus belles filles qu'il put trouver en raison des grandes choses qu'il entreprit pour son royaume et du fait que ses vertus furent plus importantes que ses vices<sup>119</sup>. Dans le même contexte Jacques du Clercq, vers 1456, raconte un peu plus brièvement que la rumeur accusait le dauphin de la mort d'Agnès, la plus belle femme du royaume, dont le roi avait été totalement épris<sup>120</sup>.

La mort de Charles VII le 22 juillet 1461 est également l'occasion pour les chroniqueurs de faire un bilan de son règne. Thomas Basin y consacre quelques chapitres dont un en particulier où il nous offre un portrait du roi. Sévère, l'évêque dit du roi qu'il *s'adonna* aux plaisirs toute sa vie appuyé en cela par les *complaisants* qui formaient son

---

<sup>118</sup> Jacques du Clercq, *Mémoires*, volume 38, livre 13, p.177.

<sup>119</sup> Sébastien Mamerot, *Chronique Martiniane*., pp.96 à 98.

<sup>120</sup> Jacques du Clercq, *Mémoires*., volume 38, livre 13, pp.190-191.

entourage et cherchaient ses faveurs. On apprend qu'il entretenait une liaison avec Agnès, une demoiselle d'une grande beauté. Selon le chroniqueur, le roi s'entoura en même temps d'une foule de concubines qu'il amenait partout à grands frais pour le royaume. Ces femmes étaient beaucoup plus coûteuses que la reine qui n'ignorait rien de leur présence et qui partageait souvent le même palais que celles-ci. Il était dangereux de se plaindre de la favorite et, les courtisans n'avaient qu'à accuser quelqu'un d'avoir parlé d'elle pour attiser la colère du roi. Agnès, qui n'eut pas que le roi pour amant toujours selon Basin, mourut de la dysenterie "... encore à la fleur de l'âge..." au Mesnil près de l'abbaye de Jumièges où elle fut enterrée<sup>121</sup>. Georges Chastellain dans son poème *Recollection des merveilles advenues en notre temps* dresse un tableau des événements marquants de son époque. On peut reconnaître un jugement très sévère de la liaison entre le roi et Agnès Sorel:

*"...J'ay puis vu sourdre en France,  
Par grand dérision,  
La racine et la branche  
De toute abusion,  
Chef de l'orgueil du monde  
Et de lubricité:  
Femme où tel mal abonde,  
Rend povre utilité." <sup>122</sup>.*

Jacques du Clercq rappelle à la mort du roi que ce dernier s'était épris d'une jeune femme, l'une des plus belles du royaume, qui fut appelée *la belle Agnès*. Elle menait plus *grand estat que la royne de Franche* et mourut jeune, empoisonnée selon certains<sup>123</sup>.

---

<sup>121</sup> Thomas Basin, *Histoire de Charles VII.*, vol. 2, pp.281 et 283.

<sup>122</sup> Georges Chastellain, *Recollection des merveilles advenues en notre temps*, volume 7, p.190.

La mort de la reine Marie, le 29 novembre 1463, permet à Georges Chastellain de rappeler à quel point la reine fut une épouse malheureuse en raison de la vie dissolue du roi. En effet, ce dernier vécut entouré de femmes dont une *de petite maison* que la reine eut à côtoyer journellement. Elle vivait comme une princesse et avait son quartier de maison dans l'hôtel du roi. Entourée et célébrée par la cour, elle possédait tout plus et mieux que la reine qui était obligée de la recevoir à sa table et de lui faire fête. Cette femme nommée Agnès était aimée du roi qui ne ménageait rien pour lui faire plaisir malgré les nombreuses critiques qui fusaient à ce sujet. Le chroniqueur critique également les extravagances vestimentaires de la belle Agnès "*Descouvroit les espales et le sein devant, jusques aux tetins; donnoit à toute baudeur loy et cours, fust à homme, fust à femme; n'estudioit qu'en vanité jour et nuit, pour desvoyer gens et pour faire et donner exemple aux preudes femmes de perdition d'honneur, de vergogne et de bonnes moeurs; et tant et si avant en avoit-elle bonne main.*"<sup>124</sup>. Les femmes du royaume et des environs ainsi que la noblesse, influencées par son mauvais exemple l'imitèrent et s'en trouvèrent souillées. Le roi, responsable de tout cela, n'en continua pas moins après la mort d'Agnès à s'entourer de "concubines" au grand malheur de la reine<sup>125</sup>.

La division entre les chroniqueurs est remarquable lorsqu'il est question d'élaborer un portrait moral d'Agnès Sorel. Nous retrouvons d'un côté les bourguignons ou ceux qui se rangent auprès du duc de Bourgogne dans la querelle qui l'oppose à la royauté française, représentée par Charles VII, suivis de près par les hommes d'Église. Ces derniers sont inflexibles quand il est question de la conduite du roi alors qu'ils

---

<sup>123</sup> Jacques du Clercq, *Mémoires*, volume 39, livre 14, pp.131-132.

<sup>124</sup> Georges Chastellain, *Oeuvres*, vol. 4, p.366.

<sup>125</sup> *Ibid.*, pp.365 à 368.

compatissent avec la reine qui subissait cet affront quotidien en silence. C'est ainsi que Thomas Basin, évêque qui prit d'abord parti pour les anglais en 1447 avant de retourner dans le giron royal lors de la reconquête normande en 1449, juge sévèrement la conduite de Charles VII dans sa chronique écrite loin de la cour de France qu'il a quittée après s'être brouillé avec Louis XI en 1466. Georges Chastellain, chroniqueur officiel de Bourgogne n'est pas non plus très modéré lorsqu'il s'agit de faire le triste bilan de la vie de la reine Marie. Le roi et Agnès portent le blâme pour ses malheurs et pour la mauvaise influence qu'ils ont eue sur la noblesse.

Les gens d'Église posent également une condamnation morale sur la liaison. Thomas Basin est aussi un évêque, ce qui doublé avec son allégeance au clan bourguignon peut expliquer sa sévérité envers Charles VII. Le pape Pie II identifie la liaison entre le roi et Agnès comme la cause des relations difficiles que ce dernier entretient avec son fils. Il dépeint un Charles VII totalement sous le charme de sa maîtresse et qui se croit au-dessus des règles de la moralité.

De l'autre côté, nous retrouvons les chroniqueurs qui nient complètement l'existence d'une telle liaison ou qui tentent de minimiser les faits par des justifications qui excusent le roi. Jean Chartier, chroniqueur royal, qui y consacre un chapitre entier de son ouvrage mène le bal. Directement inspiré de ce dernier, Jean Bouchet suit la même direction de même que Sébastien Mamerot. Paradoxalement, Olivier de la Marche, proche du duc de Bourgogne se porte à la défense du roi, peut-être avec l'intention de justifier la conduite peu reluisante de son maître en ce domaine. Selon lui, la présence

d'Agnès Sorel fut bénéfique pour le royaume puisqu'elle était responsable pour l'introduction de bons serviteurs dans l'entourage du roi.

En revanche, si les chroniqueurs ne sont pas tous du même avis lorsqu'il est question de juger la conduite de Charles VII sur ce point, ils s'entendent tous pour reconnaître le statut pour le moins singulier conféré à Agnès Sorel par sa liaison avec le roi. Le rôle nouveau inauguré par Agnès, dont nous traiterons plus profondément au chapitre 3, a d'ailleurs laissé une forte impression sur ses contemporains. Voyons maintenant les événements principaux de la vie d'Agnès Sorel, tels que rapportés par les chroniqueurs et les documents d'archives.

#### **b) Agnès Sorel: Le cours des événements**

Tenter de reconstituer les principales étapes de la vie d'Agnès Sorel comporte une multitude d'embûches et de pièges. Les dates nous font cruellement défaut et il faut d'emblée accepter de ne pouvoir connaître avec certitude sa date de naissance que les historiens et les biographes situent entre 1409 et 1422, celle de ses enfants ou alors la durée exacte de sa relation avec le roi. Les quelques documents d'archives et les mentions des chroniqueurs constituent les seules bases dont nous disposons pour faire revivre, imparfaitement, une femme qui a fait couler beaucoup d'encre depuis plus de cinq cent ans.

Née d'assez bonne famille pour Pie II<sup>126</sup>, "*povre damoiselle*", "*gentilfemme*" pour Olivier de la Marche<sup>127</sup>, "*povre ancelle de petite basse maison*" pour Georges

---

<sup>126</sup> Pie II, *Commentarii*, volume 1, p.397.

<sup>127</sup> Olivier de la Marche, *Mémoires*, volume 2, p.55.

Chastellain<sup>128</sup>, il semble qu'Agnès Sorel soit venue "*de petit lieu d'envers Trort*"<sup>129</sup>.

Aucune source, que ce soit une pièce d'archive ou une chronique, ne nous donne d'informations précises sur sa date de naissance ou sur sa famille. Les dates fournies par les biographes jusqu'à maintenant étaient le résultat de déductions basées sur des interprétations des écrits des chroniqueurs. Elles empruntaient des avenues tortueuses telles: l'âge approximatif des trois enfants évalué à partir de l'âge qu'elles devaient avoir à leur mariage si l'on retient l'âge moyen au mariage des jeunes filles nobles de l'époque, et ainsi de suite. C'est pourquoi, par souci de rigueur vis-à-vis des sources, nous ne nous engageons pas dans cette voie plutôt spéculative.

Dès sa jeunesse elle entre au service d'Isabelle de Lorraine, reine de Sicile et duchesse d'Anjou<sup>130</sup> qui, selon Bourdigné, l'aimait tant qu'elle lui *avoit donné plusieurs biens en meubles et héritages*<sup>131</sup>. Venue à la cour de France au sein de la suite d'Isabelle, elle y resta "*parmi les filles d'honneur de la reine Marie, non sans que le déshonneur de son corps ne soit connu*"<sup>132</sup>. Une liste des "*gages des dames et officiers de l'hostel de la Reyne de Sicile, Isabelle de Lorraine, femme de René d'Anjou, roy de Sicille, pour six mois, finis en juillet 1444*"<sup>133</sup> atteste de la présence d'Agnès. Toutefois, le modeste dix

---

<sup>128</sup> Georges Chastellain, *Oeuvres*, Tome 4, p.366.

<sup>129</sup> Jacques du Clercq, *Mémoires*, volume 39, livre 14, p.131.

Selon J-A. Buchon qui fut responsable de cette édition de la chronique, l'auteur ferait référence à Eromenteau, un village de Touraine. Nous croyons qu'il s'agit de Fromenteau.

L'ouvrage de Paul Joanne. *Dictionnaire géographique et administratif de la France et de ses colonies*. Paris, Hachette, 1894, p.1581, note l'existence d'un hameau du nom de Fromenteau dans l'Indre qu'on identifie généralement comme la patrie d'Agnès Sorel. Il s'agit fort probablement d'un lieu dit puisqu'il est impossible de le retrouver dans des ouvrages plus récents.

<sup>130</sup> Elle épouse René à qui elle apporte le duché de Lorraine en 1431.

<sup>131</sup> Jean de Bourdigné, *Chroniques d'Anjou et du Maine*, volume 2, p.199.

<sup>132</sup> Pie II, *Commentarii*, volume 1, p.397.

<sup>133</sup> Bibl. nat., nouv. acq. fr., 2340, fol. 697.

Vallet de Viriville, "Recherches historiques sur Agnès Sorel". *B.E.C.*, Tome 1, 1849,

livres qui lui est accordé la place au bas de la liste et semble contredire l'affirmation de Bourdigné en ce qui concerne la faveur dont elle est l'objet auprès de la reine de Sicile.

Nous savons par l'inscription qui l'accompagne qu'Agnès a fait don, la même année, à l'église collégiale de Loches d'une statuette en argent doré représentant sainte Marie Madeleine: *"En l'honneur et révérence de sainte Marie Madeleine, noble damoiselle mademoiselle de Beauté a donné cette image en ceste église du château de Loches, auquel image est enfermée une côte et des cheveux de la dite sainte et fust l'an mil cccc quarante et quatre"*<sup>134</sup>. C'est le titre de mademoiselle de Beauté ainsi que l'année qui compliquent les choses car elle le recevra du roi avec la donation du château de Beauté-sur-Marne qu'elle conservera jusqu'à sa mort. Était-elle à la fois au service d'Isabelle de Lorraine et maîtresse de Charles VII en 1444? Il semble bien que le titre quelle se donne sur l'inscription soit un excellent indicateur de sa position privilégiée auprès du roi. Le choix de sainte Marie-Madeleine ne semble pas innocent. On peut y voir une façon d'affirmer publiquement sa faveur, une forme d'auto-justification puisque même Marie-Madeleine, la pécheresse repentie obtint le pardon de Jésus. De plus, la façon dont l'inscription est composée faisant de Marie-Madeleine une *noble damoiselle*, crée un lien entre les deux femmes qui reconnaissent leurs péchés et espèrent en être pardonnées. Les contemporains d'Agnès semblent avoir analysé de la même façon que nous cette association avec Marie-Madeleine, comme nous l'atteste cet extrait de la *Chronique* de Jean Chartier: *"Elle eut ensuite moult belle contricion et repentance de ses*

---

p.304.

<sup>134</sup> Vallet de Viriville, " Recherches historiques sur Agnès Sorel". *B.E.C.*, Tome 1, 1849, p.319.

*péchez. Et luy souvint de Marie-Magdeleine, qui fut une grande pécheresse ou péché de la chair, et invocoit Dieu moult dévotement et la vierge Marie en son aide.*"<sup>135</sup>

Plusieurs chroniqueurs dont: Thomas Basin, Jean Bouchet, Jean Chartier, Nicole Gilles et Olivier de la Marche font remonter cependant aux environs de 1444-45 les débuts de la liaison. Jean Chartier raconte que lorsqu'Agnès rejoint le roi à Jumièges, fin 1449/début 1450 "...ladite Agnès avoit esté au service de la reyne par l'espace de cinq ans ou environ..."<sup>136</sup>. Jean Bouchet qui s'inspire certainement de la chronique du précédent écrit dans les mêmes circonstances: "...la belle Agnes, laquelle auparavant avoit seruy la Royne par cinq ans..."<sup>137</sup>. Thomas Basin situe la liaison avec Agnès "Au temps où couraient les trêves entre les Anglais et lui..."<sup>138</sup>, c'est-à-dire vers 1444. C'est à l'époque de la mort de la dauphine Marguerite d'Écosse, le 16 août 1444, que Nicole Gilles situe la présence d'Agnès parmi les dames de compagnie de la reine<sup>139</sup>. L'entrevue de Châlons entre le roi et la duchesse de Bourgogne en juin 1445 constitue le repère d'Olivier de la Marche: "...le Roy avoit nouvellement eslevé une povre damoiselle, gentilfemme, nommée Agnès du Soret..."<sup>140</sup>.

En fait, seul le chroniqueur Jacques du Clercq, contemporain des événements, suggère que la relation commença bien avant: "...Icellui roy Charles, ains qu'il eüst paix audit duc, menoit moult sainte vie, et disoit ses heures canoniaux; mais depuis la paix faite audit duc, jà-soit-ce-qu'il continuast au service de Dieu, il s'accointa d'une josne

---

<sup>135</sup> Jean Chartier, *Chronique de Charles VII, roi de France*, tome 2, p.184.

<sup>136</sup> Jean Chartier, *Chronique de Charles VII, roi de France*, tome 2, p.181.

<sup>137</sup> Jean Bouchet, *Les Annales d'Aquitaine*, p.258.

<sup>138</sup> Thomas Basin, *Histoire de Charles VII*, Tome 2, p.281.

<sup>139</sup> Nicole Gilles, *Chroniques et Annales de France*, volume 2, fo. cj.

<sup>140</sup> Olivier de la Marche, *Mémoires*, volume 2, p.55.



*femme venue de petit lieu de Trort, nommée Agnès...* " <sup>141</sup>. Il fait ici référence au traité d'Arras qui scelle la réconciliation franco-bourguignonne en septembre 1435. Sans doute a-t-il raison, compte tenu de l'inscription sur la statue de Marie-Madeleine et de ce que révèle quelques sources d'archives. Les spéculations sur la durée de la liaison n'ont jamais cessé depuis et les informations imprécises fournies par les chroniqueurs ainsi que les documents d'archives ne nous permettent pas de trancher.

Toutefois, à partir de 1445 on ne peut plus douter non seulement de la présence mais aussi de la faveur d'Agnès Sorel auprès du roi. Son emploi officiel de dame d'honneur de la reine justifie sa présence à la cour et lui permet d'être de tous les événements importants tels le décès de la dauphine ou la visite de la duchesse de Bourgogne par exemple. Il semblerait, d'après les chroniqueurs que sa faveur soit éclatante. *"...le Roy avoit nouvellement eslevé une povre damoiselle, gentilfemme, nommée Agnès du Soret, et mis en un tel triumphe et tel pover que son estat estoit à comparer aux grandes princesses du royaulme."* nous dit Olivier de la Marche<sup>142</sup>. *"Le roi commença à l'aimer, parce qu'elle était très belle du visage et séduisante par son langage, et après peu de temps il brûla éperdument en sorte qu'il ne pouvait s'en passer une heure: à la table, dans la chambre à coucher, au conseil toujours il l'avait collée à son côté...il lui concéda de très grandes propriétés et des dons multiples et il l'honorait dans son palais en second lieu après la reine."* <sup>143</sup> raconte Pie II. Jacques du Clercq nous dit qu'elle *"... menoit plus grand estat que la royne de Franche..."* <sup>144</sup>. C'est toutefois

<sup>141</sup> Jacques du Clercq, *Mémoires*, volume 39, livre 14, p.131.

<sup>142</sup> Olivier de la Marche, *Mémoires*, volume 2, p.55.

<sup>143</sup> Pie II, *Commentarii*, volume 1, p.397.

<sup>144</sup> Jacques du Clercq, *Mémoires*, volume 39, livre 14, p.131.

Georges Chastellain qui nous décrit avec le plus de détails les proportions qu'avait prise la situation, en ne se privant pas de juger sévèrement: "... *en estat et arroy de princesse; avoir son quartier de maison en l'hostel du roy, ordonné et appointié mieux que elle*<sup>145</sup>; *avoir compagnie de bruit de femmes et en plus grand nombre que la sien; avoir et voir toute l'affinité des seigneurs et des nobles et du roi mesme, sé faire devers elle; avoir tous estats et services royaux devers elle, comme si mesme eust esté royne, plus beaux paremens de lit, meilleure tapisserie, meilleur linge et couvertures, meilleure vaisselle, meilleures bagues et joyaux, meilleure cuisine et meilleur tout...en chestienté n'avoit princesse qui à hautement parée ne se fust tenue d'avoir esté en tel estat...Portoit queues un tiers plus longues qu'oncques princesse de ce royaume, plus haut atour qu'à demi, robes plus cousteuses...*"<sup>146</sup>.

Nous avons vu qu'elle avait déjà reçu le château de Beauté avant 1444. En 1443, le dauphin en expédition contre le comte d'Armagnac prend le château de l'Isle-Jourdain. Il en rapporte des tapisseries qu'il offre à Agnès Sorel selon toute probabilité vers 1444<sup>147</sup>. En 1446, le roi lui fait don du revenu de la terre de Roquecezière en Rouergue<sup>148</sup>. En

---

<sup>145</sup> Le *elle* fait ici référence à la reine de France.

<sup>146</sup> Georges Chastellain, *Oeuvres*, Tome 4, pp.366-367.

<sup>147</sup> 8 juillet 1452, Lettre de Louis XI, alors dauphin, qui décharge Jean de Daillon de certaines tapisseries prises par lui au château de l'Isle-Jourdain, sur le comte d'Armagnac, et par lui offertes à Agnès Sorel.

Bibl. nat., mss., boîte IX, n° 3946, extrait des archives du comte de Lude par dom Housseau, monuments de l'histoire de Touraine.

Vallet de Viriville, " Recherches historiques sur Agnès Sorel". *B.E.C.*, Tome 1, 1849, pp.307 à 309.

<sup>148</sup> Département de l'Aveyron, arrondissement de Saint-Affrique, canton de Saint-Sernin, commune ou hameau de Laval-la-Roquecezière

Arch. nat., Table des mémoriaux, registre 15312, I. Bourges, fol. 36, renvoyant au fol. 66 du mémorial ancien.

Vallet de Viriville, " Recherches historiques sur Agnès Sorel". *B.E.C.*, Tome 1, 1849, p.313.

1447, elle reçoit du roi une pension de 3000 livres<sup>149</sup>. Datée du 18 avril 1448, il nous est parvenu une quittance donnée et signée par Agnès Sorel, d'une somme de 275 livres tournois, imputable sur le revenu de Roquecezière<sup>150</sup> puis, du 12 février 1449 (n.s.) une seconde quittance de la somme de 226 livres, 13 sols, 4 deniers tournois pour complément d'une année de revenus de Roquecezière, du 24 juin 1446 au 24 juin 1447<sup>151</sup>. Nous avons, en date du 18 décembre 1450 un extrait de lettre donnée à Montbason par Charles VII, par laquelle il rachète pour 20 600 écus de bijoux et autres objets de la succession d'Agnès<sup>152</sup>. Ce qui nous donne une petite idée des marques extérieures de sa faveur.

Agnès ne semble pas s'être contentée du rôle de favorite comblée et passive. En effet, certains chroniqueurs soulignent sa participation plus ou moins officielle aux affaires du royaume. Olivier de la Marche note son influence positive: "*... et mis en tel triumphe et tel povoir...et feit, en sa qualité, beaucoup de biens au royaulme de France. Elle avançoit, devers le Roy, josnes gens d'armes et gentilz compaignons, et dont depuis le Roy fut bien servi.*"<sup>153</sup>. Pierre de Brézé, sénéchal de Poitou de 1440 à 1451, l'un des plus influents conseillers de Charles VII jusqu'à la mort du souverain, pourrait bien être l'un de ces bons serviteurs auxquels le chroniqueur fait référence de même que Jacques

<sup>149</sup> Bibl. nat., mss., coll. des 500, t. 214, fol. 299 v<sup>o</sup>.

Vallet de Viriville, " Recherches historiques sur Agnès Sorel". *B.E.C.*, Tome 1, 1849, p.314.

<sup>150</sup> Vallet de Viriville, " Recherches historiques sur Agnès Sorel". *B.E.C.*, Tome 1, 1849, p.305.

<sup>151</sup> Bibl. nat., coll. de dom de Villevieille, t. XXXIII.

Vallet de Viriville, " Recherches historiques sur Agnès Sorel". *B.E.C.*, Tome 1, 1849, pp.305-306.

<sup>152</sup> Bibl. nat., *Documents provenant de la chambre des comptes*, R.R. 430.

Vallet de Viriville, " Recherches historiques sur Agnès Sorel". *B.E.C.*, Tome 1, 1849, p.306.

<sup>153</sup> Olivier de la Marche, *Mémoires*, volume 2, p.55.

Coeur, argentier et conseiller du roi et Étienne Chevalier, secrétaire du roi dès 1442, conseiller, chargé de missions diplomatiques et financières. Ces noms seront par la suite associés de près à celui d'Agnès Sorel par les contemporains et les biographes comme nous le verrons plus loin.

Pie II, nous raconte que le roi ne pouvait se passer d'Agnès même au conseil<sup>154</sup>. La dernière semaine d'avril 1448, lorsqu'Agnès se rend à Paris pour un pèlerinage à Sainte-Geneviève, plusieurs auteurs<sup>155</sup> y ont vu un prétexte pour aller soutenir en personne Pierre de Brézé qui, éclaboussé par l'affaire Mariette<sup>156</sup>, répond aux accusations portées contre lui par le dauphin devant le Parlement de Paris. Si c'est la vérité, sa présence ne fut pas inutile puisque Brézé obtient du roi des lettres de rémissions. Le pardon royal était-il le fait de l'intervention d'Agnès en faveur de son ami? C'est une autre des innombrables questions auxquelles nous ne pouvons répondre faute de preuves. Toutefois cet épisode donne à réfléchir sur la place active qu'à peut-être tenue Agnès dans les affaires royales.

Son dernier voyage, Agnès l'entreprendra, selon les dires de Jean Chartier<sup>157</sup>, pour prévenir le roi qui se trouve en pleine campagne militaire en Normandie, d'un complot visant à le livrer aux Anglais. Elle effectue ce voyage dans des conditions difficiles, en hiver, presque au terme de sa quatrième grossesse.

<sup>154</sup> Pie II, *Commentarii*, volume 1, p.397.

<sup>155</sup> Par exemple:

Du Fresne de Beaucourt, *Histoire de Charles VII*, volume 4, pp.202 à 219.

Robert Philippe, *Agnès Sorel*, pp.159 à 164.

<sup>156</sup> Voir p.65 et suiv. pour plus de détails sur l'affaire Mariette.

<sup>157</sup> Jean Chartier, *Chronique de Charles VII, roi de France*, tome 2, p.181.

Tout aussi révélateur est ce passage du *Jouvencel* de Jean de Bueil où ce dernier met en scène "...une moult belle dame qui parla et dist au Roy: "Sire, j'ay oy' dire que vous avez ouy bonnes nouvelles, Dieu mercy! Menez nous en la guerre; vous en serez plus vaillant et toute vostre compaignie. Nostre heur vous vouldra tant que vous ne sauriez penser". Et le Roy respondist: "Se tout n'estout gaigné, ce seroit bien fait de vous y mener; car je scay bien que, par vous et les aultres belles dames qui estes icy, tout se conquerroit. Mais le Jouvencel a tout conquiz et gaigné; nous n'y aurions jamais honneur". Et la dame lui respondit: "Ne vous soussiez de riens. Pensez-vous estre ung roi sans affaires? Nennil; il n'en fut oncques point. Les grans roys ont les grans affaires. Vous trouverez encores assez où exploicter vostre corps et lrs vertuz des belles dames, quant vous vouldrez"<sup>158</sup>. On peut situer cet épisode approximativement aux mois de mai-juin 1449 si l'on se fie au déroulement général du récit, et plusieurs ont cru reconnaître Agnès Sorel dans cette belle dame qui s'adresse si familièrement au roi.

La présence d'Agnès ne semble pas avoir fait l'unanimité dans le petit monde de la cour. Plusieurs chroniqueurs ont, en effet souligné les relations conflictuelles entre le dauphin et le roi. Certains en ont attribué la faute à Agnès dont l'héritier de la couronne aurait désapprouvé la présence et l'influence. Que ce soit l'indignation pour l'injure faite à sa mère qui le pousse à poursuivre Agnès la dague à la main jusque dans le lit du roi ou qui l'amène à quitter la cour, comme l'avance Pie II<sup>159</sup>, l'attitude du dauphin s'étale au grand jour. En 1446 le dauphin se lance dans l'élaboration d'un complot visant à se débarrasser du sénéchal Pierre de Brézé dont l'influence sur le roi et le gouvernement n'a

---

<sup>158</sup> Jean de Bueil, *Le Jouvencel*, volume 2, pp.136-137.

<sup>159</sup> Pie II, *Commentarii*, volume 1, pp.393 et 397.

pas l'heur de plaire au jeune prince qui convoite déjà le pouvoir. Le roi fait enquêter sur les agissements de son fils et c'est la déposition d'un certain Guillaume Benoist, qui a lieu à Tours le 27 octobre 1446 qui nous éclaire sur le complot<sup>160</sup>. Ce dernier rapporte les paroles de Galchaux un serviteur de Jean de Bueil, qui est aussi mêlé à l'histoire:

*"...Monseigneur de Beuil, moy parlé à lui, vous fera toute raison, et ne prenez ja autre chemin que le sien, que brief le verrez mieux .M. foiz qu'il ne fu oncques et ne puet ce gouvernement durer. Pensez-vous que Monseigneur endure plus, ne tous les seigneurs, de veoir telles choses? Tous sont avecques Monseigneur et de son serment, et Roy de Secille et Monseigneur Charles et tous, hors le duc de Bretagne et Foyx. Et croiez que brief y verrez autre gouvernement et grosse brigue; car ce seneschal gaste tout, destruit, prent argent de toutes parts. Il a eu, à cause des treves, IIII<sup>e</sup> mil escus; il a eu du duc de Savoye, pour l'hommage qu'il a fait luy quitter, la conté de Maulevier, d'autre argent largement. Il tient le Roy en ce gouvernement de ceste Agnès emprès la Royne." <sup>161</sup>.*

Ces quelques phrases attirent l'attention sur le poids de l'influence que l'on attribue à Agnès sur le roi. On a aussi l'impression qu'il existe une espèce de clan formé autour d'Agnès et de Pierre de Brézé qui fait échec aux tentatives du dauphin pour s'accaparer le contrôle du gouvernement.

Deux ans plus tard, en 1448, c'est l'affaire Mariette qui éclate et qui fait des vagues jusque dans l'entourage d'Agnès. Guillaume Mariette, un homme à la solde du dauphin, ne s'embarrasse pas de scrupules et se met en même temps au service de Pierre de Brézé. Mariette est arrêté par les hommes du roi mais il réussit à s'enfuir en Dauphiné

---

<sup>160</sup> Bibl. nat., mss. fr., nouv. acquis., 1001, fol. 34 r<sup>o</sup>.  
Jean de Bueil, *Le Jouvencel*, volume 2, pp.335 à 347.

<sup>161</sup> Jean de Bueil, *Le Jouvencel*, volume 2, p.342.

où le dauphin le fait arrêter à son tour. Sous la torture, il avoue s'être lié avec Brézé et donne les détails de cette association<sup>162</sup>. Le nom d'Agnès est mentionné à quelques reprises, sous le couvert d'abréviations dont Mariette donnera la clé lors de son procès. Dans un mémoire adressé au duc de Bourgogne on peut lire: "...*ledit se.* (le sénéchal) *s'entretient merveilleusement avec le.* (le roi) *en partie par le moyen de l'A.* (Agnès) *de laquelle il a ce qu'il veult, etc...*"<sup>163</sup>. Plus loin, Mariette raconte: "...à Tours trouway *Jahan Hardoyn qui me dist comme monseigneur le se.* (le sénéchal) *ayeoit fort monseigneur* (le dauphin) *et qu'il avoit en luy devers le Roy ung très mauvais advocat. Je luy demanday comme quoy. Dit qu'il avoit sceu que ledit se. avoit dit au Roy que mondit seigneur fut fort joyeux du fet de Geynes, et que le Roy se gouvernoit si mal qu'on ne pouvoit pis, et qu'il avoit entencion de mettre ordre en son fait; mais qu'il feust devers luy, et qu'il chasseroit Agnès hors et le mettroit hors de toutes ses folies où il est, et que toutes besognes yroyent bien mieulx qu'elles ne vont, et me fit promettre n'en dire mot, etc.*"<sup>164</sup>. Extrêmement compliquée, cette affaire eut les conséquences dont nous avons parlé plus tôt soit: la confiance du roi fortement ébranlée, un procès devant le Parlement de Paris pour Brézé et une condamnation à mort pour Mariette.

On peut lire dans la *Chronique Martiniane*: "*Aucuns autres disoient que celle du père au filz venoit pour cause de la mort de la belle Agnès, qui mourut par poyson. Et ainsi le dit Enguerran de Monstrelet: et ne scay si justement il fut de ceste matière accusé. Toutesfoys celluy Daulphin avoit plusieurs foys blasmé et murmuré contre son*

<sup>162</sup> Manuscrit Saint-Germain français, vol. 2044.  
Mathieu d'Escouchy, *Chronique*, volume 3, pp.265 à 341.

<sup>163</sup> Manuscrit Saint-Germain français, vol. 2044.  
Mathieu d'Escouchy, *Chronique*, volume 3, p.268.

<sup>164</sup> Mathieu d'Escouchy, *Chronique*, volume 3, p.288.

*père pour ladictte belle Agnès...*"<sup>165</sup>. Jacques du Clercq écrit ceci: "...le roy de Franche, Charles, son père, avoit envoyé secrètement messire Anthoine de Chabannes, conte de Domp Martin, au pays de Vienne, avecq grand nombre de gens d'armes, pour prendre et amener devers lui son dit fils, pour certaines causes qui à ce le mouvoient, lesquelles je ne sçay pas au vrai, sinon que...aucuns dire aussi, que ledit dauphin avoit jà pieça fait mourir une damoiselle nommée la belle Agnès..."<sup>166</sup>. Sans nous donner plus de détails, Aliénor de Poitiers raconte: "J'ai veu le Roy de France, pere du Roy Charles à present, este deschassé aucun débat, dont on dit que la belle Agnès estoit cause, et pour ce s'en vint au refuge devers le bon Ducq Philippe, car il n'avoit de quoi vivre."<sup>167</sup>.

Les critiques ne viennent pas uniquement de l'entourage de la cour. Le Bourgeois de Paris raconte qu'Agnès ne fut pas très bien accueillie par le peuple de Paris lors de sa visite en 1448<sup>168</sup>. Georges Chastellain, toujours aussi sévère écrit: "...le roy...se faisoit grandement blasmer du pied qu'il luy bailloit..."<sup>169</sup>. Selon Thomas Basin, il était risqué de parler contre la favorite: "...Ce n'était, d'ailleurs, pas seulement pour la reine qu'il était dangereux de se plaindre de la favorite: lorsqu'un de ces chiens de cour voulait rendre odieux un brave et honnête homme et exiter contre lui la colère du roi, il suffisait qu'il l'accusât comme d'un crime capital d'avoir parlé de la belle Agnès..."<sup>170</sup>.

Vers la fin de l'année 1449, Agnès enceinte pour une quatrième fois et sur le point d'accoucher prend la route de la Normandie. Elle va rejoindre le roi à l'abbaye de

---

<sup>165</sup> Sébastien Mamerot, *Chronique Martiniane*, p.97.

<sup>166</sup> Jacques du Clercq, *Mémoires*, volume 38, livre 13, p.190.

<sup>167</sup> Aliénor de Poitiers, *Les Honneurs de la Cour*, dans Saint-Palaye, *Mémoires sur l'Ancienne Chevalerie*, volume 2, p.165.

<sup>168</sup> Anonyme, *Journal d'un bourgeois de Paris*, volume 3, p.298.

<sup>169</sup> Georges Chastellain, *Oeuvres*, Tome 4, pp.366-367.

<sup>170</sup> Thomas Basin, *Histoire de Charles VII*, Tome 2, pp.281-282.



Jumièges pour, nous l'avons vu dans les pages précédentes, l'avertir d'un complot qui se trame contre lui. C'est Jean Chartier qui nous raconte dans les détails ses derniers instants. *"... Ces proclamations de mauvais exemples et publications de mal venues à la cognoissance de ladite Agnès, qu'on surnommoit Mademoiselle de Beaulté, par tristesse, desplaisance et indignation, comme il est à présumer, avec autres courroux provenus de diverses ymaginacions, elle print le flux au ventre, dont elle fut fort malade, comme je porte par la déposicion de Maistre Denis, Augustin, docteur en théologie, son confesseur. Elle eut ensuite moult belle contricion et repentance de ses péchez. Et luy souvint de Marie-Magdeleine, qui fut une grande pécheresse ou péché de la chair, et invoçoit Dieu moult dévotement et la vierge Marie en son aide. Puis, comme bonne catholique, après la réception de ses sacremens, demanda ses Heures pour dire les "vers de Saint Bernard", qu'elle avoit escripts de sa propre main. Après elle fit plusieurs voeux, lesquels furent mis par escript, qui se pouvoient bien monter, tant en aumosnes que pour payer ses serviteurs, comme soixante mille écus. Et fist ses exécuteurs noble homme Jacques Cuer, conseiller et argentier ou trésorier du roy, et honorables et saiges personnes Maistre Robert Poictevin, fusicien, et Maistre Etienne Chevalier, secrétaire et aussi trésorier du roy. De plus, elle ordonna que le roy seul et pour le tout fust par dessus les trois susdits. Depuis, voyant et sçachant ladite Agnès sa maladie engréger de plus en plus, dit à Monseigneur de Tancarville et à Madame la sénéchal de Poictou (Mme de Brézé), et à l'un des escuyers du roy, nommé Gouffier, et à toutes ses damoiselles, que c'estoit peu de chose, et orde et fétide, de nostre fragilité. Adonc requist audit Maistre Denis, son confesseur, qu'il la voulust absouldre de peine et de*

*coulpe, par vertu d'une absolution, qui lors estoit à Loches, comme elle disoit. Ce que son dit confesseur fist à sa relacion et sur sa parole. Puis après qu'elle eust fait un fort hault cry, réclamant et invoquant la benoïste vierge Marie, se sépara l'âme du corps, le lundy onziesme jour de février, l'an mil quatre cent quarante-neuf, sur les six heures après midy. Laquelle fut depuis ouverte et son cueur porté et mis en terre en ladite abbaye, et pourquoy elle avoit fait en icelle de fort grans dons. Pour ce qui est du corps, il fut mené et conduit en sépulture à Loches, fort honorablement, en l'église collégiale de Nostre-Dame, où elle avoit fait plusieurs fondacions et donacions. Dieu luy face mercy à l'âme. Amen!"*<sup>171</sup>.

Les autres chroniqueurs<sup>172</sup> se contentent d'annoncer sa mort brièvement en rappelant quelquefois sa vie. La date de sa mort reste incertaine, les sources nous proposent trois possibilités soit les 9, 10 ou 11 février 1450<sup>173</sup>. Son âge au moment de sa mort est inconnu, quoique les chroniques nous donnent quelques vagues indications: "...c'estoit la plus jeune et la plus belle du monde..."<sup>174</sup>, "...dit-on qu'icelle Agnès mourut...moult josne..."<sup>175</sup>, "...Celle-ci après avoir, à ce qu'on dit, donné au roi une ou deux filles, mourut de la dysenterie, encore à la fleur de l'âge..."<sup>176</sup>, "...mais elle ne dura guères et mourut..."<sup>177</sup>. Peut-être que par déductions il serait possible d'évaluer l'âge

<sup>171</sup> Jean Chartier, *Chronique de Charles VII, roi de France*, Tome 2, pp.184 à 186.

<sup>172</sup> Thomas Basin, *Histoire de Charles VII*, Tome 2, p.283.

Jean Bouchet, *Les Annales d'Aquitaine*, pp.258-59.

Jean de Bourdigné, *Chronique d'Anjou et du Maine*, volume 2, p.199.

Nicole Gilles, *Chroniques et Annales de France*, volume 2, fo. cvi.

<sup>173</sup> Sébastien Mamerot, *Chronique Martiniane*, p.61.

Vallet de Viriville, Augusté. "Recherches historiques sur Agnès Sorel". *B.E.C.* Tome 1, pp.322 et 323.

Jean Chartier, *Chronique de Charles VII, roi de France*, volume 2, p.186.

<sup>174</sup> Jean Chartier, *Chronique de Charles VII, roi de France*, Tome 2, p.183.

<sup>175</sup> Jacques du Clercq, *Mémoires*, volume 38, livre 13, p.177.

<sup>176</sup> Thomas Basin, *Histoire de Charles VII*, Tome 2, p.283.

qu'elle aurait eu à sa mort mais ceci nous éloignerait de nos objectifs premiers qui étaient de nous en tenir aux sources. Selon toutes probabilités, Agnès est morte des suites de son accouchement et des conditions difficiles du voyage qui l'avait précédé. L'enfant ne survivra pas longtemps à sa mère. Toutefois ses contemporains n'ont pas cessé de spéculer sur les causes de son décès. On parla beaucoup de poison et Jeanne de Vendôme, dame de Mortagne, une demoiselle de l'hostel accusa Jacques Coeur du crime. C'était la première accusation qui provoqua la chute du grand argentier du roi. Thomas Basin, Mathieu d'Escouchy et Sébastien Mamerot racontent tous trois les détails de l'affaire<sup>178</sup>. Quoique innocenté de ce crime, Jacques Coeur n'était pas tiré d'affaire. On a aussi murmuré que le dauphin pouvait être responsable de la mort de la demoiselle de Beauté<sup>179</sup>. Le mot empoisonnement fut également prononcé sans avancer de coupable potentiel<sup>180</sup>.

Trois filles, Marie, Charlotte et Jeanne sont issues de la liaison entre Charles VII et Agnès Sorel. Nous ignorons leurs dates de naissance mais nous verrons plus loin ce qu'il en a été de leur avenir.

Après sa mort, le roi lui fit élever deux superbes sépultures: l'une pour son coeur à Jumièges, l'autre pour son corps à Loches comme il était d'usage pour les très grands personnages. Sa beauté fut célébrée par tous les chroniqueurs, même les plus virulents à critiquer la liaison. Les années, les nombreuses zones d'ombres qui demeurent et

---

<sup>177</sup> Jacques du Clercq, *Mémoires*, volume 39, livre 14, p.131.

<sup>178</sup> Thomas Basin, *Histoire de Charles VII*, Tome 2, pp.283-285-287.

Mathieu d'Escouchy, *Chronique*, volume 2, pp.280 à 289.

Sébastien Mamerot, *Chronique Martiniane*, p.72.

<sup>179</sup> *Ibid.*, pp.96 à 98.

Jacques du Clercq, *Mémoires*, volume 38, livre 13, pp.190-91.

<sup>180</sup> *Ibid.*, vol. 38, livre 13, p.177 et vol. 39, livre 14, pp.131-32.

l'imagination de quelques auteurs contribuèrent par la suite à créer la légende dont nous vous avons déjà présenté les principaux éléments.

## Chapitre 3

### Agnès Sorel et la société curiale de son époque: un nouveau rôle

La famille est la base de la société médiévale et ce en grande partie grâce à l'influence de l'Église qui a su peu à peu, principalement entre le XI<sup>ième</sup> et le XIII<sup>ième</sup> siècle<sup>181</sup>, déterminer et imposer les principales règles du mariage chrétien qui prône la monogamie, l'indissolubilité du mariage et qui réproouve l'adultère. C'est toujours le cas au XV<sup>ième</sup> au moment où Agnès fait son entrée à la cour dans l'entourage très restreint des proches du roi de France. Sa place dans le groupe social de la cour est unique de par la nouveauté du rôle qu'elle inaugure. La présence d'Agnès Sorel auprès de Charles VII constitue une transgression importante faite à l'institution du mariage chrétien monogame et indissoluble que l'Église a tenté d'imposer. Sa conduite met également en cause la structure familiale traditionnelle puisque, c'est pratiquement une vie de famille en marge des règles et des institutions qui se développe autour de la liaison dont quatre enfants sont issus. De surcroît, la liaison pouvait attaquer les principes établis de la transmission du pouvoir politique et du sang royal.

L'ascension sociale d'Agnès Sorel se fait par une voie parallèle qui, tout en heurtant les valeurs morales, la place dans une position enviable et avantageuse qui a profité à son entourage et à ses enfants. C'est en grande dame qu'elle a vécu et qu'elle est morte auprès du roi, lui laissant trois filles dont l'intégration sociale semble avoir été

---

<sup>181</sup> Strayer, Joseph R., ed. *Dictionary of the Middle Ages*. New York, Scribner, c1982-1989. volume 4.

étonnamment facile dans le milieu noble de la cour. Le sang royal est, semble-il, très peu dilué par les infidélités conjugales et épouser une fille de roi reste un honneur même lorsqu'elle est née à l'extérieur du mariage.

Le cas d'Agnès Sorel a de particulier qu'elle est la première à exercer ce nouveau rôle pour lequel il n'existe pas encore de nom, ni de pratique établie, mais qui se perpétue par la suite. Les rois, prédécesseurs de Charles VII, ont eu des liaisons et même des enfants, on a qu'à penser à Odette de Champdivert qui fut la maîtresse de Charles VI et qui lui donna une fille. Si la situation est différente avec Agnès Sorel, cela tient principalement au fait qu'elle est la première à avoir un rôle et que son royal amant affiche publiquement comme sa maîtresse, et ce, pendant une longue période qui se trouve interrompue par la mort d'Agnès.

#### a) Agnès Sorel: une étude du vocabulaire des chroniqueurs

Nous l'avons déjà souligné, le cas d'Agnès Sorel est unique. Son rang, sa position par rapport aux autres personnages qui composent l'entourage immédiat du roi constitue une nouveauté pour son temps. Les chroniqueurs, témoins de leur époque, faute d'un mot approprié, utilisent diverses expressions pour décrire la chose. Ces expressions sont très révélatrices des opinions et des jugements de valeur portés par les chroniqueurs sur la situation. En fait, le vocabulaire semble évoluer en parallèle avec le cas Agnès Sorel.

Le chroniqueur Olivier de la Marche le présente ainsi: "*...le Roy avoit nouvellement eslevé une povre damoiselle, gentilfemme, nommée Agnès du Soret, et mis en tel triumphe et tel pouvoir que son estat estoit à comparer aux grandes princesses du*

*royaulme.*"<sup>182</sup>. Le terme *eslevé*, qui signifie ici glorifier comme le confirme le reste de la phrase, souligne davantage les résultats de la liaison qu'il n'affirme celle-ci. Le chroniqueur nous apprend qu'une demoiselle de petite noblesse a été portée aux sommet des honneurs et de la fortune par le roi. De ce qui a provoqué cette ascension fulgurante, on ne peut qu'en faire la déduction. Il peut nous sembler évident qu'Olivier de la Marche faisait référence à une liaison entre le roi et Agnès puisque dans les phrases précédentes il relatait la rencontre entre la reine et la duchesse de Bourgogne, deux femmes qui avaient beaucoup en commun, selon lui, car elles étaient affligées d'époux infidèles. Toutefois le choix du terme *eslevé*, qui reste soit dit en passant assez neutre, indique probablement l'absence d'un vocabulaire approprié à la situation particulière et nouvelle auquel Agnès le confronte.

A peu près sur le même ton que l'expression d'Olivier de la Marche, nous avons relevé chez trois chroniqueurs l'expression *en la grâce du roi* utilisée pour nommer la condition d'Agnès Sorel. Jacques du Clercq écrit: "...et sy avoit esté niepce d'une damoiselle qu'on appelloit la belle Agnès, laquelle avoit esté totalement en la grâce du roi..."<sup>183</sup>. Nicole Gilles, à deux reprises, utilise une expression similaire: "*En celle saison avoit en la compaignie de la Royne vne moult belle Damoyselle, nommée Agnes Sorelle: laquelle estoit fort en la grace du Roy...*"<sup>184</sup> et "*...la feit le Roy honnestement enterrer en l'Abbaye dudict lieu: car elle viuant avoit esté fort en sa grace.*"<sup>185</sup>. Enfin, Sébastien Mamerot dans la *Chronique Martiniane* rédige: "*...laquelle estoit en la bonne grâce du*

<sup>182</sup> Olivier de la Marche, *Mémoires*, volume 2, p.55.

<sup>183</sup> Jacques du Clercq, *Mémoires*, volume 38, livre 13, p.177.

<sup>184</sup> Nicole Gilles, *Chroniques et Annales de France*, volume 2, fo.cj.

<sup>185</sup> *Ibid.*, vol. 2, fo.cvi.

roy tellement que plus ne pouvoit." <sup>186</sup>. Le terme grâce signifie dans ces exemples protection, faveur, bienveillance, bonté<sup>187</sup>. Les chroniqueurs mettent l'accent sur l'intensité ou le niveau de cette faveur avec des mots comme *totalemment*, *fort*, ou *tellemment que plus ne pouvoit*. Encore là, les expressions choisies ne décrivent pas exactement ce qu'elles tentent de nommer même si on est à même de déduire ce qu'il en est.

On gagne en précision avec Mathieu d'Escouchy "*...car en ce temps le Roy estoit fort en amourez d'une gente et belle damoiselle, que l'on nommoit lors communement par le royaume la Belle Agnès...*" <sup>188</sup>, Jacques du Clercq "*...une damoiselle nommée la belle Agnès, laquelle estoit la plus belle femme du royaume, et totalement en l'amour du roy...*" <sup>189</sup> et Pie II "*Hanc rex, cum esset facie pulcherrima et sermone blando, amare occepit breuique tempore adeo perdit arsit ut nec ad horam ea carere posset: in mensa, in cubiculo, in consilio lateri eius semper adhesit.*"<sup>190</sup>. Le choix du mot *amour* et ses dérivés par ces chroniqueurs ne nous permet plus de douter de la nature des relations entre le roi et Agnès. De plus, l'utilisation d'adjectifs tels *fort*, *totalemment* et *éperdument* soulignent l'intensité de la liaison.

Le Bourgeois de Paris utilise aussi le mot amour mais cette fois-ci un jugement moral accompagne l'expression: "*...vint à Paris une damoiselle, laquelle on disoit estre*

---

<sup>186</sup> Sébastien Mamerot, *Chronique Martiniane*, p.97.

<sup>187</sup> A.J. Greimas et T.M. Keane, *Dictionnaire du moyen-français: la Renaissance*, Larousse.

<sup>188</sup> Mathieu d'Escouchy, *Chronique*, volume 2, p.283.

<sup>189</sup> Jacques du Clercq, *Mémoires*, volume 38, livre 13, p.190.

<sup>190</sup> "*Le roi commença à l'aimer, parce qu'elle était très belle du visage et séduisante par son langage, et après peu de temps il brûla éperdument en sorte qu'il ne pouvait s'en passer une heure: à la table, dans la chambre à coucher, au conseil toujours il l'avait collée à ses côtés.*" Pie II, *Commentarii*, volume 1, p.397.



*aimée publiquement au roy de France, sans foi et sans loi, et sans vérité à la bonne royne qu'il avoit espousée...*"<sup>191</sup>. Cette phrase est très révélatrice car elle contient l'information d'une liaison qui est publique de même qu'elle confirme une infidélité conjugale qui heurte les valeurs religieuses, la morale et la loi.

Jean Bouchet écrit, dans le même sens: "*...vne Damoiselle, appelée la belle Agnes, laquelle auparavant autoit seruy la Royne par cinq ans, & parce qu'elle estoit(sic) fort belle, & portoit plus grand estat la moitié qu'il ne luy appartenoit, acquist le bruict d'estre ainsi entretenue par le Roy, qui l'aymoit d'amour reprouvée...*"<sup>192</sup>; suivi en cela par Jean Chartier "*...ce fut une commune renommée que le roy la maintenoit et entretenoit en concubinage.*"<sup>193</sup>. A l'époque, *entretenir une femme* signifie avoir des relations sexuelles avec elle<sup>194</sup>. De plus, un amour réprouvé est synonyme de condamnable et de méprisable. Ces deux dernières expressions sont donc assez claires quant à la nature de la liaison.

D'autres mots sont utilisés par les chroniqueurs pour tenter de donner un nom à la situation. Georges Chastellain, plutôt sévère envers le comportement du roi affirme: "*De ceste femme, nommée Agnès et laquelle je vis et cognus, fut le roy durement assoté; y mit de grands et innombrables frais contre honneur...*"<sup>195</sup>. Le terme *assoté* signifie rendre sot ou dupe par excès d'amour. Le chroniqueur qualifie de *durement assoté* l'état du roi ce qui aggrave encore son état d'amoureux qui se laisse aller à des excès

<sup>191</sup> Anonyme, *Journal d'un bourgeois de Paris*, volume 3, p.298.

<sup>192</sup> Jean Bouchet, *Les Annales d'Aquitaine*, p.258.

<sup>193</sup> Jean Chartier, *Chronique de Charles VII, roi de France*, volume 2, p.182.

<sup>194</sup> Greimas, A. J. et T.M. Keane. *Dictionnaire du moyen français: la Renaissance*. Paris, Larousse, 1992. p.241.

<sup>195</sup> Georges Chastellain, *Oeuvres*, volume 4, p.366.

déshonorants. Jacques du Clercq annonce tout simplement: "...il s'accointa d'une josne femme venue de petit lieu d'envers Trort, nommée Agnès..."<sup>196</sup>. Le mot *accointa* est synonyme de fréquenter, d'avoir des relations familières ou intimes, voire d'entretenir une liaison.

Les prochaines expressions sont de loin plus précises, mais aussi teintées souvent d'un jugement très sévère. Thomas Basin qui fait un portrait du roi Charles écrit "...habuit in deliciis unam precipuam satis formosam mulierculam, quam vulgo "pulchram Agnetem" appellabant..."<sup>197</sup>. Lorsque le chroniqueur utilise cette expression, il nous laisse peu de doutes quant à la nature de la relation entre le roi et Agnès. Le terme *muliercula* constitue un diminutif péjoratif qu'on peut interpréter ici comme *femme de petite vie*. Georges Chastellain, lorsqu'il fait le bilan de la vie de la reine Marie, aborde ses déboires conjugaux et il dit d'Agnès: "...elle avoit souffert une ribaude, povre ancelle de petite basse maison, estre, repairier et conserver journellement avec elle, en estat et arroy de princesse..."<sup>198</sup>. Bref, il la qualifie de prostituée (*ribaude*) et de servante de basse classe (*povre ancelle*), ce qui en fait l'un des plus virulents chroniqueurs à juger la conduite du souverain. Pie II utilise les mots *concube* et *pellice* pour désigner Agnès<sup>199</sup>.

Nous l'avons vu, les mots et expressions utilisés par les chroniqueurs pour nommer une femme et une situation hors du commun, sont aussi variés que divers en

<sup>196</sup> Jacques du Clercq, *Mémoires*, volume 39, livre 14, p.131.

<sup>197</sup> Thomas Basin, *Histoire de Charles VII*, volume 2, pp.280-281.

"...il eut pour le servir à son plaisir une demoiselle d'une grande beauté, qu'on appelait communément la belle Agnès."

<sup>198</sup> Georges Chastellain, *Oeuvres*, volume 4, p.366.

<sup>199</sup> Pie II, *Commentarii*, volume 1, pp.393 et 397.

terme d'intensité. Les infidélités du roi Charles VII ne se sont pas limitées à Agnès selon les chroniqueurs. Nous avons donc relevé diverses façons de nommer celles-ci qui, nous le rappelons, ne concernent pas le cas Agnès Sorel, mais qui nous éclairent sur le vocabulaire utilisé à l'époque. Basin parle de *troupeau de femmes adonnées à toute sorte de frivolités*<sup>200</sup>, de *troupeau de concubines*<sup>201</sup>, et de *troupes de femmes de mauvaise vie*<sup>202</sup>; Chastellain en parlant d'Antoinette de Maignelais, la cousine d'Agnès qui lui succéda auprès du roi, raconte "*De ce temps-cy régnoit emprés le roy une femme en grant bruit, nommée la damoiselle de Villequier...*"<sup>203</sup> puis, de façon plus générale, en faisant référence au comportement du roi il parle de sa *vie dissolue avecques femmes*<sup>204</sup>.

Le seul mot qui donne avec une certaine précision le statut d'Agnès est *concubine*. On le retrouve dans deux chroniques. Jean Chartier écrit: "*...par quoy ce fut une commune renommée que le roy la maintenoit et entretenoit en concubinage.*"<sup>205</sup>. Pie II, dont le texte est rédigé en latin: "*audeat iam tandem aliquid factus adolescens: aut Carolum e palatio deturbet aut abeat ipse a rege; sic futurum ut eius desiderio concubine expellantur et regina sui thalami compos fiat.*"<sup>206</sup>. Que ce dernier utilise le mot *concupina* n'est pas vraiment surprenant puisqu'il est courant en latin médiéval<sup>207</sup>. On se rend compte toutefois qu'il apparaît plutôt tardivement en français soit, à l'extrême

<sup>200</sup> Thomas Basin, *Histoire de Charles VII*, volume 2, pp.280-281.

<sup>201</sup> *Ibid.*, vol. 2, p.281.

<sup>202</sup> *Ibid.*, vol. 2, p.307.

<sup>203</sup> Georges Chastellain, *Oeuvres*, volume 3, p.17.

<sup>204</sup> *Ibid.*, vol. 4, p.366.

<sup>205</sup> Jean Chartier, *Chronique de Charles VII, roi de France*, volume 2, p.182.

<sup>206</sup> Pie II, *Commentarii*, volume 1, p.393.

<sup>207</sup> Le *Glossarium mediae et infimae Latinitatis* de Charles Du Cange, édition par L. Favre, 10 volumes, Niort, 1883-1887, volume 2, p.483 atteste de l'utilisation courante de *concupina* au Moyen-Âge.

fin du moyen-âge en français vers 1489 et 1534 selon les citations du Godefroy<sup>208</sup>. Le cas Agnès Sorel, devons-nous le rappeler, date également de cette période charnière.

Le mot maîtresse qui semblerait le plus approprié pour nommer la situation d'Agnès est totalement absent du langage des chroniqueurs. La raison en est simple: il n'était pas utilisé à l'époque dans le sens où on l'entend aujourd'hui. Nous avons consulté quelques dictionnaires pour nous en assurer. Le *dictionnaire Larousse du moyen français*<sup>209</sup> au mot *maistre* nous explique que *maitresse* au sens moderne du terme ne s'utilisait pas à l'époque. Le *dictionnaire Godefroy de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX<sup>ième</sup> au XV<sup>ième</sup> siècle* dans le tome 5 de l'édition de 1888 et dans le tome 10 de l'édition de 1902, ne donne pas comme définition ce sens de double de l'épouse au mot *maistresse*. C'est enfin dans le *dictionnaire historique de la langue française Robert* que nous avons trouvé l'historique complet du mot dont voici la partie qui nous concerne: "*Le féminin MAÎTRESSE (v. 1180), tout en constituant le féminin de maître dans certains de ses sens (1673, maîtresse du logis), possède des acceptions qui lui sont propres. Depuis le XIII<sup>e</sup> s., il s'emploie spécialement dans le langage amoureux pour la femme aimée d'un homme, à cause de l'empire qu'elle exerce sur lui, en corrélation avec amant. Le sens moderne, "femme qui s'est donnée à un homme qui n'est pas son époux" (1660), concurrence puis élimine au XIX<sup>e</sup> s. le précédent, qui n'impliquait ni n'excluait les relations charnelles. L'évolution est parallèle à celle de amant.*"<sup>210</sup>. Cette brève étude de vocabulaire donne à penser que le cas Agnès Sorel a

<sup>208</sup> Godefroy. *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX<sup>ième</sup> siècle au XV<sup>ième</sup> siècle*, 1888, volume 2.

<sup>209</sup> A.J. Greimas et T.M. Keane, *Dictionnaire du moyen-français: la Renaissance*, Larousse.

<sup>210</sup> Rey, Alain, dir. *Dictionnaire historique de la langue française*, Paris, Le Robert, 1992.

innové à bien des niveaux puisque la langue française n'avait pas encore donné de mot aux chroniqueurs pour nommer la situation.

### **b) Agnès Sorel: sa place et son comportement social**

Après nous être penchés sur les mots et expressions décrivant le statut d'Agnès, voyons comment celle-ci a affiché son état. Nous avons déjà parlé des marques extérieures de l'élévation d'Agnès parmi les plus grands de l'entourage royal au chapitre 2, mais ce qui nous intéresse plus particulièrement ici sont sa place et son comportement social. Les chroniqueurs qui nous renseignent par leurs expressions sur le statut social de la favorite et les sources d'archives qui nous apportent de précieuses informations sur son comportement effectif sont les meilleurs indicateurs dont nous disposons pour tenter d'en savoir plus à ce sujet.

Les chroniques nous donnent les premiers indices sur la condition sociale d'Agnès Sorel telle que perçue par les témoins contemporains. Jean Chartier explique: *"Et pour ce que ladite Agnès avoit esté au service de la reyne par l'espace de cinq ans ou environ, ouquel elle avoit eu toutes sortes de plaisances mondaines et tous les passetemps et joyes du monde, c'est à sçavoir de porter grands et excessifz atours, tenue jolie de robes, fourrures, colliers d'or et de pierreries, et avoir eu tous ses autres désirs et plaisirs comme estant jeune et jolie, par quoy ce fut une commune renommée que le roy la maintenoit et entretenoit en concubinage."*<sup>211</sup>. Jean Bouchet précise: *"...la belle Agnes, laquelle auparavant autoit seruy la Royne par cinq ans, & parce qu'elle estoit fort belle,*

---

volume 2. p.1171.

<sup>211</sup> Jean Chartier, *Chronique de Charles VII, roi de France*, volume 2, pp.181-182.

*& portoit plus grand estat la moitié qu'il ne luy appartenoit, acquist le bruict d'estre ainsi entretenüe par le Roy...*"<sup>212</sup>. Nous avons donc ici une dame d'honneur de la reine, de petite noblesse qui mène un train de vie bien au-dessus de sa condition selon ces deux chroniqueurs qui ajoutent que la rumeur publique a vite fait d'associer cette richesse avec la relation privilégiée dont Agnès bénéficiait auprès du roi.

Le Bourgeois de Paris qui aborde la visite d'Agnès Sorel à Paris en 1448, affirme: *"...et bien y apparoist qu'elle menoit aussi grant estat comme une comtesse ou duchesse..."*<sup>213</sup>. Ces titres de noblesse sont parmi les plus élevés de la hiérarchie et sous-entendent un prestige social et une richesse importants. D'autres chroniqueurs comparent même la situation d'Agnès à celle d'une princesse, ce qui n'est pas peu dire. Jean de Bourdigné en fait partie: *"Et, pour sa venusté et élégance de forme, fut nommée toute sa vie la damoyselle de beauté, et l'avoit nourrie la royne de Sicille dès sa jeunesse, et si fort l'aymoit qu'elle luy avoit donné plusieurs biens en meubles et héritages, et tant, qu'elle tenoit estat comme princesse."*<sup>214</sup>. Olivier de la Marche le mentionne également dans sa chronique: *"...le Roy avoit nouvellement eslevé une povre damoiselle, gentilfemme, nommée Agnès du Soret, et mis en tel triumphe et tel pouvoir que son estat estoit à comparer aux grandes princesses du royaume."*<sup>215</sup>. Pie II va jusqu'à affirmer: *"...il lui concéda de très grandes propriétés et des dons multiples et il l'honorait dans son palais en second lieu après la reine."*<sup>216</sup>.

---

<sup>212</sup> Jean Bouchet, *Les Annales d'Aquitaine*, p.258.

<sup>213</sup> Anonyme, *Journal d'un Bourgeois de Paris*, volume 3, p.298.

<sup>214</sup> Jean de Bourdigné, *Chroniques d'Anjou et du Maine*, volume 2, p.199.

<sup>215</sup> Olivier de la Marche, *Mémoires*, volume 2, p.55.

<sup>216</sup> *"sed minime illam ut fatuam habuit, cui et optima predia et dona multa concessit atque in palatio post reginam secundo loco honoravit."*

Pie II, *Commentarii*, volume 1, p.397.

C'est toutefois certainement Georges Chastellain qui donne le plus de détails sur le train de vie d'Agnès: *"...elle avoit souffert une ribaude, povre ancelle de petite basse maison, estre, repairier, et conserver journellement avec elle, en estat et arroy de princesse; avoir son quartier de maison en l'hostel du roy, ordonné et appointié mieux que elle; avoir compagnie de bruit de femmes et en plus grand nombre que le sien; avoir et voir toute l'affinité des seigneurs et des nobles et du roy mesme, se faire devers elle; avoir tous estats et services royaux devers elle, comme si mesme eust esté royne, plus beaux paremens de lit, meilleure tapisserie, meilleur linge et couvertures, meilleure vaisselle, meilleures bagues et joyaux, meilleure cuisine et meilleur tout...en chrestienté n'avoit princesse qui à hautement parée ne se fust tenue d'avoir esté en un tel estat...Portoit queues un tiers plus longues qu'oncques princesse de ce royaume, plus haut atour qu'à demi, robes plus cousteuses..."*<sup>217</sup>. Jacques du Clercq confirme: *"...laquelle belle Agnès menoit plus grand estat que la royne de Franche..."*<sup>218</sup>.

Les chroniqueurs qui abordent cet aspect de la question affirment tous qu'Agnès Sorel mène la vie d'une très grande dame. Elle en possède la richesse et les attributs, sa compagnie est recherchée à la cour. Elle occupe une position particulière, plus riche et mieux pourvue que la reine en tout selon Chastellain ou juste après elle pour Pie II. A la lecture des chroniques, on a l'impression que la situation d'Agnès surprend et choque même par son éclat mais surtout par sa nouveauté.

Les chroniqueurs nous le disent, Agnès Sorel est une grande dame. Ceci se traduit par des actions concrètes que les documents d'archives nous permettent de

---

<sup>217</sup> Georges Chastellain, *Oeuvres*, volume 4, pp.365-366.

<sup>218</sup> Jacques du Clercq, *Mémoires*, volume 14, livre 39, p.131.

découvrir. En effet, Agnès adopte un certain comportement qui est le meilleur indicateur de sa place sociale: comme les grands personnages, elle fait des donations pieuses. En 1444, cette dernière fait don au chapitre de l'église collégiale de Loches d'une statuette d'argent doré représentant sainte Marie Madeleine, accompagnée de l'inscription: *"En l'honneur et révérence de sainte Marie Madeleine, noble damoiselle madamoiselle de Beauté a donné cette image en ceste église du château de Loches, auquel image est enfermée une côte et des cheveux de la dite sainte et fust l'an mil cccc quarante et quatre."*<sup>219</sup>.

Vallet de Viriville nous raconte que vers 1448, alors que l'un des canonicats était devenu vacant, le nombre de chanoines de Loches étant fixé à douze; ces derniers saisirent l'occasion qui s'offrait à eux pour favoriser l'exécution du désir d'Agnès Sorel de fonder dans cette église quatre enfants de chœur et un maître de psalette. Le pape Nicolas V ayant donné son approbation en 1449, le chapitre envoya deux chanoines à Jumièges où se trouvaient Agnès et le roi, dans le but d'obtenir la collaboration royale grâce à leur protectrice. A l'arrivée des chanoines en Normandie, Agnès Sorel s'était déjà éteinte mais le roi n'apporta pas moins son appui au projet en 1450, *et la maîtrise fut fondée, selon l'expression de l'obituaire même de l'église, à la requête d'Agnès Sorel.*<sup>220</sup>. L'attachement d'Agnès pour l'église collégiale de Loches dont elle s'institue en quelque sorte la bienfaitrice et la patronne est caractéristique du comportement des nobles qui occupent un rang élevé. L'obituaire de Loches nous indique qu'elle n'oublia pas l'église

---

<sup>219</sup> Vallet de Viriville, " Recherches historiques sur Agnès Sorel". *B.E.C.*, Tome 1, 1849, p.319. C'est l'inscription qui accompagne la statuette qui constitue le document d'archive.

<sup>220</sup> Bibl. nat., mss., D. Housseau, Monum. de la Touraine, boîte ou tome XVIII.  
Vallet de Viriville, " Recherches historiques sur Agnès Sorel". *B.E.C.*, Tome 1, 1849, p.319.



dans ses dernières volontés. Vallet de Viriville reproduit un extrait de l'obituaire où sont énumérés les bienfaits reçus: "1° Deux mille écus d'or, qui servirent à l'acquisition des terres de Fromenteau et de Bogornes. 2° La fondation de la psalette et des enfants de chœur. 3° La croix d'or et d'autres joyaux. 4° Des tapisseries d'église." En retour de ces dons, la collégiale célébra jusqu'à sa suppression une messe perpétuelle et quotidienne et quatre grands services trimestriels en l'honneur d'Agnès, dont un le jour de son décès<sup>221</sup>.

Jumièges sera aussi grand bénéficiaire des dernières volontés d'Agnès qui y vécut ses derniers jours. Les lettres des exécuteurs testamentaires datant du 14 mars 1450, vidimées le 23 et copiées et collationnées à la chambre des comptes le 29 novembre 1627, nous renseignent sur celles-ci. On y apprend qu'Agnès laissa à l'abbaye de Jumièges une somme de 800 saluz d'or de 60 au marc pour convertir et employer à l'achat de 60 livres tournois de rente, pour son salut. Les religieux devaient, en contrepartie dire et célébrer chaque jour une messe basse de requiem, à commencer le 24 mars 1450; et à chaque année à la date de sa mort, un obit solennel avec diacre et sous-diacre avec vigile de mort le jour précédent<sup>222</sup>. Ces donations pieuses sont un bon exemple de son comportement de grande dame noble et très riche.

Pour se faire une idée plus précise des avoirs d'Agnès nous avons cherché dans les chroniques et dans les documents d'archives toutes les mentions de revenus et de biens en sa possession. Jean de Bourdigné et Pie II nous disent dans leurs chroniques respectives

---

<sup>221</sup> Vallet de Viriville, " Recherches historiques sur Agnès Sorel". B.E.C., Tome 1, 1849, pp.320-321 et 325-326.

<sup>222</sup> Arch. depart. de la Seine-Maritime, fond de Jumièges.  
Vallet de Viriville, " Recherches historiques sur Agnès Sorel". B.E.C., Tome 1, 1849, pp.320 et 322-323.

qu'Agnès avait reçu *plusieurs biens en meubles et héritages* ainsi que *de très grandes propriétés et des dons multiples* de la part de la reine de Sicile et de celle du roi<sup>223</sup>. Les deux chroniqueurs s'abstiennent toutefois de nous fournir plus de détails sur la nature de ces biens et propriétés. Le Bourgeois de Paris et Nicole Gilles vont un peu plus loin en mentionnant qu'Agnès avait reçu du roi le château de Beauté-sur-Marne<sup>224</sup>.

En plus de Beauté dont elle était châtelaine depuis environ 1444, Agnès était également dame de Roquecezière depuis 1446<sup>225</sup>, de Issoudun et de Vernon<sup>226</sup>. En ce qui concerne les deux dernières propriétés il nous est impossible de donner de dates précises mais nous savons qu'au moment de sa mort on énumérait ses possessions dans cet ordre. Le compte des exécuteurs testamentaires d'Agnès mentionne également La Croisette et Loches parmi ses demeures<sup>227</sup>. On sait que certaines de ces propriétés généraient des revenus. Il nous a été possible de retrouver deux quittances signées par Agnès Sorel: la première, datée du 18 avril 1448 concerne une somme de 275 livres tournois imputable sur le revenu de Roquecezière et la seconde, datée du 12 février 1449(n.s.) pour la somme de 226 livres, 13 sols, 4 deniers tournois pour complément d'une année de revenus de Roquecezière<sup>228</sup>. Les autres domaines dont Agnès était châtelaine devaient

---

<sup>223</sup> Jean de Bourdigné, *Chroniques d'Anjou et du Maine*, volume 2, p.199.  
Pie II, *Commentarii*, volume 1, p.397.

<sup>224</sup> Anonyme, *Journal d'un Bourgeois de Paris*, volume 3, p.298.

Nicole Gilles, *Chroniques et Annales de France*, volume 2, fo.cj.

<sup>225</sup> Arch. nat., Table des mémoriaux, registre 15312, I. Bourges, fol. 36, renvoyant au fol. 66 du mémorial ancien.

Vallet de Viriville, " Recherches historiques sur Agnès Sorel". *B.E.C.*, Tome 1, 1849, p.313.

<sup>226</sup> Arch. depart. de la Seine-Maritime, fond de Jumièges.

Vallet de Viriville, " Recherches historiques sur Agnès Sorel". *B.E.C.*, Tome 1, 1849,

p.322.

<sup>227</sup> Archives de Seine-et-Marne, 427 F 327.

Cavailler, Mme. P. " Le compte des exécuteurs testamentaires d'Agnès Sorel". *B.E.C.*, Tome 94, 1957(1956), pp.102 à 105.

également lui fournir des revenus substantiels. De plus, en 1447 Agnès reçoit du roi une pension de 3000 livres<sup>229</sup>. Ce ne sont que quelques exemples fragmentaires de ce que devaient être les sources et l'étendue de la fortune de la maîtresse royale mais ces chiffres nous permettent une certaine évaluation de celle-ci.

Le compte des exécuteurs testamentaires d'Agnès, quoique incomplet, fait l'inventaire des biens contenus dans ses demeures de Loches(Indre-et-Loire), de Vernon(Eure, arr.Évreux) et de La Croisette(Cher, arr.Saint-Amand, cant.Lignièrès, comm.Chezal-Benoît). Argenterie, chevaux, fourrures, lingerie, meubles, tapisseries, vaisselle et vêtements composent l'essentiel des possessions de mademoiselle de Beauté<sup>230</sup>. Parmi les biens énumérés on retrouve certaines tapisseries de la vie de Sainte-Suzanne, qui semblent être celles prises par le dauphin Louis au comte d'Armagnac contre qui il mena une expédition, et qu'il offrit à Agnès Sorel vers 1444<sup>231</sup>.

---

<sup>228</sup> Bibl. nat., coll. de dom de Villeveille, t. XXXIII.  
Vallet de Viriville, " Recherches historiques sur Agnès Sorel". *B.E.C.*, Tome 1, 1849, pp.305-306.

<sup>229</sup> Bibl. nat., mss., coll. des 500, t. 214, fol. 299 v<sup>o</sup>.  
Vallet de Viriville, " Recherches historiques sur Agnès Sorel". *B.E.C.*, Tome 1, 1849, p.314.

<sup>230</sup> Archives de Seine-et-Marne, 427 F 327.  
Cavailler, Mme. P. " Le compte des exécuteurs testamentaires d'Agnès Sorel". *B.E.C.*, Tome 94, 1957(1956), pp.102 à 105.

<sup>231</sup> 8 juillet 1452, Lettre de Louis XI, alors dauphin, qui décharge Jean de Daillon de certaines tapisseries prises par lui au château de l'Isle-Jourdain, sur le comte d'Armagnac, et par lui offertes à Agnès Sorel.

Bibl. nat., mss., boîte IX, n° 3946, extrait des archives du comte de Lude par dom Housseau, monuments de l'histoire de Touraine.

Vallet de Viriville, " Recherches historiques sur Agnès Sorel". *B.E.C.*, Tome 1, 1849, pp.307 à 309.

Archives de Seine-et-Marne, 427 F 327.  
Cavailler, Mme. P. " Le compte des exécuteurs testamentaires d'Agnès Sorel". *B.E.C.*, Tome 94, 1957(1956), pp.102 et 104.

Agnès léguera d'ailleurs ces tapisseries à la collégiale de Loches. Après sa mort, le roi rachète pour 20600 écus des bijoux et autres biens de sa succession<sup>232</sup>.

Il est vrai que les informations contenues dans les diverses pièces d'archives ne représentent probablement qu'une petite partie de ce que devaient être les possessions et les biens à la disposition d'Agnès Sorel. Ces fragments sont pourtant une source de renseignements précieux pour tenter de nous faire une idée, si petite soit-elle, de la fortune de cette femme dont le train de vie égalait et même dépassait celui de la reine selon certains chroniqueurs.

Agnès Sorel a donc vécu comme une grande dame, les chroniqueurs et les sources d'archives nous le disent. Voyons maintenant ce que nous apprend sa mort. C'est Jean Chartier qui décrit avec le plus de détails les derniers moments de la vie d'Agnès. Il vante sa générosité envers les pauvres et les églises. En bonne chrétienne, elle s'est repentie de ses péchés et invoqua Marie-Madeleine et la vierge Marie à son aide. Après avoir reçu les sacrements, elle dicta ses dernières volontés qui, tant en aumônes qu'en gages pour ses serviteurs, pouvaient totaliser 60000 écus. Elle nomma pour exécuteurs testamentaires Jacques Coeur, conseiller et argentier du roi, Robert Poitevin, médecin de la reine ainsi que Étienne Chevalier, secrétaire et trésorier du roi. Le roi devenait aussi exécuteur au-dessus des trois autres. C'est entourée de Monseigneur de Tancarville, de Guillaume Gouffier, écuyer du roi, de madame de Brézé, sénéchalle du Poitou et de ses demoiselles qu'elle meurt après l'absolution de son confesseur *Maistre Denis*<sup>233</sup>. Ce récit nous donne

<sup>232</sup> Bibl. nat., *Documents provenant de la chambre des comptes*, R.R. 430.  
Vallet de Viriville, "Recherches historiques sur Agnès Sorel". *B.E.C.*, Tome 1, 1849,  
p.306.

<sup>233</sup> Jean Chartier, *Chronique de Charles VII, roi de France*, Tome 2, pp.183 à 186.

une foule d'indications sur l'importance sociale d'Agnès. Le choix des exécuteurs testamentaires révèle qu'elle comptait certains des plus importants personnages du royaume parmi ses proches. Elle meurt comme une grande dame chrétienne, après avoir mis de l'ordre dans ses affaires, très bien entourée. Le montant avancé par Chartier pour ses dernières aumônes et gages est très important. Le chroniqueur Jean Bouchet, probablement inspiré par Chartier, raconte en peu de mots les événements de la même manière<sup>234</sup>. Agnès eut droit à deux sépultures: une pour son coeur à Jumièges et une pour son corps à Loches. Il n'était pas donné à tout le monde de bénéficier d'un tel traitement, même noble. Thomas Basin raconte: *"Elle fut enterrée dans l'abbaye, et un superbe tombeau lui fut élevé aux frais du roi. Celui-ci donna à l'abbaye, pour la fondation d'un obit perpétuel en mémoire d'elle, le village d'Anneville, sis de l'autre côté de la Seine, face à l'abbaye, avec toutes ses appartenances."*<sup>235</sup>.

Elle s'était instituée bienfaitrice de l'église collégiale de Loches et elle ne l'oubliera pas dans ses dernières volontés. L'abbaye de Jumièges où elle s'éteint sera également favorisée par ses dispositions testamentaires<sup>236</sup>. Agnès Sorel est donc morte comme elle a vécu: en grande dame de son temps. Une noble dame très riche, entourée de gens puissants.

### c) Agnès Sorel: ses enfants

Les imprécisions et les zones d'ombres sont nombreuses lorsque l'on s'intéresse à la vie d'Agnès Sorel. Nous savons qu'elle donna au roi quatre enfants dont le dernier

---

<sup>234</sup> Jean Bouchet, *Les Annales d'Aquitaine*, pp.258-59.

<sup>235</sup> Thomas Basin, *Histoire de Charles VII*, volume 2, p.183.

<sup>236</sup> Voir notes 220-221-222 .

mourut peu après sa naissance, au même moment que sa mère. Ce que nous ne savons toutefois pas, c'est la date de naissance de ces enfants qui nous serait particulièrement utile pour déterminer avec plus de précision la durée exacte de la liaison entre le roi et Agnès. Les chroniqueurs sont plutôt discrets en ce qui concerne les trois filles qui survécurent: Marie, Charlotte et Jeanne. Trois chroniqueurs seulement mentionnent ces dernières mais aucun ne s'entend sur le nombre des enfants et jamais il n'est question de leur âge ou de leur nom. Jean Chartier, dans son entreprise de dénégation de toute possibilité de liaison entre le roi et Agnès concède quand-même: *"Bien est vray que ladite Agnès eust une fille, laquelle ne vesquit guères, et qu'elle disoit estre et appartenir au roy, et luy donnoit comme au mieux et plus apparent; mais le roy s'en est toujours fort excusé et n'y réclama oncques rien. Aussi y avoit-il d'autre bien grants seigneuries en même temps qu'elle avec cette royne de Sicile, parquoy elle pouvoit bien l'avoir empruntée et gagnée d'ailleurs."*<sup>237</sup>. Thomas Basin et Pie II sont de meilleure foi que Chartier puisqu'ils ne cherchent pas d'excuses au roi. Basin nous dit d'Agnès que: *"Celle-ci après avoir, à ce qu'on dit, donné au roi une ou deux filles, mourut de la dysenterie, encore à la fleur de l'âge..."*<sup>238</sup>. Pie II enfin écrit: *"Et il eut d'elle des filles, que Louis après qu'il eut acquis le royaume considéra comme ses soeurs et bientôt maria l'une d'elle."*<sup>239</sup>. Les chroniques nous apprennent donc que des filles sont nées de la liaison, on ne sait exactement combien, mais surtout on ne nous apprend rien de la chronologie de leur vie, ni des détails de ce que fut leur enfance.

---

<sup>237</sup> Jean Chartier, *Chronique de Charles VII, roi de France*, Tome 2, p.184.

<sup>238</sup> Thomas Basin, *Histoire de Charles VII*, Tome 2, p.283.

<sup>239</sup> Pie II, *Commentarii*, volume 1, p.397.

C'est dans les archives que nous trouvons la première mention de Marie, plus précisément dans une lettre datée du 28 octobre 1458, donnée à Vendôme par Charles VII<sup>240</sup>. A l'occasion du mariage de sa fille Marie de Valois avec Olivier de Coëtivy, "*notre amé et féal conseiller et chambellan..., chevalier, sénéchal de Guyenne...*"<sup>241</sup>, le roi constitue pour celle-ci une dot de 12 000 écus d'or, payable en six années à raison de 2000 écus par an, débutant le premier jour d'octobre 1458 et se terminant le dernier jour de septembre 1464; il leur fait également don des terres et seigneuries de Royan et de Mornac en Saintonge. Cette lettre est précieuse puisqu'on y apprend que Prégent de Coëtivy, le frère d'Olivier, s'était chargé de Marie encore enfant et qu'il l'avait élevée et nourrie au château de Taillebourg jusqu'à sa mort en août 1450. On déduit qu'elle est demeurée avec la famille de Coëtivy jusqu'à son mariage. Peu après l'avènement de Louis XI, le couple s'est retrouvé pris dans une affaire de contestation de ses droits sur les terres et seigneuries de Royan et de Mornac reçues en présent de nocces du roi Charles VII. On peut suivre cette affaire grâce à une lettre de Louis XI datant de septembre 1462. Cette dernière donne à Olivier de Coëtivy et à "*...notre très chère et amée soeur naturelle Marie de Valois...*"<sup>242</sup> l'autorisation de réclamer en justice les terres et seigneuries en question et il lui accorde provisoirement la seigneurie de Rochefort-sur-Charente<sup>243</sup>. Deux chartes de Louis XI en date du 26 et du 31 octobre

---

<sup>240</sup> Arch. nat., registre 14927, f° 196 et suiv., extrait du mémorial de la chambre des comptes, L, f°vii<sup>xxij</sup> verso.

Vallet de Viriville, "Recherches historiques sur Agnès Sorel", *B.E.C.*, Tome 1, 1849 pp.481-483.

<sup>241</sup> *Ibid.*, p.481.

<sup>242</sup> Arch. nat., recueil des mémoriaux: reg. 14927, pp.294 et suiv.

Vallet de Viriville, "Recherches historiques sur Agnès Sorel", *B.E.C.*, Tome 1, 1849 p.483.

<sup>243</sup> *Ibid.*, pp.483-485.

1465 nous informent sur la suite des déboires immobiliers des Coëtivy, soit: que le roi transporta à Charles d'Anjou, comte du Maine, les deux domaines de Taillebourg et de Rochefort après indemnisation du légitime détenteur, en vertu de l'accord passé entre les princes le 18 septembre 1465 qui mit fin à la guerre du *Bien public*<sup>244</sup>. Enfin, nous apprenons en mars 1479, par lettres patentes de Louis XI, qu'Olivier de Coëtivy est réintégré dans sa seigneurie de Taillebourg dont il avait plusieurs fois été dessaisi et qu'il recouvre également la possession du domaine de Rochefort<sup>245</sup>.

Le type de relations entre Louis XI et la famille de sa soeur naturelle Marie nous est en partie révélé par le ton de quelques missives échangées entre le roi et Olivier de Coëtivy. Ces dernières datent du 13 octobre 1479, du 20 janvier 1480, du 4 février 1480 et du 15 février 1480 et sont toutes adressées au seigneur de Taillebourg, *mon frère, mon bon frère* ou *mon amy*<sup>246</sup>. Elles traitent toutes de diverses affaires où est impliqué Coëtivy au service du roi. Nous avons enfin retrouvé une dernière lettre de Louis XI au Parlement, datée du 18 décembre 1481: le roi y ordonne que soit jugé le procès pendant entre *notre neveu de Taillebourg*, fils de sa soeur Marie et d'Olivier de Coëtivy, et le vicomte de la Brosse touchant la seigneurie de Rays (ou Retz, en Bretagne) et que soit traité favorablement le même neveu dans un autre procès contre la veuve et les héritiers de feu Jean de Bureau<sup>247</sup>.

---

<sup>244</sup> Bibl. nat., mss. de H. Housseau, n<sup>os</sup> 4005 et 4007.

*Ibid.*, p.485.

<sup>245</sup> Arch. nat., petite collection des mémoriaux de la chambre des comptes, tome VI, f<sup>o</sup> 80.

*Ibid.*, pp.485-486.

<sup>246</sup> Orig. Arch. de M. le duc de la Trémoille.

Louis XI, *Lettres de Louis XI*, Paris, Renouard, 1883-1909. volume 8, pp. 82-83 (lettre 1381), 122-123 (lettre 1409), 137 (lettre 1418), 140 (lettre 1423).

<sup>247</sup> Orig. Arch. nat., X<sup>1A</sup>9318, fol. 113.

*Ibid.*, lettre 1658, pp.116-118.



On retrouve la trace de Charlotte et on apprend son mariage<sup>248</sup> grâce à un *Cédule du Trésor* constatant le paiement de 1790 livres tournois à Pierre de Brézé, en déduction de 4500 livres tournois ordonnancées par le roi sur les 40 000 écus d'or promis par le roi, pour le mariage de son fils avec Charlotte, la fille naturelle de Charles VII et d'Agnès Sorel<sup>249</sup>. Sa présence à la cour est attestée dans la chronique de Chastellain au moment où Louis XI envoie son épouse chez le duc de Bourgogne en 1464: "*La princesse de Piémont, fille au roy Charles défunt, ne fut oncques assise en banc; ains, seule et à part, elle estoit assise en bas sur un quarreau de drap d'or aux pieds de la royne; ensemble la dame de Mauny, fille bastarde du roy Charles, estoit assise à basse terre, emprès la princesse.*"<sup>250</sup>.

Nous devons enfin au chroniqueur Jean de Roye dans sa *Chronique Scandaleuse* le récit de l'assassinat, par son époux, de Charlotte de Brézé, surprise en flagrant délit d'adultère: "*En ce temps, le samedi XIII<sup>e</sup> jour du mois de juing mil CCCCLXXVI<sup>e</sup>*<sup>251</sup>, *le seneschal de Normandie, conte de Maulevrier, filz de feu messire Pierre de Breszé, qui fut tué à la rencontre de Montlehery, lequel monseigneur le seneschal, qui s'en estoit alé à la chace près d'un village nommé Rouvres lez Dourdan, à lui appartenant, et avecques*

---

<sup>248</sup> Selon Douet D'Arcq dans son article de la *BEC* sur le procès intenté contre Jacques de Brézé pour le meurtre de sa femme, (voir la note suivante pour la référence complète); le mariage de Charlotte de France et de Jacques de Brézé, célébré en 1462, avait toutes les apparences d'une union politique voulue par Louis XI.

<sup>249</sup> Arch. nat., R carton 70, pièce n. 18.

D'Arcq, Douet. "Procès criminel intenté contre Jacques de Brézé, grand sénéchal de Normandie, au sujet du meurtre de sa femme, 1467-1486". *Bibliothèque de l'École des Chartes*. Tome 5 (2<sup>ième</sup> série), 1848(1849), p.239.

<sup>250</sup> Georges Chastellain, *Oeuvres*, Tome 5, p.28.

<sup>251</sup> Les chercheurs ne semblent pas s'entendre sur la validité de cette date. En note 4 de la page 15 de la *Chronique scandaleuse* (voir note suivante pour la référence complète), on nous indique qu'il faut corriger XIII<sup>e</sup> jour par VIII<sup>e</sup> jour de juin car en 1486, le 13 juin tomba un jeudi. Par contre, Douet d'Arcq dans son article "Procès criminel intenté contre Jacques de Brézé", note 3, p.220-221, situe le meurtre à la nuit du 31 mai au 1<sup>er</sup> juin 1477.

lui y avoit amenée madame Charlotte de France, sa femme, fille naturelle dudit feu roy Charles et de damoiselle Agnès Sorel, advint par male fortune, après que ladicte chasse fut faicte et qu'ilz furent retournez au souper et au giste audit lieu de Rouvres, ledit seneschal se retray seul en une chambre pour ilec prendre son repos de la nuit; et pareillement sadicte femme se retrahy en une autre chambre. Laquelle, meue de lecherie desordonnée, comme disoit sondit mary, tira et mena avecques elle ung gentilhomme du pays de Poictou, nommé Pierre de la Vergne, lequel estoit veneur de la chasse dudit seneschal, lequel elle fist coucher avecques elle. Laquelle chose fut dicte audit seneschal par ung sien serviteur et maistre d'ostel, nommé Pierre l'Apoticaire. Lequel seneschal incontinent print son espée et vint faire rompre l'uis où estoient lesdictes dame et veneur. Lequel de la Vergne il trouva en chemise, en pourpoint, auquel il bailla de son espée dessus la teste et au travers du corps, et, depuis qu'il le eut veu mort, lui bailla cent cops d'espée et plus. Et après s'en ala en une chambre ou retrait, au joignant de ladicte chambre, où il trouva sadicte femme mucée dessoubz la couste d'un lit, où avoient couché ses enfans; laquelle il print et tira par le bras à terre, et, en la tirant à bas, lui bailla de ladicte espée au travers d'entre deux espaules, et puis, elle descendue à terre et estant à deux genoilz, lui traversa ladicte espée par deux foiz parmy les tetins et l'estomac, dont incontinent ala de vie à trespas. Et puis l'envoya enterrer en l'abbaye de Coulons et y fist faire son service, et ledit Pierre de la Vergne fist enterrer en ung jardin au joignant de l'ostel où il avoit ainsi esté murdry." <sup>252</sup>.

---

<sup>252</sup> Roye, Jean de. *Journal de Jean de Roye connu sous le nom de Chronique Scandaleuse*. édition de Bernard de Mandrot, Paris, Renouard, 1894-1896. 2 volumes. (Coll. "Société de l'histoire de France vol. 270 et 279"). pp.15-17.

Il est facile de s'imaginer que Louis XI ne se désintéressa pas de cette affaire.

Nous avons vu précédemment son intérêt pour ses soeurs illégitimes, avec sa sollicitude envers le couple Marie, Olivier de Coëtivy et leurs enfants. Pour reconstituer les événements qui ont suivi le meurtre de Charlotte, les pièces présentées par Douet D'Arcq<sup>253</sup> dans l'article dont nous avons déjà fait référence sont extrêmement précieuses.

La plaidoirie de l'avocat Michon en faveur de Jacques de Brézé prononcée le 3 mai 1484, récapitule tout ce qui est arrivé à l'accusé depuis les faits dont on l'accuse<sup>254</sup>. Si nous adoptons la date du 31 mai 1477 pour le meurtre, la suite va comme suit: peu après le crime, Jacques de Brézé fut sommé de se rendre prisonnier à la Conciergerie dans les 8 jours. Il semble qu'il se trouvait déjà à Paris pour répondre à *aucuns faulx rapportz contre luy faiz au feu Roy Loys derrenièrement trespasé, que Dieu absoille, touchant la mort de feu madame Charlote de France, en son vivant femme dudit appellant*<sup>255</sup>. Il obéit et se rendit à la Conciergerie où il fut interrogé plusieurs fois, sur l'ordre du Roi, par un président et douze conseillers. Durant toute cette procédure, Jacques de Brézé se trouvait sous la protection de la Cour et bénéficiait d'un sauf-conduit parce qu'il s'était rendu volontairement. Le 24 novembre 1477 vers 5-6 heures du soir, il fut enlevé de la Conciergerie par des hommes armés et amené dans une barque sur la Seine après qu'on lui eut enlevé ses gens et serviteurs, et ce, malgré ses réclamations et ses protestations. Il crut d'ailleurs qu'on voulait le noyer. On l'amena d'abord à Saint-Cloud où il fut livré à

<sup>253</sup> D'Arcq, Douet. "Procès criminel intenté contre Jacques de Brézé, grand sénéchal de Normandie, au sujet du meurtre de sa femme, 1467-1486". *Bibliothèque de l'École des Chartes*. Tome 5 (2<sup>ième</sup> série), 1848(1849), pp.211-239.

<sup>254</sup> Arch. nat., Parlement, reg. du criminel coté X 8882.

*Ibid.*, pp.224-228.

<sup>255</sup> *Ibid.*, p.224.

Robert d'Estouteville, prévôt de Paris, son ennemi en raison d'un procès qui les opposait<sup>256</sup>. De là, il fut conduit au château de Vernon où il fut détenu jusqu'en juin 1480, c'est-à-dire deux ans et sept mois, sans être interrogé et sans rien connaître de son sort futur. A cette époque, Louis XI fit amener le prisonnier à Nemours lié et garrotté mais on ne l'interrogea pas plus à cet endroit. En juillet 1480, on l'amena, toujours lié et garrotté, à Vincennes où il demeura jusqu'à la fête des Rois 1481 puis on le ramena enfin à Vernon où il fut gardé plus rudement et étroitement qu'auparavant. Ses fenêtres furent murées et il ne put voir le jour que par la cheminée. Il resta ainsi jusqu'en juin 1481. Vers cette époque<sup>257</sup> il semblerait que Brézé ait tenté de s'évader si on en croit une lettre destinée au roi, de Jacques d'Estouteville qui avait succédé à son père comme prévôt de Paris en juin 1479<sup>258</sup>.

En juin 1481, le roi envoya à Vernon pour interroger Jacques de Brézé quelques présidents et conseillers du Parlement qui, n'obtenant rien du prisonnier, furent renvoyés sur ordre du roi. Enfin, en juillet 1481, le roi envoya à Vernon Hervé du Chesnay, capitaine de la garde, chargé de ramener le prisonnier lié et garrotté à Dreux, puis de là au château de Laverdin. Ce fut à cet endroit que fut nommée une commission chargée du procès de Brézé, formée de Navarrot d'Anglade, de M<sup>e</sup> Pierre de La Dehors, de

---

<sup>256</sup> Le procès qui les opposait concernait la succession d'Antoine Crespin, archevêque de Narbonne, l'oncle maternel de Jacques de Brézé, décédé le 15 octobre 1472.

D'Arcq, Douet. "Procès criminel intenté contre Jacques de Brézé, grand sénéchal de Normandie, au sujet du meurtre de sa femme, 1467-1486". *Bibliothèque de l'École des Chartes*. Tome 5 (2<sup>ième</sup> série), 1848(1849), note 3, p.214.

<sup>257</sup> Vers 1481 ou 1482: voir note 2, p.229 et note 1, p.230 de l'article de Douet D'Arcq. "Procès criminel intenté contre Jacques de Brézé, grand sénéchal de Normandie, au sujet du meurtre de sa femme, 1467-1486". *Bibliothèque de l'École des Chartes*. Tome 5 (2<sup>ième</sup> série), 1848(1849), pp.211-239.

<sup>258</sup> Bibl. nat., manuscrit Béthune, n. 8448, fol. 23.  
*Ibid.*, pp.229-230.

Girard Bureau, de Pierre Lobat, de Pierre Durant et de M<sup>e</sup> Jean de Vallée. L'avocat Michon raconte dans sa plaidoirie que M<sup>e</sup> Pierre de La Dehors était le seul homme de justice de la commission<sup>259</sup> et que parce qu'il insistait pour procéder selon les formes, on le dénonça au roi ce qui lui valut d'être emprisonné et privé de son état. Le reste de la commission continua à interroger Brézé sans succès malgré les menaces de torture. Navarrot d'Anglade promit enfin à l'accusé un pardon au nom du roi s'il avouait ce qu'on lui reprochait, c'est-à-dire le meurtre de sa femme. Contraint, Brézé accepta la volonté du roi et confessa tout, en protestant de son innocence et en affirmant ses craintes pour les conséquences que pouvait avoir cette confession sur son avenir.

Le 22 septembre 1481, sa sentence fut prononcée. Celle-ci déclarait qu'avec l'avis du Grand Conseil, Jacques de Brézé était reconnu coupable d'avoir *confisqué corps et biens*, c'est-à-dire d'avoir assassiné sa femme, mais que le roi acceptait de convertir la condamnation criminelle en condamnation civile, et qu'il devait donc payer une amende de 100 000 écus d'or.

La suite de cette affaire nous est donnée par un document attestant que le roi Louis XI fait don à Louis de Brézé de toutes les terres cédées au roi par Jacques de Brézé son père<sup>260</sup>. Le condamné devait rester en prison jusqu'au paiement de l'amende. Girard Bureau aurait été envoyé auprès de lui pour recevoir le paiement. Brézé qui ne pouvait payer fut mis aux arrêts au château de Roche-Courbon près de Tours et on l'informa de la saisie de son comté de Maulevrier, des baronnies, terres et seigneuries de

<sup>259</sup> Il était lieutenant-criminel.

*Ibid.*, p.215.

<sup>260</sup> Arch. nat., Mémorial R, fol. 117.

*Ibid.*, pp.230-237.

Bec-Crespin, de Maulnx (Mauny), Panes (Plasnes), le Viviers, le fief Du Tort, Nogent-le-Roy, Anet, Bréval, Montchauvet, Breshessac (Brethessac), de la moitié du vicomté de Turenne en Périgord, et de toutes ses autres terres, rentes et revenus. Ces terres devaient être vendues et employées au paiement de l'amende. Brézé décida de plaider sa cause auprès du roi en affirmant d'abord qu'il lui était impossible de payer l'amende étant donné que ses terres étaient déjà engagées et qu'il devrait donc rester prisonnier pour le reste de sa vie. Il proposait donc au roi de saisir tous ses biens en paiement de l'amende tout lui laissant pour sa vie durant, en usufruit, le revenu annuel de certaines de ses terres pour soutenir sa vie et son état. Louis XI accepta et il lui laissa les revenus de Mauny, Planes, le Viviers, le fief Du Tort et Touberville jusqu'à concurrence de 2000 livres de rente. En contrepartie, le roi s'engageait à compléter la somme si les revenus s'avéraient inférieurs à celle-ci. Cet accord fut passé devant les notaires de Tours, Jean Guérart et Jean Légeret le 6 octobre 1481.

Cette même pièce nous apprend que le roi considérait que Louis de Brézé se trouvait déshérité et souffrait des détriments pour les crimes de son père. En mémoire de sa mère et en faveur des pourparlers de mariage entre Louis et Yolande de Lahaye, fille du conseiller et chambellan Louis de Lahaye, seigneur de Passavant et de la cousine du roi, Marie d'Orléans, le roi prit l'initiative de donner, céder, quitter, délaisser et transporter à Louis de Brézé, son neveu, le comté de Maulevrier et les baronnies, châteaux, villes et châtellenies, terres et seigneuries de Bec-Crespin, Maulny, Planes, le Viviers, fief Du Tort, et Touberville situés en Normandie; Nogent-le-Roy, Anet, Bréval et Montchauvet en pays Chartrain; la Varenne, Breshessac et Clayes ou Cloyes en Anjou;

Montfort, Carlet (Carlus), Aillac (ces trois villes correspondant à la moitié du vicomté de Turenne mentionné plus haut) en Périgord, Creusse et la moitié de la ville de Martel en Quercy ainsi que toutes les autres terres et seigneuries, rentes et revenus ayant appartenu précédemment à Jacques de Brézé, son père<sup>261</sup>. Le roi réservait toutefois à Jacques de Brézé le droit de reprendre les terres s'il payait l'amende auquel il avait été condamné et ce, durant le reste de sa vie. Si Louis mourait sans enfants, les terres passeraient, sur ordre du roi, à Jean de Brézé, puis ensuite à Gaston de Brézé, et enfin à Catherine et à Anne de Brézé ses frères et soeurs. A cette époque, le roi nomma comme curateur de Louis de Brézé, encore mineur, Dunois puis le vidame de Chartres, le premier curateur s'étant déchargé de cette fonction. Sous la curatelle de Dunois, Louis de Brézé reçut de son père toutes les terres que ce dernier possédait dans la vicomté de Turenne<sup>262</sup>

A la mort de Louis XI<sup>263</sup>, Jacques de Brézé s'est tourné vers Charles VIII pour protester contre ce qu'on lui avait fait subir et il obtint ses *lettres de relief en cas d'appel*. Grâce à ces dernières, il fit intimer les parties adverses. D'autres lettres ordonnaient que ses terres lui soient rendues et demeurent sous administration royale, pour en jouir jusqu'à ce que le procès détermine autrement. Brézé put enfin plaider sa cause le 3 mai 1484 avec l'aide de l'avocat Michon. Les parties adverses étaient constituées de Navarrot d'Anglade, d'Hervé du Chesnay, de maîtres Girard Bureau, Pierre Lobat, Pierre Durant et Jean de Vallée commissaires du roi; de même que du comte de Dunois<sup>264</sup> et de Jean de

---

<sup>261</sup> Pour plus d'informations sur ces terres, voir:  
*Ibid.*, pp.235-237.

<sup>262</sup> Arch. nat., Mémorial R. fol. 117.  
*Ibid.*, pp.237-239.

<sup>263</sup> Le 30 août 1483.

<sup>264</sup> François d'Orléans, comte de Longueville et comte de Dunois après la mort de son père en 1468.

Vendôme, vidâme de Chartres et Adrian de Chartres, curateurs de Louis de Brézé ainsi que Jean de Vallée, procureur du roi pour cette partie et intimé plus haut. Brézé demandait cassation de la sentence car il avait été enlevé à la juridiction de la Cour illégalement. Il demandait également à être remis dans les états où il était précédemment et à toucher des réparations contre ses accusateurs et autres. Enfin, il demandait à la Cour de tenir compte de sa longue détention de prison et des oppressions subies.

Il semblerait que le roi Charles VIII ne fut pas indifférent aux déboires de Jacques de Brézé. En effet, ce dernier obtint en août 1486 des lettres de rémission au sujet du meurtre de sa femme<sup>265</sup>. Cette dernière pièce nous apprend qu'après son appel de 1484, la Cour avait déclaré que Brézé avait été mal jugé par les commissaires et que tout ce qui lui avait été fait depuis son enlèvement de la Conciergerie devait être annulé et que ses terres devaient lui être rendues. Par contre, Brézé devait retourner à la Conciergerie. Brézé en appelait donc au roi en raison de sa longue détention et des nombreux services rendus à la Couronne par lui et sa famille. C'est à la prison de Clermont en Beauvaisis, que Brézé reçut cette grâce spéciale et le pardon royal pour cause de Joyeux avènement lors de la première entrée du roi en cette ville<sup>266</sup>.

Nous retrouvons la troisième fille d'Agnès Sorel et de Charles VII, Jeanne, à l'époque de son mariage avec Antoine de Bueil dont on apprend les modalités grâce au contrat rédigé à Tours le 23 décembre 1461<sup>267</sup>. Le contrat est négocié au nom de son fils

---

<sup>265</sup> Arch. nat., Trésor des chartes, J. registre 218, pièce n. 50.  
D'Arcq, Douet. "Procès criminel intenté contre Jacques de Brézé, grand sénéchal de Normandie, au sujet du meurtre de sa femme, 1467-1486". *Bibliothèque de l'École des Chartes*. Tome 5 (2<sup>ième</sup> série), 1848(1849), pp.220-224.

<sup>266</sup> Selon la tradition, chaque nouvelle entrée royale était accompagnée d'un certain nombre de pardons et grâces accordées spécialement pour l'occasion.

<sup>267</sup> Bibl. nat., mss. fr., 20422, fol. 18.  
Jean de Bueil, *Le Jouvencel...*, volume 2, pp.401-405.



Antoine par Jean V , seigneur de Bueil, chevalier, comte de Sancerre. Le représentant du roi qui agit pour Jeanne de France, *soeur naturelle du Roy et fille du roy Charles dernier trespassé*<sup>268</sup> est *messire* Pierre Berart, chevalier, seigneur de Bleré et de Chissé, *maistre d'ostel du Roy* et trésorier de France. Le père du futur époux s'engageait à reconnaître son fils aîné comme son principal héritier et, de ce fait, il promettait de ne se départir d'aucune terre qui pourrait appartenir plus tard à Antoine par droit de succession à l'exception de la terre du Portal de Valaines déjà promise à Jacques, fils bâtard de Louis de Bueil, son frère décédé. Il faisait également don immédiatement à Antoine du *chastel* et maison de Val-Joyeux pour sa demeure. Antoine de Bueil étant mineur au moment de son mariage, son père lui donnerait pour l'aider à entretenir son état, une pension de 1200 livres par an jusqu'au moment où il sera en âge de jouir des terres et seigneuries lui appartenant depuis le décès de sa mère. Cette pension provenait des terres, chatellenies, seigneuries et revenus de Uçé (Hussé) et de Traçay jusqu'à sa majorité<sup>269</sup>. En contrepartie, Jeanne apporterait une dot de 40 000 écus d'or dont seront payés au moment du mariage 6000 écus d'or. Le reste de la somme sera réparti à raison de 5000 écus par an jusqu'à la fin du paiement. 30 000 écus constitueront le propre héritage de Jeanne et les 10 000 écus restants seront employés au bon plaisir d'Antoine. Le roi promettait également de reconnaître et de légitimer sa soeur. Le document se termine par l'énumération des paiements qui se résume comme suit: payé comptant 10 500 écus d'or; comptant 16 044 livres tournois sur le revenu de la vicomté de Carentan, de juillet 1478 à septembre 1493; deux paiements de 500 livres tournois et de 900 livres tournois faits par le changeur du

---

<sup>268</sup> *Ibid.*, p.402.

<sup>269</sup> Il nous a été impossible de retrouver la localisation géographique ou administrative actuelle de ces terres.

trésor sur la vicomté mentionnée précédemment, les 5 octobre 1493 et 16 avril 1494 après Pâques; par le receveur général de Normandie, 900 livres tournois sur la recette des tailles de la vicomté, en conformation du revenu de ladite vicomté réuni au domaine du roi; par le changeur, 3600 livres tournois, soit 900 livres tournois le 19 septembre 1497 et 1800 livres de paiement annuel assigné par Charles VII à Bueil sur le revenu de la vicomté jusqu'à paiement des 30 500 écus; 24 000 livres tournois qu'Antoine de Bueil disait être dues à feu son père par le feu roi Louis; 4 paiements de 1800 livres tournois chacun, des 5 juin 1500, 25 février 1500(a.s.), 2 mars 1502 après Pâques et 25 juin 1504, par le changeur, sur la vicomté; par le receveur général de Normandie, sur la vicomté, paiement de 188 livres tournois le 12 mars 1505, paiement de 2486 livres tournois le 21 juillet 1505, trois paiements de 1800 livres tournois les 21 février 1506(a.s.), 18 avril 1507 et 25 février 1508<sup>270</sup>.

En 1467, la *Chronique Scandaleuse* de Jean de Roye fait état de la présence de Jeanne parmi les invités d'honneur d'un mariage important à la cour: "*Et, le jeudi ensuivant, III<sup>e</sup> jour dudit mois de septembre ensuivant, maistre Nicole Balue, frere de monseigneur l'evesque d'Evreux, fut marié à la fille de messire Jehan Bureau, chevalier, seigneur de Montglat, et fut la feste desdictes nopces faictes en l'ostel de Bourbon, laquelle fut moult belle et honneste. Et lui fut ilec grant honneur ce jour, car le roy et la royne, monseigneur de Bourbon et madame sa femme, monseigneur de Nevers, madame de Bueil et toute leur noblesse qui les suivoient y furent et se y trouvèrent. Et y fut fait moult grant chere, et si leur fist on de moult grans, beaulx et riches dons.*"<sup>271</sup>.

---

<sup>270</sup> *Ibid.*, pp.404-405.

<sup>271</sup> Jean de Roye, *Chronique Scandaleuse*, volume 1, pp.178-179.

Comme cela semble le cas pour ses deux autres soeurs naturelles, Louis XI ne perd pas de vue les intérêts familiaux. Dans une lettre du 16 juillet 1481<sup>272</sup>, le roi qui s'adresse au président de la chambre des comptes, se dit mécontent de *l'empeschement qu'on a donné à mon frère le sire de Bueil et à ma soeur naturelle, Jehanne de France, sa femme* de jouir de la seigneurie de Carentan dont il leur avait fait don. Le roi ordonne donc qu'on vérifie les actes qui attestent de cette donation *autrement ne seroye pas contens de vous*.

La connaissance du destin de la descendance d'Agnès Sorel et de Charles VII est d'un intérêt primordial dans l'étude du phénomène de la maîtresse royale qui nous préoccupe. En effet, cela constitue un indicateur ou un baromètre dans l'histoire des mentalités de l'époque. Elles sont "filles" et "soeurs de roi", leur réussite sociale et leur reconnaissance au sein du cercle des gens très proches du trône est révélateur et s'inscrit parfaitement dans le contexte particulier qu'occupe la bâtardise noble à la fin du Moyen-Âge.

#### **d) La bâtardise au temps d'Agnès Sorel**

*"...le duc de Bourgoigne fut de son temps un prince le plus dameres et le plus connoyseulx que l'on sceut; et avoit de bastards et de bastardes une moult belle compaignie."*<sup>273</sup>. Il est évidemment ici question de Philippe le Bon à qui on attribue une vingtaine de bâtards. On ne reconnaît à Charles VII que trois bâtards qui sont les trois

<sup>272</sup> Orig. Bibl. nat., Coll. D. Grenier, vol. 238, fol. 62.

Louis XI, *Lettres de Louis XI*, Paris, Renouard, 1883-1909. volume 9, pp.55-56 (lettre 1609).

<sup>273</sup> Olivier de la Marche, *Mémoires...*, vol.2, p.55.

filles qu'il eut avec Agnès Sorel et qui ont vécu chacune une destinée particulière dont nous avons traité plus haut. L'impact qu'a eu la liaison entre le roi et la Dame de Beauté sur la société de la fin du Moyen-Age se répercute également sur les enfants dont le destin a laissé des traces qui sont parvenues jusqu'à nous. En fait, la liaison et les fruits de celle-ci s'inscrivent dans une conjoncture qui marque cette époque.

Les bâtards nobles connaissent au XV<sup>ème</sup> siècle un essor considérable et la place qu'ils occupent dans le milieu social auquel ils appartiennent en est une de premier plan. Mikhaël Harsgor s'est penché sur cette question dans un article paru dans la *Revue Historique*<sup>274</sup>. L'ampleur du phénomène est soulignée dans cet extrait: *"...c'est dans la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle que les bâtards de la grande noblesse connaîtront leur âge d'or: les 39 offices, bénéfiques et autres fonctions d'importance qui tombent entre leurs mains agissent comme un aiguillon sur le reste de la noblesse qui cherche à placer et à faire avancer ses propres bâtards. Pendant ce demi-siècle les sujets du roi de France et du grand-duc d'Occident apprenaient - en théorie et en moyenne - presque chaque année (chaque 1,28 an pour être précis) qu'une nouvelle position autorité, temporelle ou spirituelle, venait d'être occupée par un bâtard."*<sup>275</sup> Cette situation constitue une violation flagrante des principes moraux de la société chrétienne de l'époque, ce qui rend le phénomène particulièrement intéressant.

La grande noblesse semble avoir vu dans ce capital humain imposant une opportunité d'augmenter son poids démographique à une époque où la royauté déploie des efforts centralisateurs et où l'ordre féodal traditionnel se modifie. Les légitimations,

---

<sup>274</sup> Harsgor, Mikhaël. "L'essor des bâtards nobles au XV<sup>e</sup> siècle". *Revue historique*, vol. 2, n° 253, pp.319-354.

<sup>275</sup> *Ibid.*, p.324.

quoique ayant leur prix, ont constitué un outil précieux pour la noblesse qui tentait de faire reconnaître la qualité de noble à ses enfants nés hors mariage. En France, les bâtards nobles conservaient le nom, la noblesse et les armes (brisées) de leurs pères<sup>276</sup>. *"Ainsi, bien qu'exclus de toute famille selon les théories officielles mentionnées, plus haut, les bâtards nobles en font bien partie de facto. Ce n'est pas seulement leur géniteur naturel qui s'en occupe discrètement. Généralement la famille toute entière s'intéresse à leur bien-être, et eux à la sienne. Les bâtards sont associés aux grandes décisions de la maison bien que, d'un point de vue strictement légal, les représentants légitimes d'une famille n'ont pas du tout besoin de faire ajouter le sceau ou la signature d'un bâtard au parchemin entérinant une décision de poids."*<sup>277</sup> L'attention portée par les familles nobles envers l'établissement de leurs bâtards s'étend également aux mariages avantageux que l'on tente de conclure pour ceux-ci.

La guerre joua un rôle important dans cet essor des bâtards nobles mais c'est l'exemple donné par la maison royale qui opéra de la façon la plus marquante dans l'ascension sociale de ces derniers. La politique dynastique des Valois a tenu compte des avantages que pouvait lui apporter cette progéniture illégitime et ce, des deux sexes. C'est alors que les filles de Charles VII et d'Agnès Sorel font leur entrée en scène. Nous avons élaboré plus haut sur les conditions dans lesquelles se sont effectués les mariages des trois filles et sur leur statut de *demi-princesses*. Charles VII, puis Louis XI prirent en main ces alliances, à saveur politique dans les cas de l'union de Jeanne de France avec Antoine de Bueil et dans celui de Charlotte de France avec Jacques de Brézé. M.

---

<sup>276</sup> *Ibid.*, p.329.

<sup>277</sup> *Ibid.*, p.331.

Harsgor décrit la situation de la façon suivante: *"Ces trois alliances présentent un point de vue commun, qui permet de parler d'une "politique des bâtardes" menée par le pouvoir royal: les trois maisons qui s'unissaient de cette façon à celle de France devaient toutes trois leur élévation à la guerre de Cent ans...Le pouvoir royal unissait donc à la chair de la chair du souverain, des familles que la guerre avait fait approcher du groupe dirigeant; grâce aux bâtardes, des nobles sans grand passé se trouvaient aspirés dans le cercle enchanté du cousinage royal."*<sup>278</sup> Louis XI élargit même cette *politique des bâtardes* aux générations suivantes, c'est-à-dire aux enfants de ses demi-soeurs<sup>279</sup>.

Si les rois Valois ont su tirer avantage de cette progéniture naturelle composée en grande majorité de filles, les ducs de Bourgogne ne sont pas en reste et se distinguent des précédents puisque ce sont également des fils illégitimes qu'ils reconnaissent et qu'ils associent à la gloire de leur maison au XV<sup>ième</sup> siècle. *"On ne doit pas prendre à la légère l'effet que cette véritable exaltation des fruits du péché pouvait avoir sur la mentalité des contemporains. C'est au plus profond de l'être, sur le plan de la foi et de la méditation sur les voies du salut, aussi bien que dans le tréfonds du comportement sexuel que frappaient les princes Valois en exposant à tous les regards les rejetons de leurs amours illicites, parée des brillants attributs de la réussite sociale."*<sup>280</sup> La grande noblesse suivit l'exemple qui lui venait des sommets du groupe social et les bâtards furent

---

<sup>278</sup> *Ibid.*, p.339.

<sup>279</sup> Louis XI arrange le mariage de Renée de Bueil, fille de Jeanne de France et d'Antoine de Bueil, avec Jean de Bruges, sire de La Gruthuyse, prince de Steenhuyse. Harsgor présente cette alliance comme une opération politique visant à attacher à la couronne de France un ennemi du royaume en faisant de lui un neveu par alliance du roi.

*Ibid.*, p.340.

<sup>280</sup> *Ibid.*, p.342.

vite indispensables à ces maisons dans leur quête continuelle d'influence et de puissance. Leur importance pour la prospérité de leur maison fut telle que les pouvoirs politiques, le roi en premier lieu, durent tenir compte des bâtards comme éléments à part entière des grandes familles nobles. Il va sans dire que la position sociale des bâtards nobles était directement le résultat de l'importance sociale des parents. Les bâtards avaient la vie plus difficile dans la petite noblesse qui ne pouvait espérer d'eux une quelconque utilité pour la famille.

Dans la société de l'époque, "*...l'importance du rôle joué par les bâtards nobles s'exprime par un agrandissement de la sphère d'influence de la noblesse en général et de la famille d'origine en particulier.*"<sup>281</sup> Tout comme les enfants légitimes des grands personnages, les bâtards sont entourés, à partir de leur plus jeune âge, de fidèles et de serviteurs dont le nombre ne fait qu'augmenter avec les années. Plus vieux, ces bâtards deviennent eux aussi des seigneurs possédant leurs propres terres et dont le poids dans la société dépend d'abord de l'importance des parents mais, également de leur mérite personnel et de leurs actions. Fondateurs de branches nouvelles, les bâtards nobles constituent de bons partis pour certaines familles nobles désargentées ou en perte d'influence qui cherchent à remonter l'échelle sociale. Paradoxalement, certaines de ces branches bâtardes ont continué à exister longtemps après que les branches d'origines aient disparu.

Les XIV<sup>ième</sup> et XV<sup>ième</sup> siècles voient la montée d'un nouveau groupe social chez qui on retrouve le même phénomène: les gens de robe, *serviteurs de l'État, légistes, hommes de justice et de pratique*. Selon le droit, le bâtard est dans une situation sociale

---

<sup>281</sup> *Ibid.*, p.345.

de déchéance, il est exclu de la famille et ne peut hériter. Chez les gens de robe, on peut très difficilement passer outre et laisser quelques biens aux bâtards. Toutefois, la fortune n'est pas tout dans ce milieu social où il est bien plus important d'occuper une fonction. Les études constituant le meilleur moyen d'y accéder, c'est au collège que les pères envoient leurs fils illégitimes pour assurer leur avenir. Les contraintes étant inexistantes pour les bâtards dans les collèges et dans la fonction publique, on les y retrouve et ils finissent par occuper des fonctions égales à celles de leurs pères avec moins de difficultés qu'ils en ont pour entrer en possession d'un petit héritage. De plus, nombreux sont les clercs, non mariés, à qui la bâtardise a permis d'avoir une vie de famille et des enfants. Si, pour les nobles, les bâtards permettent d'étendre le lignage, pour les clercs ils permettent, tout simplement, le lignage.

Les bâtards sont, dans les faits, plutôt bien acceptés chez les serviteurs de l'État: *"Le milieu de robe ne fait pas grise mine aux enfants naturels... Un conseiller du roi, un juriste de talent ont assez de prestige pour s'imposer eux-mêmes, s'ils sont bâtards, ou pour imposer leurs bâtards. Ils peuvent, grâce à leurs fonctions, obtenir facilement des lettres de légitimation. Ils les demandent parfois au roi dans leurs testaments. Tel est le prix de la compétence. Puis c'est toute la lignée de serviteurs du roi qui imposent l'enfant naturel. Par les services rendus, la famille s'est acquis des titres aux grâces royales."*<sup>282</sup>. Les enfants illégitimes du milieu de robe finissent même vers la fin de la période, par porter le nom de leur père, peut-être suivant l'exemple de la noblesse. Ce phénomène d'ascension et d'acceptation sociale des bâtards est véritablement particulier à

---

<sup>282</sup> Autrand, Françoise. "Naissance illégitime et service de l'État: les enfants naturels dans le milieu de robe parisien XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle". *Revue historique*, n° 267, 1982, p.302.



l'extrême fin du Moyen-âge et il s'exprime chronologiquement en parallèle chez les clercs et chez les nobles. *"Comme les lignages nobles, les familles de robe ont réussi, aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, à imposer leurs bâtards à une société réticente. La haute noblesse leur a montré le chemin. Si les gens de robe s'y sont engagés à leur tour c'est qu'eux aussi avaient besoin de tous leurs enfants - légitimes ou non - pour se maintenir dans une société mouvante. Leur force ne tenait pas alors à la possession d'offices, en nombre limité, longuement convoités et minutieusement partagés entre un petit nombre d'héritiers. Ils n'étaient pas davantage crispés sur un patrimoine définitivement figé. Leur richesse, c'étaient leurs parents et amis, leurs solidarités familiales, leurs enfants. Leur richesse c'était aussi leur compétence. Aucune raison de priver le service public de ceux qui en sont pourvus, sous prétexte de naissance illégitime. L'État nouveau a besoin de talents. Et c'est ce qui en ces siècles ouvre les portes de la société."*<sup>283</sup>.

---

<sup>283</sup>*Ibid.*, p.303.

## CONCLUSION

Au terme de cette étude du personnage et du phénomène Agnès Sorel, il ressort qu'elle représente le type d'une nouvelle réalité sociale et familiale. Elle a choqué, ébranlé, suscité l'admiration, bref la marque qu'elle a laissée sur ses contemporains a traversé les époques pour arriver jusqu'à nous ce qui constitue certainement l'une des meilleures preuves de l'importance du sujet. Il s'inscrit dans le contexte très particulier de la fin du Moyen-Âge, période de grands changements sociaux-politiques. Le choc provoqué par la présence d'Agnès auprès du roi sur les idées et les valeurs chrétiennes, l'institution du mariage et l'image royale ne semble pourtant pas avoir affecté l'intégration sociale de ses enfants ce qui est particulièrement intéressant dans les circonstances.

La revue des sources littéraires et des documents d'archives nous a permis de reconstituer, très fragmentairement mais très rigoureusement, la vie d'Agnès Sorel de même que son portrait moral. L'importance de ce grand ménage est indéniable après plusieurs siècles de biographies romancées. La remise en contexte de cette nouvelle réalité nous permet de poser un regard neuf sur le phénomène des maîtresses royales et de la bâtardise dans les hautes sphères de la société française sous l'Ancien régime. Les voies parallèles d'ascension sociale gagnent un nouvel allié en la présence de la favorite. Le modèle familial traditionnel s'enrichit d'une famille parallèle. Le roi se permet une vie d'homme en-dehors de sa fonction. Bref, l'étude du phénomène Agnès Sorel ouvre nos horizons sur une foule de thèmes qui découlent de la présence d'une maîtresse officielle auprès du roi.

Au-delà de l'héroïne romantique on peut découvrir une femme déjà célèbre au XV<sup>ième</sup> siècle parce que le roi de France qui l'aimait ne s'en est pas caché mais a plutôt fait d'elle sa maîtresse, mot qui n'était d'ailleurs pas utilisé à l'époque dans ce sens. Elle ouvrait ainsi la voie à une multitude d'autres femmes qui se chargeront de ce rôle devenu, avec le temps, indispensable à la cour des rois français.

## BIBLIOGRAPHIE

### 1. SOURCES

#### - SOURCES TEXTUELLES

[Anonyme]. *Journal d'un bourgeois de Paris*. édition et notes de J-A Buchon, Paris, Verdière librairie, 1826-27. (Collection des chroniques nationales françaises écrites en langue vulgaire du XIII<sup>ième</sup> siècle au XVI<sup>ième</sup> siècle, volume 40, pp. 151 à 551).

[Anonyme]. *Journal d'un bourgeois de Paris*. édition et notes de Michaud et Poujoulat, Lyon/Paris, Guyot Frères, 1851. (Coll. "Mémoires pour servir à l'histoire de France depuis le XIII<sup>ième</sup> siècle jusqu'à la fin du XVIII<sup>ième</sup> siècle", volume 3, pp.237-300).

[Anonyme]. " Journal d'un bourgeois de Paris." dans *Choix de chroniques et mémoires relatifs à l'histoire de France*. notes et notices de J-A Buchon, Paris, A. Pilon, 1875. xxxviii, 740 pages. (Coll. "Panthéon littéraire, littérature française, histoire."). pp.729-730

[Anonyme]. *Journal d'un bourgeois de Paris de 1405 à 1449: texte original et intégral / présenté et commenté par Colette Beaune*. Paris, Librairie Générale Française, 1990. 539 pages (Coll. "Lettres Gothiques, Le Livre de Poche" ).

Baïf, Jean-Antoine de. *Oeuvres en rimes*. Paris, éd. Lemerre, 1881-1890. 5 volumes. (Coll. "Pléiade française").

Basin, Thomas. *Histoire de Charles VII, t.1 (1407-1444)*. Paris, éd. C. Samaran, 1933. (Coll. "Les classiques de l'histoire de France au Moyen-Âge, 15").

Basin, Thomas. *Histoire de Charles VII, t.2 (1444-1450)*. Paris, éd. C. Samaran et H. Surirey de Saint-Rémy, 1944. (Coll. "Les classiques de l'histoire de France au Moyen-Âge, 21").

Basin, Thomas. *Histoire de Louis XI, t.1 (1461-1469)*. Paris, éd. C. Samaran, 1963. (Coll. "Les classiques de l'histoire de France au Moyen-Âge, 26").

Basin, Thomas. *Histoire de Louis XI, t.2 (1470-1477) et t.3 (1477-1483)*. Paris, éd. C. Samaran et M.C. Garand, 1966 et 1972. (Coll. "Les classiques de l'histoire de France au Moyen-Âge, 29 et 30").

Bouchet, Jean. *Les Annales d'Aquitaine. Faicts et gestes en sommaire des roys de France et d'Angleterre, & païs de Naples et de Milan*. Poitiers, A. Mounin, 1643. pp. 1à 666. (1<sup>ier</sup> de quatre fascicules reliés).

Bouchet, Jean. *Les Annales d'Aquitaine. Faicts et gestes en sommaire des roys de France et d'Angleterre, & païs de Naples et de Milan.* Poitiers, A. Mounin, 1643. pp. 1 à 666. (1<sup>ier</sup> de quatre fascicules reliés).

Bourdigné, Jean de. *Chroniques d'Anjou et du Maine.* Angers, Quatrebarbes, 1842. 2 volumes.

Bueil, Jean de, comte de Sancerre. *Le Jouvencel / par Jean de Bueil.* Paris, Renouard, 1887-1889. 2 volumes.

Chastellain, Georges. *Chroniques de Jacques de Lalain.* Paris, Verdières, 1825 lxxiv, 456 pages. (Coll. "Collections des chroniques nationales françaises écrites en langue vulgaire du XIII<sup>ième</sup> au XVI<sup>ième</sup> siècles v.41").

Chastellain, Georges. *Chronique des ducs de Bourgogne.* Paris, Verdières, 1827, 2 vol. (Coll. "Collections des chroniques nationales françaises écrites en langue vulgaire du XIII<sup>ième</sup> au XVI<sup>ième</sup> siècles v.42-43").

Chastellain, Georges. *Chronique: Les fragments du livre IV révélés par l'Additional manuscript 54156 de la British Library.* Genève, Librairie Droz, 1991, 372 pages. (Coll. "Textes Littéraires Français: 394" ).

Chastellain, Georges. *Oeuvres.* Genève, Slatkine reprints, 1971, 8 tomes en 4 vol.

Chastellain, Georges. *Oeuvres historiques inédites.* Paris, A. Desrez, 1837, xiii, 612 pages. (Coll. "Choix de chroniques et mémoires sur l'histoire de France: XV<sup>ième</sup> siècle." ).

Chartier, Jean. *Chronique de Charles VII, roi de France.* édition et notes de Vallet de Viriville, Paris, P. Jannet Librairie, 1858, 3 volumes. (Coll. "Bibliothèque elzévirienne").

Clercq, Jacques du. *Mémoires de Jacques du Clercq.* édition et notes de J-A. Buchon, Paris, Verdière Librairie, 1826-27. (Collection des chroniques nationales françaises écrites en langue vulgaire du XIII<sup>ième</sup> siècle au XVI<sup>ième</sup> siècle, volumes 37-38-39 et 40 p. 1 à 150).

Clercq, Jacques du. *Mémoires de Jacques du Clercq.* édition et notes de Michaud et Poujoulat, Lyon/Paris, Guyot Frères imprimeurs- libraires, 1851. (Coll. "Mémoires pour servir à l'histoire de France depuis le XIII<sup>ième</sup> siècle jusqu'à la fin du XVIII<sup>ième</sup> siècle". volume 3, pp. 605-640).

Collerye, Roger de. *Oeuvres de Roger de Collerye.* Paris, P. Jannet, 1855. 287 pages. (Coll. "Bibliothèque elzévirienne").

Escouchy, Mathieu d'. *Chronique de Mathieu de Coussy.* édition et notes de J-A. Buchon, Paris, Verdière Librairie, 1826-27. (Collection des chroniques nationales françaises écrites en langue vulgaire du XIII<sup>ième</sup> siècle au XVI<sup>ième</sup> siècle, volumes 35-36.).

Escouchy, Mathieu d'. *Chronique de Mathieu d'Escouchy*. Paris, J. Renouard, 1863-64, 3 vol. (Coll. "Société de l'histoire de France" ).

Gilles, Nicole. *Les Croniques et Annales de France, depuis la destruction de Troye, iusques au Roy Loys unziefme*. Paris, Gabriel Buon, 1566, 2 vol.

Juvénal des Ursins, Jean. *Écrits politiques de Jean Juvénal des Ursins*. Paris, C. Klincksieck, 1978. 2 volumes.

Marche, Olivier de la. *Mémoires*. édition et notes de Michaud et Poujoulat, Lyon/Paris, Guyot Frères imprimeurs-libraires, 1851. (Coll. "Mémoires pour servir à l'histoire de France depuis le XIII<sup>ième</sup> siècle jusqu'à la fin du XVIII<sup>ième</sup> siècle, volume 3, pp. 301-577.").

Marche, Olivier de la. *Mémoires*. Paris, éd. H. Beaune et J. d'Arbaumont, 1883-1888, 4 vol.

Mamerot, Sébastien. *Chronique Martiniane*. Paris, H. Champion éd., 1907. 127 pages.

Monstrelet, Enguerrand de. *Chroniques*. édition et notes de J-A. Buchon, Paris, Verdière Librairie, 1826-1827. (Collection des chroniques nationales françaises écrites en langue vulgaire du XIII<sup>ième</sup> au XVI<sup>ième</sup> siècles, volumes 26 à 32 ).

Monstrelet, Enguerrand de. *La Chronique d'Enguerrand de Monstrelet en deux livres*. Paris, Mme. J. Renouard, 1857-1862. 6. vol.

Pasquier, Étienne. *Les recherches de la France*. Paris, Pierre Ménard, 1643. 1093 pages.

Piccolomini, Aeneas Sylvius. *Memoirs of a Renaissance Pope: The Commentaries of Pius II: an Abridgment*. London, G. Allen & Unwin, 1960. 380 pages.

Piccolomini, Aeneas Sylvius. *Pii II commentarii rerum memorabilium que temporibus suis contigerunt / ad codicum fidem nunc primum editi ab Adriano Van Heck*. Città del Vaticano: Biblioteca Apostolica lica Vaticana, 1984. 2 vol. 858 pages.

Poitiers, Aliénor de. " Les Honneurs de la Cour. " dans Saint-Palaye. *Mémoires sur l'ancienne chevalerie*. Paris, Delongchamp, 1829. volume 2. 2 volumes.

Roye, Jean de. *Histoire de Louis XI, roy de France: et des choses memorables advenuës de son règne, depuis l'an 1460 jusques à 1483. Autrement dicte la Chronique Scandaleuse*. 1709. 344 pages.<sup>284</sup>

---

<sup>284</sup>

L'auteur est aussi souvent identifié comme Jean de Troyes.

Roye, Jean de. *Journal de Jean de Roye connu sous le nom de Chronique Scandaleuse*.  
édition de Bernard de Mandrot, Paris, Renouard, 1894-1896. 2 volumes. (Coll. "Société  
de l'histoire de France vol. 270 et 279").

## -SOURCES D'ARCHIVES

[Anonyme]. "Prédication faite en présence du roi et de la reine sur la réforme des moeurs de la cour". Chronique du religieux de Saint-Denis, contenant le règne de Charles VI, de 1380 à 1422. Tome troisième, Paris, Imprimerie de Crapelet, 1841, pp. 266-275.

Beaucourt, G. du Fresne de. "Procès de Guillaume Mariette: 1448". tiré de: Escouchy, Mathieu d'. Chronique de Mathieu d'Escouchy. Paris, J. Renouard, 1863-1864, volume 3. pp. 265 à 341. (Original, Ms. Saint-Germain français, vol. 2044.)<sup>285</sup>

Cavailler, Mme P. "Le compte des exécuteurs testamentaires d'Agnès Sorel". Bibliothèque de l'École des Chartes. Tome 94, 1957 (1956), pp. 97-114.

D'Arcq, Douet. "Procès criminel intenté contre Jacques de Brézé, grand sénéchal de Normandie, au sujet du meurtre de sa femme, 1467-1486". Bibliothèque de l'École des Chartes. Tome 5 (2<sup>ième</sup> série), 1848 (1849), pp. 211-239.

Louis XI, roi de France. Lettres de Louis XI. Paris, Renouard, 1883-1909, 11 vol. (Coll. "Société de l'histoire de France". volumes 215-223-234-248-274-321-319-336-345.).

Marchegay, P. "La rançon d'Olivier de Coëtivy, seigneur de Taillebourg et sénéchal de Guyenne, 1451-1477". Bibliothèque de l'École des Chartes. Tome 38, 1877, pp. 1 à 48.

Vallet de Viriville, Auguste. " Advis à Isabelle De Bavière. Mémoire politique adressé à cette reine vers 1434 ". Bibliothèque de l'École des Chartes. Tome 2, 1866, pp. 128-157.

Vallet de Viriville, Auguste. " Recherches historiques sur Agnès Sorel ". Bibliothèque de l'École des Chartes. Tome 1, 1849, pp. 297-326 et 477-499.

"Tours, 27 octobre 1446. - Déposition de Guillaume Benoist et Galchaux parlant de Messeigneurs de Bueil, senechal et autres". tiré de: Bueil, Jean de, comte de Sancerre. Le Jouvencel / par Jean de Bueil. Paris, Renouard, 1887-1889. volume 2. pp. 335 à 347. (France. Paris. Bibliothèque nationale, ms. fr., nouv. acquis., 1001, fol. 34 r°. Orig. papier.)<sup>286</sup>

<sup>285</sup> Étant donné qu'il m'était impossible de consulter les catalogues de la Bibliothèque nationale ou de vérifier sur place l'origine exacte de la pièce d'archive en question, je me suis limitée à indiquer la référence de la pièce justificative qui reproduisait le document.

<sup>286</sup> Étant donné qu'il m'était impossible de consulter les catalogues de la Bibliothèque nationale ou de vérifier sur place l'origine exacte de la pièce d'archive en question, je me suis limitée à indiquer la référence de la pièce justificative qui reproduisait le document.



"Tours, 23 décembre 1461. - Contrat de mariage entre Antoine de Bueil, fils de Jean V de Bueil, et Jeanne, bâtarde de France, fille de Charles VII et d'Agnès Sorel". tiré de: Bueil, Jean de, comte de Sancerre. *Le Jouvencel / par Jean de Bueil*. Paris, Renouard, 1887-1889. volume 2. pp. 401 à 405. (France. Paris. Bibliothèque nationale, ms. fr. 20422, f° 18. Copie notariée, sur parchemin, datée du 10 mai 1510.)<sup>287</sup>

---

<sup>287</sup> Étant donné qu'il m'était impossible de consulter les catalogues de la Bibliothèque nationale ou de vérifier sur place l'origine exacte de la pièce d'archive en question, je me suis limitée à indiquer la référence de la pièce justificative qui reproduisait le document.

## 2. INSTRUMENTS DE RECHERCHE

CNRS. *Bibliographie annuelle de l'Histoire de France*. Paris, CNRS, 1953-...

Du Cange, Charles. *Glossarium mediae et infimae Latinitatis*. Niort, ed. par L. Favre, 1883-1887. 10 volumes.

Favier, Jean. *Dictionnaire de la France Médiévale*. Paris, Fayard, 1993. 982 pages.

Furetière, Antoine. *Le dictionnaire universel d'Antoine Furetière*. Paris, Le Robert, 1978. 3 volumes.

Godefroy. *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX<sup>ième</sup> siècle au XV<sup>ième</sup> siècle*. Paris, 1888. reprint by Scientific Periodicals, New York, 1961.

Godefroy. *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX<sup>ième</sup> siècle au XV<sup>ième</sup> siècle*. Paris, 1902. reprint by Scientific Periodicals, New York, 1961.

Greimas, A. J. et T.M. Keane. *Dictionnaire du moyen français: la Renaissance*. Paris, Larousse, 1992. xiv, 668 pages. ( Coll. " Trésors du français " ).

Grente, Georges, dir. *Dictionnaire des Lettres Françaises: Le XVI<sup>ième</sup> siècle*. Paris, Fayard, 1954. 718 pages.

Hasenohr, Geneviève et Michel Zink, dir. *Dictionnaire des Lettres Françaises: Le Moyen-Age*, 1<sup>ière</sup> édition. Paris, Fayard, 1964. xix, 1506 pages. (Coll. "Encyclopédies d'aujourd'hui, Le Livre de Poche").

Joanne, Paul, dir. *Dictionnaire géographique et administratif de la France et de ses colonies*. Paris, Hachette, 1894. 7 volumes.

La Chesnaye-Desbois, François Alexandre Aubert de. *Dictionnaire de la noblesse*. Nancy, Berger-Levrault, 1980. 10 volumes.

Molinier, Auguste Émile Louis Marie. *Les Sources de l'histoire de France des origines à la fin du XV<sup>e</sup> siècle*. réédition, Paris, A. et J. Picard, 1971. 6 volumes.

Rey, Alain, dir. *Dictionnaire historique de la langue française*. Paris, Le Robert, 1992. 2 volumes.

Strayer, Joseph R., ed. *Dictionary of the Middle Ages*. New York, Scribner, c1982-1989. 13 volumes.

Wenzler, Claude. *Généalogie des Rois de France*. Rennes, Editions Ouest-France, 1994. 32 pages.

## 3. TRAVAUX GÉNÉRAUX

Alexandre-Bidon, Danièle et Monique Closson. *L'enfant à l'ombre des cathédrales*, Lyon/Paris, Presses Universitaires de Lyon/Éditions du CNRS, 1985. 276 pages.

Aries, Philippe et Doby, Georges. dir. *Histoire de la vie privée*. Paris, Seuil, 1985-1987. 5 volumes. (Coll. "L'univers historique").

Autrand, Françoise. "Naissance illégitime et service de l'État: les enfants naturels dans le milieu de robe parisien XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle". *Revue historique*, n° 267, 1982, pp.289-303.

Autrand, Françoise. *Charles VI*. Paris, Fayard, 1986. 647 pages.

Autrand, Françoise. "De l'Enfer au Purgatoire: la Cour à travers quelques textes français du milieu du XIV<sup>e</sup> à la fin du XV<sup>e</sup> siècle", *L'État et les aristocraties (France, Angleterre, Écosse), XII<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Philippe Contamine éd., 1989, pp.51-78.

Avout, J.(d'). *La querelle des Armagnacs et des Bourguignons. Histoire d'une crise d'autorité*, Paris 1981.

Barbey, J. *La fonction royale. Essence et légitimité d'après les " Tractatus" de Jean de Terrevermeille*, Paris 1983.

Boutet, Dominique. "Bâtardise et sexualité dans l'image littéraire de la royauté, XII<sup>ième</sup>-XIII<sup>ième</sup> siècles." dans Jean Dufournet, André Joris et Pierre Toubert, dir. *Femmes, mariages-lignages, XI<sup>ième</sup>-XIV<sup>ième</sup> siècles*. Bruxelles, De Boeck, c. 1992. pp.55-68. (Coll. "Bibliothèque du Moyen-Age").

Brundage, J.A. "Sumptuary laws and prostitution in late medieval Italy", *JMH*. 13 (1987), pp.343-355.

Champion, Pierre. *Louis XI*. Seconde édition Paris, Librairie ancienne Honoré Champion, 1928. 2 volumes.

Demurger, Alain. *Temps de crises temps d'espoirs XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles: Nouvelle Histoire de la France Médiévale*. Tome 5. Paris, Éditions du Seuil, 1990. 383 pages. (Coll. "Points, Histoire").

Dimier, Louis. *Histoire de la peinture de portrait en France au XVI<sup>ième</sup> siècle*. Paris, Librairie nationale d'art et d'histoire, 1924-1926. 3 volumes.

Dubois, Henri. "Introduction". *Louis XI: lettres choisies*. Paris, Librairie générale française, 1996. pp. 11à 14. (Coll. Le livre de poche: Lettres gothiques.).

- Duby, Georges. *Le chevalier, la femme et le prêtre: le mariage dans la France féodale*. Paris, Hachette, 1981. 313 pages.
- Favier, Jean. *La Guerre de Cent Ans*. Paris, Fayard, 1980. 678 pages.
- Gaussin, P.R. "Les conseillers de Charles VII (1418-1461)". *Essai de politologie historique*, Francia, 10 (1982), pp.67-130.
- Guenée, Bernard. *Histoire et culture historique dans l'occident médiéval*. Paris, Aubier Montaigne, 1980. 249 pages.
- Guénée, Bernard. *Un meurtre, une société: l'assassinat du duc d'Orléans, 23 novembre 1407*. Paris, Gallimard, 1992. vii. 350 pages. (Coll. "Bibliothèque des histoires").
- Guenée, Bernard. *L'occident au XIV<sup>ème</sup> siècle et au XV<sup>ème</sup> siècle: les Etats*. [5<sup>ème</sup> éd.], Paris, PUF, 1993c, 1971. 338 pages. (Coll. Nouvelle Clio.)
- Harsgor, Mikhaël. "L'essor des bâtards nobles au XV<sup>e</sup> siècle". *Revue historique*, vol. 2, n° 253, pp. 319-354.
- Kendall, Paul Murray. *Louis XI*. Paris, Fayard, 1974. 578 pages. (Coll. "Marabout, Histoire").
- Krynen, Jacques. *Idéal du prince et pouvoir royal en France à la fin du Moyen-Age, 1380-1440: étude de la littérature politique du temps*. Paris, A. et J. Picard, 1981. 341 pages.
- Le Goff, Jacques. *Saint-Louis*. Paris, Gallimard, 1996. 983 pages.
- Lewis, Andrew W. *Le Sang royal: la famille capétienne et l'État, France, X<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles*. Paris, Gallimard, 1986. 436 pages. (Coll. "Bibliothèque des histoires").
- Marquis, Lorraine. *La glorification des femmes conquérantes, à travers le motif médiéval des "neuf preuses"*. Montréal, Université de Montréal, 1989. viii, 402 f.
- Michelet, Jules. *Le Moyen-Age: histoire de France*. Paris, Laffont, 1981. 1098 pages. (Coll. "Bouquins" ).
- Poirion, Daniel. *Le poète et le prince*. Paris, P.U.F., 1965. 660 pages.
- Poirion, Daniel. *Le Moyen-Age II: 1300-1480*. Paris, Arthaud, 1971. 346 pages. (Coll. "Littérature Française", Pichois, Claude, dir.).
- Ring, Grete. *A century of French Painting: 1400-1500*. New York, Hacker Art Books, 1979 (London, 1949). 275 pages.

Rouard, M. *François I<sup>er</sup> chez M<sup>me</sup> de Boisy*. Paris, Auguste Aubry libraire-éditeur, 1863. 112 pages.

Vanderjagt, A.J. "Qui sa Vertu anoblist". *The concept of "noblesse" and "chose publique" in Burgundian Political Thought*. Groningue, 1981.

## 4. LISTE D'ÉTUDES

## - AGNES SOREL

Brantôme, Pierre de Bourdeille, seigneur de. *Les Dames galantes*. Paris, Librairie Générale Française, 1962 et 1990. xvi, 497 pages. ( Coll. " Le Livre de Poche " ).

Breton, Guy. *Histoires d'amour de l'histoire de France*. Tome 1. Paris, Presses de la Cité, 1991. 1117 pages. (Coll. "Omnibus").

Brocourt, Henry. "Agnès Sorel, la patriote". *Bulletin de la Société des Amis du vieux Chinon*. Tome 7, n° 6. pp. 544-548.

Capefigue, M. *A King's Mistress, or Charles VII & Agnes Sorel and Chivalry in the XV<sup>th</sup> Century*. Edinburg, Privately Printed, 1887. 2 vol. 102 pages & 58 pages.

Champion, Pierre. *La Dame de Beauté, Agnès Sorel*. Paris, Librairie Ancienne Honoré Champion, 1931. 209 pages.

Chaussinand-Nogaret, Guy . *La vie quotidienne des femmes du roi, d'Agnès Sorel à Marie-Antoinette*. Paris, Hachette, 1990. 262 pages.

Duquesne, Robert. *Agnès Sorel "La Dame de Beauté" : monographie historique de la célèbre maîtresse du roi Charles VII*. Paris, Albin Michel Éditeur, 1888. 332 pages.

Durrieu, comte. "Les filles d'Agnès Sorel". *Académie des Inscriptions et des Belles-Lettres, comptes-rendus*, Paris, Picard, 1922, pp.150-168.

Erville, Sylvain d'. "Agnès Sorel". *Aux carrefours de l'histoire*, n° 13 (1958), pp. 1393-1398.

Froment, Jacqueline. "Un amour d'Antoine de Chabannes, seigneur de Montfermeil, Agnès Sorel". *Vieux Montfermeil*, n° 34, pp. 5-7.

Hamel, Frank. *The lady of beauty (Agnès Sorel)*. London, Chapman and Hall, 1912. xvi, 312 pages.

Houdin, Maurice. "La destinée tragique de Charlotte de Valois, fille d'Agnès Sorel". *Bulletin de la société historique et archéologique de Nogent-sur-Marne et du canton de Nogent*, a. 9, n° 15 (1958), pp. 216-220.

- Lallemant, Jean. "Une idylle royale à la cour de Lorraine: Charles VII - Agnès Sorel". *Revue lorraine populaire*, a. 15, n° 86, (1989), pp. 84-87.
- Lévesque, Paul-Jacques. *Agnès Sorel, dame de Touraine*, Chambray-les-Tours, C.L.D., 1981. 50 pages, ill.
- Mauny, Raymond. "Agnès Sorel et le Roberdeau" [à Chinon]. *Bulletin de la Société des Amis du vieux Chinon*, tome 8, n° 8 (1984), pp. 1055-1061.
- Mauny, Raymond et André Montoux. "Médailleurs de cheveux d'Agnès Sorel [au musée de Chinon]. *Bulletin de la Société des Amis du vieux Chinon*, tome 9, n° 1 (1987), pp. 17-22.
- Montoux, André. "La maison dite d'Agnès Sorel à Beaulieu-les-Loches", *Bulletin trimestriel de la Société archéologique de Touraine*. Tome 32 1961 (1960), pp. 269-272.
- Montoux, André. "Nouveau transfert du tombeau d'Agnès Sorel" [à Loches]. *Bulletin trimestriel de la Société archéologique de Touraine*, (Tours), tome 36 1971 (1970), pp. 93-98.
- Orliac, Jehanne d'. *The lady of beauty: Agnès Sorel, first royal favourite of France*. Philadelphia, J.B. Lippincott, 1931. 243 pages.
- Pascal, Françoise. "Agnès Sorel, dame de beauté". *Annales de la Société des lettres, sciences et arts des Alpes-Maritimes* (Nice), tome 63 (1971-72), pp. 109-111.
- Philippe, Robert. *Agnès Sorel*. Paris, Hachette, 1983. 264 pages.
- Pollitzer, Marcel. *Le règne des favorites: Agnès Sorel, la duchesse d'Étampes, Diane de Poitiers, Gabrielle d'Estrées*. Avignon, Aubanel, 1973. 276 pages.
- Schlumberger, Éveline. "Agnès Sorel". *Connaissance des Arts*, n° 29 (1970), pp. 90-97.
- Steenackers, François-Frédéric. *Agnès Sorel et Charles VII: essai sur l'état politique et moral de la France au XV<sup>e</sup> siècle*. Paris, Didier, 1868. 424 pages.
- Vanssonius, Mart. *Agnes Sorel, Koningin van delinkerhand*. La Haye, Kruseman, 1966. 221 pages.
- Vidal, Mme S. "Charles VII et la dame de beauté". *Bulletin de la Société historique et archéologique de Nogent-sur-Marne et du Canton de Nogent*, a. 8, n° 14 (1957), pp. 201-203.



- CHARLES VII

Beaucourt, Gaston Du Fresne, marquis de. *Histoire de Charles VII*. Paris, Librairie de la Société bibliographique, 1881-1891. 6 volumes.

Bordonove, Georges. *Charles VII le Victorieux*, Paris, Pygmalion/G. Watelet, 1985. 318 pages. (Coll. "Rois qui ont fait la France, Les Valois: tome 2").

Bully, Philippe. *Charles VII: le "Roi des merveilles"*. Paris, Tallandier, 1994. 339 pages. (Coll. "Figures de Proue").

Erlanger, Philippe. *Charles VII et son mystère*, Paris, Perrin, 1973. 409 pages. (Coll. "Présence de l'Histoire").

Hérubel, Michel. *Charles VII*, Paris, O. Orban, 1981. 389 pages.

Vale, Malcolm Graham Allan, *Charles VII*, London, Eyre Muthuen, 1974. 267 pages.

Vallet de Viriville, Auguste. *Histoire de Charles VII, roi de France, et de son époque, 1403-1461*. Paris, J. Rehouard, 1862-1865. 3 volumes.

## ANNEXE

### Du Menil

### La Belle Agnes Sorelle

---

### Au Seigneur Sorel

Sorel, à qui pourroit venir plus agreable  
Cette rime qu'à toy, né du sang amiable  
Dont SORELLE sortit, qui me donne argument  
Quand je voy sa demeure apres son monument?  
Je sçay, tu l'aimeras: car ta race honoree  
Reluit de la beauté d'un grand Roy desiree:  
Puis (si j'ay quelque force) on verra vivre icy,  
Et Sorelle & Sorel dont ma Muse a soucy.

C'est icy le Menil, qui encore se nomme  
Du nom d'Agnes la belle, & qu'encore on renomme  
Pour l'amour d'un Roy Charle, & pour la mort aussi  
D'Agnes qui luy causa cet amoureux soucy.  
Icy l'air gracieux & les ombres segrettes  
Temoignent aujourdhuy leurs vieilles amourettes:  
Le manoir desolé temoigne un deconfort,  
Comme plaignant tousjours la trop hastive mort,  
Quand le dernier soupir sortit d'Agnes Sorelle,  
Qui pour sa beauté grande eut le surnom de Belle  
Et peut tant meriter pour sa perfection  
Que de gagner à soy d'un Roy l'affection.

Ce Roy comme un Paris affolé d'une Heleine,  
Du feu chaud de l'amour portant son ame pleine,  
Estimoit presque moins perdre sa Royauté,  
Que de sa douce amie éloigner la beauté.  
Ce Roy, bien que l'Anglois troublast tout son royaume,  
Jamais qu'à contre-coeur n'affubloit le heaume:  
Volontiers nonchalant de son peuple & de soy,  
Pour mieux faire l'amour eust quitté d'estre Roy  
Contant d'estre berger avecque sa bergere:  
Ce qu'en troubles si grands ne pouvant du tout faire,  
Autant qu'il le pouvoit, fuyant toute grandeur

Il se desrobe aux siens, & ne veut plus grand heur,  
 Mais que sa belle Agnes ou l'embrasse ou le baise  
 Ou d'amoureux devis l'entretienne à son aise:  
 Tant peut une beauté depuis qu'Amour veiqueur.  
 (Voire aux plus braves Rois) l'empreint dedans le coeur.  
 Soudain un bruit courut qu'une molle paresse  
 L'attachoit au giron d'une belle maistresse,  
 Par qui de son bon gré souffroit d'estre mené,  
 Ayant perdu le coeur de tout effeminé.  
 Agnes ne peut celer, en son courage digne  
 De l'amie d'un Roy, reproche tant indigne:  
 Mais (comme la faconde & la grace elle avoit)  
 L'avertit en ces mots du bruit qui s'esmouvoit:

Sire, puis qu'il vous plaist me faire tant de grace  
 Que loger vostre amour en personne si basse,  
 Sire, pardonnez moy, s'il me faut presumer  
 Tant sur vostre amitié que j'ose vous aimer,  
 Vous aimant je ne puis souffrir que l'on médise  
 De Vostre Majesté, que, pour estre surprise  
 De l'amour d'une femme, on accuse d'avoir  
 Mis en oubli d'un Roy l'honneur & le devoir.  
 Donques, Sire, armez vous, armez vos gens de guerre,  
 Delivrez vos sujets, chassez de vostre terre  
 Vostre vieil ennemy. Lors bien-heureuse moy  
 Qui auray la faveur d'un magnanime Roy:  
 D'un Roy victorieux estant la bien aimée  
 Je seray pour jamais des François estimée:  
 Si l'honneur ne vous peut de l'amour divertir,  
 Vous puisse au moins l'amour de l'honneur avertir.

Du gentil Roy toucha la vertu genereuse,  
 Qui long tems comme éteinte en son coeur croupissoit  
 Sous la flamme d'amour, qui trop l'assoupissoit;  
 A la fin la vertu s'enflamma renforcée  
 Par le mesme flambeau qui l'avoit effacée.  
 Ainsi jadis Amour domta bien Achilles  
 Et domta bien aussi l'indomtable Hercules;  
 Mais apres les Troyens sentirent leur puissance:  
 L'un de son amy mort fit cruelle vengeance,  
 L'autre à Laomedon aprit qu'il ne devoit  
 Souiller la sainte foy que promise il avoit:  
 Aussi l'amour du Roy n'empescha que la gloire  
 De l'Anglois ne perist: car deslors la victoire,  
 Qui d'un vol incertain varioit çà & là,

Se declarant pour nous plus vers eux ne vola.  
 Et depuis qu'il s'arma, peu-à-peu toute France  
 Se remit sous le joug de son obeïssance.

Or ayant de nouveau dessous sa main reduit  
 Les Normans reconquis, pour prendre le deduit  
 De la chasse & des bois, de son camp se destourne,  
 Et retiré l'hyver à Gemieges sejourne.  
 Là où la belle Agnes, comme lors on disoit,  
 Vint pour luy decouvrir l'emprise qu'on faisoit  
 Contre Sa Majesté. La trahison fut telle,  
 Et tels les conjurez qu'encores on les cele:  
 Tant y a que l'advis qu'adonc elle en donna  
 Fit tant que leur dessein rompu s'abandonna;  
 Mais, las, elle ne put rompre sa destinee  
 Qui pour trancher ses jours l'avoit icy menee,  
 Où la mort la surprit. Las, amant, ce n'estoit  
 Ce qu'apres tes travaux ton coeur te promettoit!  
 Car tu pensois adonc recompenser au double  
 L'heur, dont t'avoit privé des guerres le long trouble,  
 Quand la mort t'en frustra. O Mort, celle beauté  
 Devoit de sa douceur flechir ta cruauté!  
 Mais la luy ravissant en la fleur de son âge,  
 Si grand que tu cuidois n'a esté ton outrage:  
 Car si elle eut fourni l'entier nombre des jours  
 Que luy pouvoit donner de Nature le cours,  
 Ses beaux traits, son beau teint & sa belle charnure  
 De la tarde vieillesse aloyent sentir l'injure:  
 Et le renom de Belle avecque sa beauté  
 Luy fust pour tout jamais par les hommes osté.  
 Mais jusques à la mort l'ayant vu tousjours telle  
 Ne luy peurent oster le beau renom de Belle:  
 Agnes de belle Agnes retiendra le surnom  
 Tant que de la beauté beauté sera le nom.<sup>288</sup>

---

<sup>288</sup> Baïf, Jean-Antoine de. *Oeuvres en rimes*. Paris, éd. Lemerre, 1881-1890. 5 volumes.  
 (Coll. "Pléiade française").